

# DOSSIER D'ACCREDITATION

## École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand

décembre 2020



<b>INTRODUCTION PAR SIMON TEYSSOU,</b> architecte, directeur de l'ENSACF	<b>05</b>
<b>DIPLÔME D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE (DEEA)</b> valant grade de licence	<b>13</b>
<b>DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE (DEA)</b> valant grade de master	<b>45</b>
<b>RAPPORT D'ÉVALUATION PAR LE HCERES - ARCHITECTURE -</b> pour le prochain contrat 2021-2025	<b>77</b>



## **INTRODUCTION**

**par Simon Teyssou, architecte, directeur de l'ENSACF**

Le dossier d'autoévaluation a permis à l'ENSACF de clarifier son projet d'établissement autour de 5 points clefs. La présente phase d'accréditation a pour ambition de baliser la trajectoire de l'établissement pour les 5 prochaines années dans une dimension prospective. Ce propos introductif exposera d'abord les 5 points de l'établissement. Ce rappel est une nécessité tant le dossier d'accréditation y fera référence. Il s'agira ensuite de détailler les relations de l'ENSACF avec le site universitaire clermontois, point d'autant plus important que l'ENSACF souhaite devenir composante de l'Établissement Public Expérimental (EPE) de l'Université Clermont Auvergne (UCA). Suivront les enjeux pédagogiques et les conditions d'études.

### **A. Rappel des 5 points de l'ENSACF**

#### **1. Massif Central**

L'ENSACF a réinscrit dans son projet d'établissement l'idée selon laquelle le territoire du Massif Central, considéré dans sa diversité, offrait des pistes de déploiements pédagogiques et de recherche intéressant les pouvoirs publics tout en permettant aux étudiants de l'ENSACF de se confronter au réel. Plus spécifiquement, l'École réaffirme sa volonté d'interroger les ruralités et les petites et moyennes centralités. Une école comme celle de Clermont-Ferrand a aussi pour vocation de stimuler le débat public local sur la transformation du cadre de vie en apportant une forme d'expertise grâce aux travaux d'étudiants, aux actions culturelles menées par l'école, aux travaux de nos doctorants et enseignants-chercheurs. L'école contribue à faire émerger des problématiques qui alimentent la réflexion des élus locaux et de l'ingénierie locale quand elle existe. Par ailleurs, l'ENSACF croit en sa capacité à stimuler l'avènement de petits systèmes résilients capables de répondre aux chocs prochains : par leurs hypothèses de projets, nos étudiants fabriquent des imaginaires stimulants en convoquant de nouveaux paradigmes.

#### **2. Ruralités**

Dans une situation critique au sein de laquelle les concentrations métropolitaines montrent des limites (densité démographique, stress, pollutions disponibilité et coût du foncier, etc.), l'ENSACF est convaincue que d'autres scénarios sont à inventer. Les centres-bourgs des territoires ruraux ou périurbains offrent un terrain d'expérimentation stimulant pour les étudiants et dans lequel l'architecture contemporaine a toute sa place. Autrefois associées à des inerties peu attractives, les conditions critiques contemporaines et les enjeux de demain (recyclage, économie de moyens, écologie des ressources, agriculture, redéfinition des relations à l'animalité, etc.) font des ruralités et des petites centralités des matrices de questionnements stimulants et d'engagement responsable.

#### **3. Marges**

En cohérence avec notre territoire d'études privilégié, notre unité de recherche universitaire Ressources, sous cotutelle ministère de la Culture et Université Clermont Auvergne, a choisi la thématique des « marges » comme objet de recherche. Les marges peuvent être considérées comme des critiques, des transgressions, des résistances, des déviances, des résiliences mais aussi parfois comme des permanences, des résurgences ou des expérimentations. Il s'agit aussi de cultiver l'idée selon laquelle ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes à un problème posé mais bien depuis ses marges.

#### 4. Expérimentations

L'ENSACF confirme l'intérêt qu'elle porte à la pédagogie de l'expérimentation : ateliers hors les murs, design build, questionnements liés à la réhabilitation du patrimoine existant, aux enjeux environnementaux des tissus urbains anciens ou ruraux (centres-villes, centres-bourgs) privilégiant des stratégies du « low-tech ». Pour notre école, penser le « low-tech », ne relève pas du passéisme. Faire moins et durable, ne revient pas à tourner le dos à l'innovation, au savoir et à la recherche. Bien au contraire. Les basses technologies interrogent la quantité d'énergie déployée pour concevoir, représenter et produire des édifices ou des aménagements, les ressources employées, le déplacement des matières, les modes opératoires, l'écologie de la demande, le renoncement à la source, la réparabilité, la relocalisation, le réemploi, etc. Elles nous interrogent sur notre capacité à répondre aux impasses auxquelles nous sommes confrontées aujourd'hui : impasse liée à l'épuisement des ressources, aux pollutions, à la consommation et la dégradation des sols, impasse morale aussi.

#### 5. Une pensée transcalaire et transdisciplinaire

L'ENSACF réaffirme l'importance de l'entrelacement des échelles (milieux - territoires publics - édifices) dans la pédagogie du projet. Deux dimensions pédagogiques abordent ce registre. La première concerne le rapport de l'architecture à son milieu. Cette articulation est abordée dès la première année : les exercices de projet sont systématiquement contextualisés pour, notamment, permettre d'aborder des notions de paysage très rapidement. Le projet d'architecture peut être pensé sous le jour de la stratégie de territoire ou de projet urbain, ou en lien avec le paysage en particulier quand il est situé dans des territoires de faible ou moyenne densité, dans des territoires non-bâti. La deuxième traite du rapport de l'architecture avec les disciplines associées, grâce à l'intégration progressive de savoirs spécifiques et transversaux au sein des enseignements de projet.

## B. Une inscription de l'ENSACF dans le site clermontois

L'ENSACF est membre fondateur de l'UC2A (Université Clermont Auvergne et associés) regroupant les établissements supérieurs auvergnats. L'École projette d'intégrer la future Université Expérimentale Clermont Auvergne au cours de l'année 2021. Plusieurs réunions avec différents acteurs de la vie institutionnelle de l'ENSACF (enseignants du Conseil d'administration, président et vice-président du Conseil pédagogique et scientifique, directeur du groupe de recherche) se sont tenues récemment. Le Conseil d'administration du mois de novembre 2020 a voté à l'unanimité le principe d'un rapprochement entre l'ENSACF et l'UCA.

Il ressort de la volonté de l'École de construire un projet en commun avec le site en faisant mieux interagir les cinq points du projet d'établissement de l'École. Cette interaction est d'ores et déjà enclenchée au niveau de la recherche. Les nombreux recoupements thématiques et collaborations qui existent avec le groupe de recherche Ressources et les laboratoires du site (UMR Territoires, le CHEC, l'Institut Pascal) en témoignent. De même, la présence de l'école au sein de CAP3S, du projet IDEES, du projet de tiers-lieux étudiant montrent la volonté de l'École de participer à des actions collaboratives concrètes. La voie vers l'intégration dans l'EPE est donc très logique du point de vue de la recherche.

Cette visibilité est, en revanche, encore à construire s'agissant de la pédagogie. En dehors des relations existantes avec les doubles diplômés architectes-ingénieurs (ENSACF et POLYTECH), STRATAM et le Diplôme d'Université de droit immobilier, les bénéfices pour le développement et la reconnaissance des formations de l'école restent à construire. Le souhait de l'ENSACF de devenir composante de l'EPE s'explique par notre volonté commune de faciliter la conception, le pilotage et la mise en œuvre de l'offre de formation en interaction avec le site clermontois. Elle permettra les passerelles, doubles cursus, mutualisations d'enseignement, ainsi que la conception de formations pluridisciplinaires et transversales à plusieurs structures de l'Université.

Il s'agira de mettre sur pied, dans les années qui viennent, les conditions d'un croisement fertile entre les apports de l'ENSACF et ceux de plusieurs autres établissements ou UMR de l'UCA (POLYTECH, VETAGRO SUP, UMR Territoires, etc.). Deux domaines communs sont d'ores et déjà identifiés :

- Les sciences pour l'ingénieur pour lesquelles les expérimentations en lien avec les matériaux biosourcés et géolocalisés pourraient être largement développées dans plusieurs registres : thermique et hygroscopique, parois et structure, prototypage d'isolants issus de sous-produits de l'agriculture, etc. La question des basses technologies pourrait aussi être un sujet d'intérêt commun pour plusieurs établissements du site clermontois.
- Les sciences territoriales qui pourraient se pencher sur des sujets qui intéressent directement le projet d'établissement de l'ENSACF, tels que le devenir des ruralités, des petites et moyennes centralités, des territoires en marges. Un tel travail collaboratif serait d'autant plus vertueux qu'il ferait écho à plusieurs politiques publiques en cours à l'échelle nationale (Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain, notamment). Il est entendu que ce sont les thématiques associées à ces territoires qui ont un intérêt : la question de la mobilité dans les territoires ruraux par exemple, du métabolisme des territoires, la question des circuits courts ou des nécessaires adaptations au changement climatique.

## C. Enjeux pédagogiques pour les 5 prochaines années

### 1. Un défi pour la pédagogie

Les défis qui attendent les architectes, et donc nos futurs étudiants, sont considérables. L'épuisement des ressources, le nouveau régime climatique, l'effondrement de la biodiversité, le gaspillage et la dégradation des sols, l'effondrement de nombreuses petites centralités, les inégalités sociales criantes, la question démographique sont autant de sujets qui impactent directement le secteur de la construction et de l'aménagement. La crise sanitaire de la Covid 19 n'a fait que révéler les impasses auxquelles nous sommes confrontés. L'ENSACF a décidé de s'interroger encore plus sur cette crise globale pour mieux armer ses étudiants.

C'est ainsi que lors du séminaire de rentrée de l'année universitaire 2020-2021, nous avons fait un rêve. Nous avons imaginé que l'espèce humaine pourrait encore se libérer de l'inertie dans laquelle elle est empiétrée. Nous avons imaginé qu'il serait possible de raccourcir le temps de réaction nécessaire pour contrer l'inéluctable :

- le fait que les milieux naturels se dégradent plus vite qu'ils ne peuvent se régénérer ;
- le fait que les ressources renouvelables sont exploitées plus rapidement que les stocks ne peuvent se reconstituer ;
- le fait que les ressources non renouvelables vont rapidement s'épuiser ;
- le fait que l'économie mondiale va devoir investir de plus en plus pour exploiter des ressources de plus en plus difficiles à extraire jusqu'à atteindre un plafond ;
- le fait que les pollutions multiples ne font que croître quand la fertilité des sols, elle, décroît.

À la suite de Félix Guattari à qui nous empruntons « ses » trois écologies, il nous a semblé que développer une sensibilité à l'écologie environnementale dans l'établissement était insuffisant. Nous souhaitons tout autant mettre l'accent sur l'écologie sociale et sur l'écologie mentale. La première nous invite à mieux considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales lesquelles nous parlent des liens entre les hommes au sein de chaque société dont ils participent, à différentes échelles (la famille, la communauté, l'école, le territoire, la planète). Elle nous interroge sur notre capacité à développer un esprit collaboratif. La deuxième questionne notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité.

À l'avenir, nous voulons cultiver ces trois écologies. Nous souhaitons que nos étudiants soient davantage armés pour fabriquer des imaginaires stimulants et convoquer de nouveaux paradigmes pour construire le monde de demain. Cette volonté nous invite à affirmer encore plus notre projet d'établissement en bougeant les lignes sur notre territoire, très concrètement.

Nous assumons aussi qu'en tant qu'institution et pédagogues, nous n'avons pas toutes les réponses, loin de là. Dans un monde devenu très incertain, nous sommes incapables d'objectiver ce qui se passe. Comme les étudiants, les enseignants-chercheurs sont des apprenants. Il s'agit d'explorer l'inconnu ensemble, d'imaginer collectivement les solutions de demain.

Pour nous aider à progresser, l'ENSACF a décidé d'intégrer un dispositif de démarche pilote d'aide à la réflexion et la concertation sur la transformation des universités, pour mieux former les étudiants au monde de demain. Cette démarche pilote est assurée par le Centre de Recherche Interdisciplinaire (CRI), Université de Paris, et ResPublica, bureau de conseil concertation (récemment animateur de la Convention citoyenne).

## 2. Les liens entre la recherche et la pédagogie

Le développement de la recherche est envisagé en articulation étroite avec le programme pédagogique de l'ENSACF.

L'articulation pédagogie-recherche doit s'incarner dans deux registres :

- Premièrement, la thématique du projet d'établissement autour des ruralités et des petites et moyennes villes rejoint celle de l'axe 2 « L'architecture des marges » du projet scientifique Ressources. Aussi la question de l'expérimentation comme outil pédagogique rejoint celle de l'axe 1 « Les marges de l'architecture » ;
- Deuxièmement, la production de connaissances par les enseignants-chercheurs alimente de nombreux enseignements. Et réciproquement, les réflexions portées au sein du champ pédagogique contribuent à la fabrique de la connaissance scientifique. Aussi certains étudiants de séminaires de recherche participent directement à certains travaux et projets de recherche de Ressources.

Dans le panorama des formations de l'école, les imbrications suivantes seront recherchées :

### → Les enseignements magistraux

De nombreux cours de théorie sont fondés sur une littérature francophone et internationale et s'appuient sur des programmes de recherche en cours. C'est le cas par exemple de l'enseignement « Théorie de l'urbanisme et projet urbain » en licence 3 qui se fonde sur les travaux issus de la plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (Popsu).

### → Le rapport d'étude

Mis en œuvre en licence 3, il constitue un premier pas vers une culture de la recherche. Il est demandé à l'étudiant de développer un thème qu'il a abordé pendant son cursus. S'il s'agit davantage d'un travail de synthèse et non d'une production de connaissance inédite, le rapport d'étude sensibilise néanmoins les étudiants aux outils et aux méthodes.

### → Les séminaires de recherche

Proposés en cycle master, les séminaires de recherche constituent indéniablement un des principaux ponts entre recherche et pédagogie. Chacun des domaines d'étude de l'ENSA Clermont-Ferrand dispose d'un séminaire et chaque étudiant a la charge de produire des travaux de recherche. Ils font un point hebdomadaire et le séminaire de recherche se poursuit sur trois semestres. Ils constituent des lieux d'échanges, avec les étudiants et entre les enseignants, autour de questionnements qui sont spécifiques à chaque étudiant et pour nombre d'entre eux s'articulent dans les thématiques du projet scientifique de Ressources.

#### → Le mémoire

Le mémoire correspond au premier exercice pratique de recherche et ouvre à l'entrée en troisième cycle doctoral. Les sujets de mémoire permettent d'approfondir des réflexions disciplinaires sur un temps relativement long (2 ou 3 semestres) et dans le respect des attendus académiques de la recherche. Par ailleurs, la plupart des mémoires sont encadrés par les enseignants-chercheurs membres de Ressources.

#### → Les projets de fin d'études mention recherche

Les sujets de PFE mention recherche permettent aux étudiants de se confronter aux questions développées par la recherche en général et celles portées plus spécifiquement dans les axes de Ressources (l'écoconception, la revitalisation des centres-bourgs, les problématiques des franges urbaines, l'expérimentation, la patrimonialisation...)

#### → STRATAM

L'ENSA Clermont-Ferrand propose aux étudiants d'intégrer en bi-cursus, le master 2 STRATAM (STRatégies d'AMénagement des villes petites et territoires ruraux), co-accrédité avec l'Université Clermont-Auvergne. L'équipe pédagogique fait l'objet d'un croisement entre l'ENSA Clermont-Ferrand et l'Université Clermont Auvergne. Les thématiques explorées dans le cadre de ce master donnent un écho à l'axe 2 du Groupe de recherche en formation Ressources.

#### → Cycle doctoral

Dans les prochaines semaines, l'ENSA Clermont-Ferrand développera un cycle doctoral et l'accueil de doctorants. Ce séminaire doctoral vise à développer un lieu d'acquisition de compétences méthodologiques, d'être un lieu d'échanges et de confrontations des travaux de recherche passés et en cours au sein de Ressources et un espace pour interroger des thématiques d'analyse spécifiques.

L'ensemble de ces dispositifs vise à renforcer in fine les liens entre théorie et pratique. Les apports en creux à la recherche des nombreux professionnels au sein de l'établissement sont indéniables. Si les enseignants praticiens ne sont pas toujours porteurs de la production de connaissance au sens scientifique du terme, ils démontrent la capacité à interroger des problématiques à travers des outils spécifiques tels que l'expérimentation. Ces outils qui opèrent un pas de côté, un décalage, qu'ils soient appareillés d'un protocole scientifique - ou non - apportent de fait une posture critique et analytique essentielle à tout développement d'une connaissance nouvelle. Ainsi, Ressources vise à articuler d'une part le monde de la recherche, avec ses règles et ses codes spécifiques et le monde de l'action. Ces croisements sont l'occasion de développer une culture de la recherche large au sein de l'établissement mais également l'occasion d'inventer une nouvelle manière de produire des connaissances. En effet, la recherche en architecture, qu'elle soit fondamentale ou appliquée nécessite le croisement de ces diverses expertises.

### **3. Une amélioration des conditions d'études**

L'amélioration des conditions d'études prendra plusieurs formes dans les 5 prochaines années. Elle s'exprimera essentiellement par :

- une maîtrise des effectifs ;
- une refonte du système d'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- une réorganisation des outils numériques ;
- un engagement fort dans la lutte contre les discriminations et les comportements sexistes ;
- un projet de restauration digne pour les étudiants et les personnels ;
- l'amélioration du cadre de vie par une réorganisation du parking de l'école.

#### → Une réduction des effectifs étudiants dès 2021

Le nombre d'étudiants que l'ENSACF est en capacité d'accueillir a fait l'objet de nombreux débats dans l'établissement, particulièrement en master, impacté aujourd'hui par la forte augmentation des recrutements en L1 engagée depuis 2014. Les chiffres de cette trajectoire sont les suivants : 106 étudiants en L1 en 2013 contre 129 en 2019, avec une progression d'inscriptions linéaire en L1 depuis le déménagement de l'ENSACF sur le site de Sabourin.

Malgré la hausse des effectifs de l'école de 20% environ sur les 5 dernières années, les moyens délégués pour l'encadrement n'ont pas augmenté. En outre, les locaux de Sabourin ne sont pas adaptés pour un tel effectif. C'est la raison pour laquelle le Conseil d'administration du mois de novembre 2020 a voté à l'unanimité la proposition du comité de direction, soutenue par la CFVE, rabaisant le nombre d'inscriptions via Parcoursup à 95 contre 108 l'année dernière.

#### → Une refonte du système d'évaluation des enseignements par les étudiants à partir de 2021

L'école invite chaque année l'ensemble des étudiants à réaliser l'évaluation des enseignements de l'année. Ce système d'évaluation, que l'ENSACF était parvenue à instaurer avec un taux de retour satisfaisant, rencontre de très faibles résultats depuis 3 ans, avec la mise en œuvre du questionnaire national commun aux ENSA via l'outil Taiga. La question de l'évaluation est inscrite au calendrier des travaux de la Commission des Formations et de la Vie Étudiante - CFVE en 2021 avec deux axes de travail : le retour à un questionnaire spécifique à l'ENSACF (incorporable dans les items nationaux, mais dans lesquels les étudiants seront à même de se reconnaître) et le caractère obligatoire. Il convient de noter que les étudiants élus de la CFVE participent depuis 2018, par leurs propositions et leurs votes, à tous les travaux de la CFVE sur les contenus et organisations des enseignements.

#### → Une réorganisation des outils numériques

Pour faire suite à la crise sanitaire de la Covid-19, laquelle a généré deux périodes de confinement, l'ENSACF s'est donné comme objectif d'améliorer ses outils numériques.

Pour les étudiants, un accompagnement spécifique a été mis en place : des aides financières ont été instaurées pour l'acquisition de matériel (webcam, clef 4G, abonnement internet), ainsi que des prêts de PC pour les étudiants boursiers et étrangers.

Après un recensement des besoins d'outils numériques auprès des enseignants, l'ENSACF a fait l'acquisition de 28 tablettes numériques, permettant de faciliter l'enseignement des TD (architecture et arts et techniques de la représentation en particulier) en visio-conférence.

En 2021, l'effort d'investissement sera porté sur l'amélioration du wifi dans l'école et l'installation de pôles visio dans plusieurs salles d'enseignement, afin de permettre un usage durable et stable de l'enseignement semi-présentiel.

Par ailleurs, dès la rentrée 2020 un groupe de travail a organisé la mise en place du télétravail pour l'administration. L'acquisition et l'installation d'un serveur spécifique permettant la connexion à distance aux serveurs internes de l'École et aux logiciels professionnels sont aujourd'hui effectives.

La continuité administrative et pédagogique est garantie, tant en distantiel, qu'en présentiel.

#### → Lutte contre les discriminations

Le ministère de la Culture a pris des initiatives importantes pour garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et favoriser la diversité.

L'ENSACF a proposé en septembre 2018 au Conseil d'administration une charte éthique générale pour l'égalité. Le Conseil a acté la nécessité d'élaborer une charte spécifique à l'école. Ce chantier a été repris récemment.

Dans le but d'inscrire ce projet important dans l'agenda de l'école, un groupe de travail constitué de représentants de chaque communauté (les étudiants et les personnels enseignant et administratif) a été mis en place en novembre 2019 après un appel à candidature. Depuis, ce groupe « Agir pour l'égalité » s'est réuni régulièrement, a suivi une formation et un accompagnement assurés par l'agence de formation EGAE. Ce groupe permet de relayer les informations et les orientations émanant du ministère et de mener des actions de sensibilisation auprès des agents et des étudiants. Il est déjà intervenu auprès de chaque promotion et s'est chargé de la distribution de cartes dans le cadre de l'ouverture de la cellule d'écoute nationale « Allodiscrim / Allosexism ».

En janvier 2020, l'agence EGAE est intervenue auprès de tous les personnels et des étudiants. Pour les trois prochaines années une information et une sensibilisation sont programmées par l'agence EGAE, à l'attention des étudiants de L1 dans le cadre d'un appel d'offre interministériel.

#### → Un projet alimentaire sur les rails

Le projet de réhabilitation du sanatorium en école d'architecture, n'avait initialement pas prévu d'espace de restauration. L'école étant distante de 45 minutes en transport en commun de tous les restaurants universitaires du site clermontois, il avait été décidé en cours de chantier, l'intégration d'une fonction restauration sur le site de Sabourin. Ainsi, les espaces initialement destinés aux activités de la recherche ont été largement amputés au profit d'un espace de restauration rapide.

Si cette offre a répondu à l'expression d'un besoin immédiat, elle n'est en rien satisfaisante. En dépit de la mise à disposition d'un local de 170 m<sup>2</sup> au CROUS, il n'a pas été possible de développer un projet de restauration digne de ce nom, faute de place. Les plats proposés sont peu diversifiés, peu équilibrés et plus coûteux qu'un repas complet dans un restaurant universitaire. À de nombreuses reprises, les représentants étudiants du Conseil d'administration ont fait état de leur mécontentement.

Ainsi, le Conseil d'administration de l'ENSACF a classé au titre de priorité la création d'une fonction de restauration satisfaisante sur le site de Sabourin, considérant qu'il s'agit là d'une question de santé.

Plusieurs échanges avec le directeur du Crous, ont permis d'imaginer la création d'une cafétéria d'une surface de 400 m<sup>2</sup> environ proposant une offre de restauration satisfaisante (plats du jour, plats végétariens, buffet salade, etc.). Il s'agirait donc de construire une extension à l'école ou un édifice indépendant n'impactant pas le parc. Le transfert de la fonction restauration dans de nouveaux locaux permettrait d'attribuer les locaux actuels du CROUS aux activités de recherche de l'ENSACF lesquelles sont en plein développement. Il s'agirait alors d'adapter les locaux de l'annexe de l'école aujourd'hui occupés par la restauration rapide du CROUS (surface de 170 m<sup>2</sup>).

Ce projet est inscrit dans le CPER et a reçu un accueil favorable du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et de Clermont-Auvergne Métropole.

#### → Une reconfiguration du parc et du parking de l'école

Il s'agit d'un véritable engagement de notre école pour soutenir les initiatives étudiantes et développer une pédagogie des liens au vivant.

C'est à l'initiative de l'association « Le Germinarium de Sabourin », association étudiante constituée exclusivement d'étudiants de l'école, que le projet d'aménagement du parc de Sabourin et de végétalisation du parking a été initié. Un plan guide va être conçu dans les mois qui viennent et déclinera un certain nombre d'actions concrètes pour changer notre rapport à la biodiversité. Une première tranche de travaux est prévue à la fin de l'hiver avec la plantation sur le parking d'arbres à hautes tiges et d'arbustes. Ces travaux seront partiellement réalisés par les étudiants de l'ENSACF.



**DIPLÔME D'ÉTUDES  
EN ARCHITECTURE (DEEA)  
VALANT GRADE DE LICENCE**

# SOMMAIRE

<b>1. Caractérisation de l'offre de formation</b>	<b>16</b>
<b>1.1. Objectifs de la formation</b>	<b>16</b>
1.1.1. Liens de la formation avec les axes stratégiques de l'établissement (projet d'établissement)	
1.1.2. La structuration de la formation	
1.1.3. Liens pédagogie-recherche	
<b>1.2. Relations partenariales dans le cadre de la formation</b>	<b>20</b>
1.2.1. Partenariats avec le site universitaire clermontois	
1.2.2. Partenariats avec les structures d'enseignements supérieurs au niveau national	
1.2.3. Partenariats avec les collectivités territoriales et les acteurs du territoire	
1.2.4. Partenariats internationaux	
<b>2. Pilotage de l'offre de formation</b>	<b>24</b>
<b>2.1. Les différents acteurs du pilotage institutionnel</b>	<b>24</b>
2.1.1. Les instances	
2.1.2. Les commissions opérationnelles	
2.1.3. La coordination au sein des enseignants	
<b>2.2. Dispositifs favorisant la participation des étudiants et diplômés au pilotage et à l'évaluation des formations</b>	<b>27</b>
2.2.1. Politique pour une meilleure implication des étudiants dans la formation	
2.2.2. Construction du parcours étudiant par et avec les étudiants	
<b>2.3. Dispositifs de suivi de l'offre de formation</b>	<b>28</b>
2.3.1. Des outils de porter à connaissance de l'organisation et contenus des formations	
2.3.2. Des outils de pilotage interne des formations et de la gestion des moyens	
2.3.3. Une commission dédiée à l'observatoire des diplômés et à l'insertion professionnelle	
2.3.4. Les modalités d'accompagnement à l'insertion professionnelle	
<b>2.4. Dispositifs d'évaluation interne des formations, forces et faiblesses en matière d'attractivité et de réussite</b>	<b>30</b>
2.4.1. Une forte attractivité depuis 7 ans	
2.4.2. Une nouvelle approche des études par les étudiants	
2.4.3. La contribution des étudiants à l'amélioration de la grille des enseignements	

<b>3. Organisation pédagogique de l'offre de formation</b>	<b>31</b>
<b>3.1. Modalités d'inscriptions et de réinscriptions, dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement</b>	<b>31</b>
3.1.1. Modalités d'inscription	
3.1.2. Participation active de l'ENSACF au dispositif "Égalité des chances"	
3.1.3. Accueil des primo-entrants	
3.1.4. Réinscriptions	
3.1.5. Effectifs	
3.1.6. Suivi des étudiants	
3.1.7. Validation des parcours	
<b>3.2. Organisation globale de l'offre</b>	<b>33</b>
3.2.1. Une structuration appuyée sur une progressivité dans l'acquisition des compétences liées à la discipline et des croisements disciplinaires	
3.2.2. Aspect professionnalisant de la formation	
3.2.3. Nouvel axe d'innovation pédagogique	
<b>3.3. Politique de l'établissement en matière de modalités de contrôle des connaissances et compétences</b>	<b>41</b>
<b>3.4. Politique de l'établissement en matière de mobilités et projets à l'international</b>	<b>42</b>
3.4.1. Les moyens dédiés à la mobilité	
3.4.2. La stratégie et les partenariats à l'international	
<b>Fiche de synthèse de la formation</b>	<b>43</b>

# 1. CARACTÉRISATION DE L'OFFRE DE FORMATION

## 1.1. Objectifs de la formation

Les objectifs de la formation pour la période de l'accréditation ne présentent pas de modifications profondes par rapport à ceux qui ont été livrés dans le dossier d'autoévaluation en 2019. La plupart d'entre eux sont donc réaffirmés, en particulier au regard des axes stratégiques du projet d'établissement. Plusieurs objectifs ont été ajustés afin de répondre aux observations du HCERES.

### 1.1.1. Liens de la formation avec les axes stratégiques de l'établissement (projet d'établissement)

Les 5 points du projet d'établissement énoncés en introduction, ont été arrêtés par le collectif de l'ENSACF en mars 2019, à la suite d'un travail mené sur plusieurs années. Ils ont également été à plusieurs reprises partagés auprès des étudiants. Ils sont aujourd'hui le socle de l'ambition de l'ENSACF, objet de la présente demande d'accréditation : l'ensemble des réflexions et des actions menées à l'ENSACF, dans chaque semestre, se réfère à ces cinq points ou à certains de ceux-ci.

La précédente accréditation a permis de défendre une identité de l'ENSACF au service d'un projet d'établissement alors centré sur « **Architecture et Marges** », permettant, tout en réaffirmant la pédagogie de l'école, de faire émerger une synergie nouvelle entre recherche et pédagogie. Cet axe se complétait alors par :

- La volonté de replacer l'école comme une véritable interface entre Enseignement / Recherche / Profession / Politique / Fabrication / Individu / Société devant s'ouvrir sur de nouveaux partenariats davantage ancrés d'un point de vue sociétal ;
- Un cycle Licence, propédeutique et critique, entre « acquisition des fondamentaux » et « questionnement critique », un cycle Master maïeutique et dialectique, accentuant l'autonomie des étudiants autour de « dimension critique » et « niveau de réalité et de complexité » ;
- Une culture associant technique-architectonique-ambiance, autour de deux dimensions, l'une architectonique regroupant géométrie, structure et matière, l'autre des ambiances réunissant acoustique, éclairage et confort thermique ;
- Une « approche globale soutenable » à ses différentes échelles, depuis celle du territoire jusqu'à celle de la matière, en incluant les aspects humains, culturels, politiques ou économiques du milieu où s'insère le projet ;
- Une plus grande ouverture du parcours offert aux étudiants.

Aujourd'hui, avec les récentes évolutions de l'école, cette nouvelle accréditation prolonge et précise cette ambition en l'ouvrant sur les 5 points du projet d'établissement « **Massif Central - Ruralités - Transcalaire - Expérimentation - Marges** ». Ces 5 thèmes constituent des éléments d'appuis partagés par la pédagogie et par le laboratoire Ressources, permettant aujourd'hui de trouver des complicités entre ces espaces de pédagogie et de recherche et entre les différents enseignants (enseignants praticiens et enseignants-chercheurs), complicités qui éclairent les enseignements et les travaux des étudiants, depuis la licence et ensuite en master, jusqu'au doctorat et la formation HMONP. Cette cohérence, à présent effective, dans l'école s'inscrit donc dans la continuité de la précédente accréditation et ouvre sur de nouvelles perspectives.

### Sur l'expérimentation en licence :

- Conforter et développer des espaces liés à l'expérimentation pratique tout au long du parcours des étudiants en licence comme en master, intégrant la manipulation (« le faire »), le travail à l'échelle 1 (« le design build »), l'apprentissage des process conceptuels (expérimentaux, innovants, durables) ou opérationnels (gouvernances, logiques d'acteurs), la recherche par la pratique ;
- Développer des espaces liés à l'expérimentation pédagogique, permettant aux étudiants d'ouvrir des liens vers la recherche par le biais d'enseignements conjoints dans différents champs, par des outils de manipulation associant cours magistraux et travaux pratiques, en explorant de nouveaux outils techniques adaptés (dans la représentation ATR et le numérique par exemple), par des modalités d'enseignement permettant des apports théoriques et pratiques par le biais de Mooc.

### Sur la prise en compte des enjeux liés au changement climatique en licence :

- Conduire à une évolution de la grille pédagogique pour permettre de continuer à mieux intégrer les apports théoriques sur ces enjeux (historiques HCA, techniques STA, sociétaux SHS) en menant une politique de recrutement permettant d'appuyer ces compétences dans l'école ;
- Recentrer les sujets dans des territoires à enjeux, en lien avec ceux du Massif Central, des petites et moyennes villes, des ruralités (sans pour autant forcément privilégier le « local », ces territoires pouvant être considérés à l'échelle nationale ou internationale) ;
- En considérant toujours la question métropolitaine et des grandes villes comme lieu d'une réflexion critique, notamment au travers du thème des marges ;
- En préparant les étudiants au monde dans lequel ils pratiqueront en ouvrant toujours plus les sujets vers une écologie du patrimoine existant, du cycle des matériaux et de la consommation énergétique et des modes de pratiques (opérationnalité et gouvernances).

### 1.1.2. La structuration de la formation

La formation en licence repose à l'ENSACF sur des objectifs, des principes pédagogiques, une organisation de la progressivité par UE, une déclinaison des semestres en thématiques :

#### → OBJECTIFS

1. Maîtriser les bases de la pratique du projet, des outils et des processus de conception à différentes échelles (ville, territoire, édifice, paysage, domestique) et à différents niveaux de complexité (pluralité des points de vue, des contextes, des programmes, des usages, des temporalités) ;
2. Acquérir les outils de la représentation et de la conception du projet ;
3. Acquérir les fondements d'une culture architecturale, d'une culture générale pluridisciplinaire, d'une culture technique et d'une culture de l'information, avec esprit critique, curiosité et discernement ;
4. Maîtriser les principes de dispositions constructives et l'élaboration du détail technique ;
5. Savoir écrire, discourir et communiquer ;
6. Développer la créativité et l'innovation conceptuelle et technique, y compris en réutilisant le « déjà-là » ;
7. Intégrer un questionnement critique lié à l'environnement en général et à la transition écologique en particulier ;
8. Parvenir à un premier niveau d'autonomie dans la pratique des savoirs et des savoir-faire dispensés, qui soit approfondi en cycle master.

## → PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

- Le projet d'architecture comme axe fondamental des apprentissages ;
- La transversalité des disciplines, établie au sein de chaque semestre ;
- La progressivité des compétences au sein de chaque UE ;
- L'appréhension de la complexité ;
- L'autonomie progressive de l'étudiant dans l'approche des savoirs et compétences ;
- Des modalités pédagogiques encourageant l'expérimentation et l'approche transcalaire.

## → ORGANISATION DE LA PROGRESSIVITÉ PAR UE

Chaque semestre du cycle licence comporte 4 Unités d'Enseignement : la première consacrée au projet d'architecture et urbain et les trois autres consacrées aux disciplines associées à l'enseignement du projet. Ce dispositif fabrique une trame pédagogique scindée pour chacun des 6 semestres sur les 4 entités suivantes :

- UE.1 : Conception architecturale et urbaine
- UE.2 : Cultures et Sociétés
- UE.3 : Expression et représentation
- UE.4 : Sciences et techniques.

L'UE "Parcours Personnel" - PP comporte les apports complémentaires : langues, stages, possibilités de bi-cursus.

## → THÉMATISATION PAR SEMESTRE

### S1 : Parcourir et habiter le paysage

Le premier semestre est une initiation à l'architecture. Il débute par un voyage d'immersion transdisciplinaire. Les étudiants abordent les thèmes fondamentaux de l'architecture, acquièrent un vocabulaire pour décrire et projeter, réalisent des expérimentations spatiales à différentes échelles, se familiarisent avec les outils de la représentation, acquièrent des connaissances techniques, historiques, philosophiques et paysagères. Ces enseignements sont complétés par des cours de langues et des cours de soutien pour les étudiants en difficulté signalée.

### S2 : Espaces et usages de l'Habiter

Proposant un premier regard sur la ville, le semestre 2 poursuit l'étude des fondamentaux de l'architecture, notamment avec l'histoire de l'ère moderne. S'appuyant sur l'échelle domestique, le projet explore les relations espace / usage de l'habiter, la gradation et les seuils depuis l'espace public jusqu'à l'espace intime. Dans un contexte urbain constitué, plusieurs propositions architecturales individuelles cohabitent et s'assemblent.

### S3 : Construire les espaces du commun

Le semestre 3 prolonge ce qui a été vu aux semestres précédents, avec une attention plus particulière portée aux enjeux constructifs. Il s'agit pour les étudiants de comprendre que tout édifice est par définition construit. Qu'il assemble, associe, superpose des matériaux aux caractéristiques propres capables d'émouvoir, de transformer un lieu en lui conférant une atmosphère.

### S4 : Hybridation habitat/édifice

Le semestre 4 développe, sur les relations entre Architecture et Lieu, des thématiques sur les lieux urbains, leurs espaces et édifices publics, leurs relations avec l'habitat. Une multitude de configurations urbaines, de dispositifs spatiaux, architecturaux, et situations habitées, sont explorées par la conception de projets, par l'immersion et l'analyse de lieux, par apports de contenus historiques et théoriques. Les connaissances constructives, la maîtrise des outils de représentation et d'expression sont également approfondies.

### S5 : Milieu, métropole, territoire

La compréhension d'enjeux, la formalisation spatiale d'une hypothèse de transformation urbaine à l'échelle large d'un quartier de la ville de Clermont-Ferrand permettent d'aboutir à une figure qui conditionne des situations de projets architecturaux. En retour, un travail à l'échelle domestique précise les modes de fabrication du projet en s'attachant à définir de manière simultanée les qualités des espaces publics, intermédiaires et privés et les typologies de logements interrogeant les usages, les modes de circulation, la densité, les espaces communs et la variété des logements proposés.

### S6 : Habiter les territoires ruraux

Le semestre 6 questionne les mutations liées aux territoires ruraux du massif central, territoire d'étude privilégié, en lien avec la thématique des Ruralités du projet d'établissement : semaine in-situ, partenariat avec une collectivité et dialogue avec les acteurs du territoire, sensibilisation aux politiques publiques conduisent à s'emparer de sujets d'actualité, d'initier à la stratégie territoriale et de développer des projets d'architecture ancrés. Ces problématiques s'inscrivent par ailleurs dans le cadre plus large du Réseau Scientifique et Thématique ERPS- Espace Rural Projet Spatial. Le rapport d'études, travail de réflexion personnel encadré, vise à initier les étudiants à la recherche.

#### 1.1.3. Liens pédagogie-recherche

28 enseignants-chercheurs de l'unité de recherche Ressources, provenant de tous les champs disciplinaires, sont impliqués dans la formation de licence (voir tableau, ci-dessous).

	Contractuels	Maîtres de conférences	Professeurs
TPCAU	3	8	2
VT	3	2	
HCA	1	2	
SHSA		2	
ATR		1	
STA	1	2	1

Grâce à cette implication, la recherche et la pédagogie s'articulent et se nourrissent mutuellement, sous deux formes :

- **L'enseignement par la recherche** qui consiste en la mobilisation par les enseignants-chercheurs des résultats de leurs travaux de recherche comme matière des cours dispensés. Cette forme d'articulation entre la recherche (dans le sens le plus large du terme) et la pédagogie existe plus ou moins dans toutes les UE de la licence, même si elle est encore plus franche en cycle master, dans le cadre des séminaires et des cours d'approfondissement ;
- **L'enseignement pour la recherche** : dans le sens de l'apprentissage des méthodes et des outils de la recherche en tant que compétences utiles à l'exercice de divers métiers d'architecture. Il est visé, en licence par les UE Cultures et Sociétés, et en 3<sup>e</sup> année particulièrement par le rapport d'études, conçu comme un mémoire de licence. L'assimilation et l'application de la rigueur et des méthodologies de la recherche pourraient néanmoins être renforcées dans l'enseignement de projet par une meilleure valorisation et évaluation, ainsi qu'une harmonisation des attentes des différentes équipes enseignantes.

Du fait de la consolidation de la recherche au sein de l'école, avec la labélisation au 1<sup>er</sup> janvier 2021 de l'équipe de recherche "Ressources" en qualité d'Unité de recherche hébergée conjointement par l'ENSACF et l'Université Clermont Auvergne, les axes thématiques scientifiques dans lesquels s'inscrivent les travaux des enseignants-chercheurs de l'école sur "les marges de l'architecture" et "l'architecture des marges" transparaîtront encore mieux dans les contenus des enseignements délivrés.

Plusieurs thématiques actuellement étudiées au sein de l'UR Ressources et correspondant à des programmes de recherche financés par des institutions extérieures à l'ENSACF (Caisse des dépôts, Région et DRAC AURA, PUCA, ANR...) alimenteront les réflexions théoriques des cours magistraux de la licence dans les champs disciplinaires VT, SHSA, TPCAU, STA. Ces thématiques porteront :

- sur les nouvelles logiques de la métropolisation et sur les interactions, de plus en plus ténues existantes avec les campagnes environnantes ;
- sur la sociologie des quartiers "sensibles", des banlieues en marge ;
- sur la compréhension des enjeux de la transition territoriale contemporaine à partir des figures archaïques et pratiques d'initialités qui caractérisent les usages et démarches des architectes aujourd'hui ;
- sur l'étude de nouveaux matériaux vertueux en matière environnemental (bio-géo-sourcés) ;
- sur l'innovation de l'enseignement par les pédagogies numériques.

La participation des doctorants de Ressources viendra compléter cet apport direct de la recherche dans les enseignements à partir des sujets de thèses actuellement financées par des contrats doctoraux et des contrats CIFRE (Évaluation des consommations énergétiques des sites commerciaux, analyse des filières courtes de matériaux de construction en territoire...)

## 1.2. Relations partenariales dans le cadre de la formation

### 1.2.1. Partenariats avec le site universitaire clermontois

Plusieurs thématiques de la formation de licence se recoupent avec celles du site universitaire clermontois et sont appelées à se développer :

- Dans les domaines des ruralités et du développement local, en particulier, dans le Massif Central, les liens existants avec l'**Institut d'Auvergne du développement des Territoires (IADT)** dans le cadre du double diplôme STRATAM, pourront s'affirmer notamment dans le semestre 6 "habiter les territoires ruraux" ;
- Dans le domaine de l'expérimentation, des pratiques doivent pouvoir être partagées avec les enseignements proposés à **Polytech** ;
- Dans le domaine de l'innovation pédagogique, un rapprochement pourrait s'effectuer avec l'**Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE Clermont Auvergne)** ;
- Le partenariat avec l'UCA, qui permet l'entrée des étudiants diplômés de l'ENSACF au **Diplôme d'Université de droit immobilier**, doit également être porteur d'enrichissements pédagogiques.

De même, un projet est à l'étude pour développer, avec l'**IUT du Puy-en-Velay**, un enseignement croisé sur le BIM, associant enseignants et étudiants architectes et techniciens supérieurs dans un projet commun pour l'approche concrète de cet outil. Un premier croisement pourra s'opérer au second semestre de l'année universitaire 2020-2021 par l'intervention des enseignants-chercheurs de l'IUT dans le cadre des enseignements des outils numériques en licence 2 et 3 sur les thématiques de la morphogénèse, du BIM et de l'intelligence artificielle. Si les conditions le permettent, un déplacement au fablab de l'IUT du Puy-en-Velay est également envisagé.

À moyen terme, la mise en place d'un nouveau **Réseau Scientifique Thématique (RST) sur les cultures numériques et le patrimoine** pourrait voir le jour sur la base du partenariat entre l'ENSACF et l'IUT du Puy-en-Velay. La candidature portant création de ce RST pourrait être transmise dans le courant de l'année 2021 au Bureau de la Recherche Architecturale Urbaine et Paysagère (BRAUP) du ministère de la Culture.

Le dispositif du **double diplôme architecte-ingénieur**, partenariat établi avec le département génie civil de Polytech Clermont-Ferrand, est reconduit pour la période de l'accréditation.

Ce partenariat, qui permet aux étudiants de l'ENSACF et de Polytech d'obtenir le diplôme d'État d'architecte et le diplôme d'Ingénieur en Génie civil en sept années d'études, ne connaîtra pas, dans les prochaines années, de profondes modifications dans ses contenus pédagogiques qui correspondront toujours, pour les étudiants architectes, à des enseignements complémentaires dans les domaines des mathématiques, résistance des matériaux, mécaniques des milieux continus... proposés tout au long des cycles de licence et master.

Néanmoins, les axes d'améliorations organisationnels suivants sont à l'étude afin de renforcer les liens entre les étudiants architectes et ingénieurs, fluidifier le fonctionnement du dispositif et *in fine* parvenir à améliorer substantiellement le taux de réussite à l'issue de la licence :

- Favoriser des temps d'échanges entre les étudiants architectes préparant le double diplôme architecte-ingénieur (AI) et les étudiants ingénieurs (IA) préparant le double diplôme ingénieur-architecte ;
- Favoriser la considération de l'engagement des étudiants du double diplôme ;
- Sensibiliser les enseignants sur la pertinence de cette double formation ;
- Valoriser institutionnellement cet engagement par la délivrance à la fin du cycle de licence d'une attestation de réussite ou d'une valorisation dans l'annexe au diplôme ;
- Effectuer une comparaison des partenariats existants dans les autres écoles en termes d'objectifs, de moyens et de résultats.

### 1.2.2. Partenariats avec les structures d'enseignements supérieurs au niveau national

- **Les Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau (GAÏA)** appuyant la dimension de l'expérimentation en licence.

En première année S1 - UE 1.1, la semaine aux Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau GAÏA, permet une série d'exercices visant à un double objectif :

- un travail d'expérimentation sur les relations entre corps et espace, (positionnement, orientation, dimension relative, volume, mouvement, poids, plasticité, potentiel expressif...);
- un travail de construction à l'échelle 1, grandeur nature.

L'expérience aux GAÏA se renouvelle, en troisième année de licence dans le cadre des UE 6.3 et 6.4. Cette semaine aux Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau permet aux étudiants la mise en pratique de deux dimensions de l'expérimentation à l'échelle 1 :

- D'une part, avoir un rapport concret avec les matériaux et leur mise en œuvre dans les « règles de l'art » ;
- D'autre part, de devoir répondre à une commande et de faire « œuvre » (ces deux registres stimulant le continuum conception/fabrication).

- **Programme "Hybridation des enseignements"** lancé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour 2020-2022, appuyant la dimension de l'expérimentation pédagogique.

L'ENSACF est membre du projet "Ressources" porté par un consortium d'établissements d'enseignements supérieurs qui est lauréat du programme "Hybridation des enseignements" lancé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour 2020-2022.

Ce projet, élaboré conjointement par les différents établissements du consortium (les ENSA de Grenoble, Lyon, Clermont-Ferrand, Versailles, Rouen, INSA Lyon, Grands Ateliers et l'École de Chaillot), permet à tous les partenaires de proposer aux étudiants des trois années du cycle licence un programme d'enseignement STA autour des matériaux bio-sourcés et géo-sourcés, innovant dans les contenus comme dans les méthodes (expérimentation et pédagogie numérique).

### **1.2.3. Partenariats avec les collectivités territoriales et les acteurs du territoire**

L'ENSACF construit régulièrement et dans la durée des partenariats avec les acteurs du territoire, Villes et Parcs Naturels Régionaux notamment. L'ENSACF a notamment une convention-cadre avec la Ville de Clermont-Ferrand depuis de nombreuses années sur des thématiques aussi diverses que l'aide aux étudiants, les relations internationales, la culture architecturale et l'éducation artistique et culturelle.

L'ENSACF a engagé des actions avec les PNR : entre 2015 et 2018 avec les PNR du Livradois-Forez et des Monts d'Ardèche, avec l'objectif, pour les étudiants de licence, d'aborder, par l'arpentage et les rencontres avec les acteurs des territoires, des problématiques ciblées.

Depuis 2019, un partenariat, interrompu par la crise sanitaire, avec la Direction Départementale des Territoires du Cantal et trois communes du Cantal prolonge les actions des étudiants de licence dans le sud-ouest du Massif Central.

En Master, l'ENSACF a engagé ces trois dernières années des partenariats avec des communes des départements de l'Allier (Haut-Bocage), du Puy-de-Dôme (Saint-Nectaire, Saint-Jean-en-Vals, Champeix, Thiers) et du Cantal (Saint-Flour), donnant lieu à des publications (Saint-Flour 2019, Haut-Bocage 2020)

Des partenariats sont en cours de construction avec la CAPEB et la FFB.

En S.5, avec l'Agence d'urbanisme de Clermont Métropole proposant des sites à interroger par le projet pour faire émerger des prospectives en amont.

Dans le cadre du programme POPSU Clermont Auvergne Métropole, l'ENSACF pilote en lien étroit avec l'Unité Mixte de recherche "Territoires" (UCA et VetAgrosup) des recherches sur les processus de métropolisation de l'agglomération clermontoise. Sont décryptés les mécanismes déjà à l'œuvre ou en gestation qui permettent à ce nouveau territoire métropolitain de collaborer à différentes échelles pour renforcer son attractivité en précisant son image, et en s'ouvrant aux autres.

Les résultats de ces travaux irriguent l'enseignement "théorie de l'urbanisme et projet urbain" de la licence 3.

Ce projet s'inscrit désormais dans une démarche internationale, dans le cadre du Réseau International des Villes Michelin (cf § 4), avec l'Agence d'Urbanisme de Clermont Métropole et Agro-ParisTech : une summerschool sur les questions d'agriculture urbaine sera ouverte à l'été 2022, en partenariat avec 5 villes européennes du Réseau.

### **1.2.4. Partenariats internationaux**

Cf également 3.4 "Politique de l'établissement en matière de mobilités et projets à l'international"

- 29 conventions sont actives avec des universités étrangères : 16 au sein de l'UE, 1 hors UE, 10 sur le continent américain, 2 en Asie. 90 places sont ouvertes à la mobilité sortante ;
- L'ENSACF travaille étroitement avec le groupe de pilotage « Relations Internationales » de l'UC2A dont elle est membre et participe notamment aux salons internationaux conjointement ;

- Le projet Iacobus est un partenariat structurant avec les universités La Corogne, Regensburg et Erevan sur la question du patrimoine bâti depuis 20 ans ; Il a désormais pour objectif l'ouverture d'un double-diplôme international (en master) ;
- Depuis 3 ans, implication forte dans le nouveau Réseau International des Villes Michelin, rassemblant, à l'initiative de la Ville de Clermont-Ferrand, 50 villes dans le monde accueillant une entreprise Michelin et des activités de recherche. Le réseau met en relation et en projets les partenaires universitaires, politiques, scientifiques, associatifs, etc. dans le cadre d'expertises croisées innovantes.

## 2. PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

### 2.1. Les différents acteurs du pilotage institutionnel

#### 2.1.1. les instances

Le Conseil pédagogique et scientifique (CPS)

##### Principales missions en matière de pilotage

Le Conseil Pédagogique et Scientifique est composé de la CFVE et de la CR : il définit les orientations stratégiques et opérationnelles de l'École en matière de formation et de recherche, opère, en formation plénière, le lien entre la recherche et la formation, et, dans son format restreint, organise le recrutement des enseignants-chercheurs et le suivi des carrières des enseignants titulaires.

##### Principaux objectifs en matière de pilotage dans le cadre de la période d'accréditation

- Déploiement des 5 axes du projet d'établissement ;
- Renforcement du lien pédagogie / recherche ;
- Conception d'outils de pilotage pérennes ;
- Stratégie de recrutement sur 5 ans permettant de répondre aux attendus du décret de 2018 (CPS en formation restreinte).

La Commission des formations et de la vie étudiante (CFVE)

##### Principales missions en matière de pilotage

La commission des formations et de la vie étudiante est compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes questions relatives à l'organisation des études et à l'offre de formation, et aux conditions de vie et de travail des étudiants.

La CFVE est composée d'enseignants (titulaires, associés et contractuels), d'agents administratifs et d'étudiants élus. Une attention particulière est portée à l'association des élus étudiants au travail de la commission par la composition de trinôme enseignants-administratifs-étudiants sur la majorité des travaux menés dans la commission.

##### Principaux objectifs en matière de pilotage dans le cadre de la période d'accréditation

Tableaux des heures enseignées : outil de suivi et de contrôle qualitatif et quantitatif de la grille pédagogique en s'appuyant sur les outils permettant l'analyse des heures enseignées, par UE, semestres, années et champs disciplinaires.

Trames rédigées : mise à jour continue des trames rédigées par DE, Champs et semestre permettant une lecture :

- Des sujets traités spécifiques, de la progressivité, des modalités pédagogiques ;
- Des liens avec le projet d'établissement ;
- Des liens avec la recherche ;
- Des évolutions engagées ou des prospectives envisagées.

Les deux points précédents visent à donner une lecture à l'instant T des contenus dispensés dans l'école :

- À l'ensemble des parties prenantes enseignants, administration et étudiants ainsi qu'aux différentes instances et commissions ;
- À toute personne extérieure, personnalités invitées, candidats au recrutement, partenaires ;
- Lors des campagnes d'évaluation HCERES.

Travail spécifique :

- Renforcement de la transdisciplinarité par un travail spécifique avec chaque champ notamment sur les outils techniques (ATR et STA) ;
- Optimisation de l'emploi du temps des étudiants ;
- Mise à jour complète du livret de l'étudiant dès la rentrée 2021-22 ;
- Valorisation du parcours étudiant.

Animation d'une concertation collective élargie dans l'école :

- Mise en place d'une réflexion élargie associant collectivement et directement l'administration, les enseignants et les étudiants ;
- Réflexion globale sur les évolutions et les innovations pédagogiques à mettre en place pour répondre aux nouveaux besoins.

### **La Commission de la recherche (CR)**

#### **Principales missions en matière de pilotage**

La commission de la recherche est compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes questions relatives aux orientations et à l'organisation de la recherche et la valorisation de ses résultats.

#### **Principaux objectifs en matière de pilotage dans le cadre de la période d'accréditation**

Favoriser la mise en place d'outils pour faciliter les interactions entre recherche et pédagogie :

- Inviter des chercheurs ou des profils hybrides praticiens chercheurs dans le cadre des conférences de l'école ;
- Valoriser la production de Ressources auprès des étudiants ;
- Identifier et mettre en visibilité les Cours Magistraux portés par des chercheurs (tous les CM ne le sont pas) qui pourraient être identifiés comme des « cours-conférences » ;
- Rendre visible et lisible la filière doctorale, dans le livret de l'étudiant, sur le site web.

### **Le Conseil d'administration (CA)**

#### **Principales missions en matière de pilotage**

Le Conseil d'administration, constitué de 20 membres, délibère sur le contrat pluriannuel conclu avec l'État, le budget, les conventions avec les autres établissements d'enseignement supérieur ou de recherche, les programmes d'enseignement, les projets immobiliers, le règlement intérieur (selon décret 2018-109 du 15 février 2018)

#### **Principaux objectifs en matière de pilotage dans le cadre de la période d'accréditation**

Le Conseil d'administration décide des grandes orientations de l'école :

- En appuyant les 5 points du projet d'établissement particulièrement sur la question de l'expérimentation et de la recherche ;
- En définissant les grandes lignes en matière de recrutement ;
- En attachant un soin particulier au bien-être étudiant et des moyens mis à leur disposition durant leur formation ;
- En effectuant un contrôle budgétaire des moyens mis en œuvre pour leur mise en place. (outil de suivi des évolutions des investissements et leurs diversifications) ;
- En entretenant un dialogue permanent avec l'UCA dans le dispositif d'intégration au site.

### **2.1.2. Les commissions opérationnelles**

Elles accompagnent et mettent en œuvre les décisions des instances élues sur le plan opérationnel. Elles sont composées d'enseignants, étudiants et personnels administratifs volontaires, nommés par le directeur. Elles comprennent obligatoirement un élu du CPS.

#### **COVP - Commission d'Orientation et de Validation des Parcours**

Orientation des étudiants, suivi des parcours, équivalences, recrutement des étudiants étrangers. Elle se réunit à la fin de chaque semestre.

#### **CRIV - Commission Relations Internationales et Voyages**

Examen des demandes de mobilités, développement des projets internationaux, développement des mobilités enseignantes, rationalisation des propositions de voyages pédagogiques dans le cadre du projet d'établissement et des objectifs de la CFVE.

#### **CVCA - Commission de Valorisation de la Culture Architecturale**

Développement du programme de conférences, expositions, résidences, publications, en lien avec les axes du projet d'établissement.

#### **CINE - Commission Informatique et Numérique pour les Enseignements**

Préparation des investissements numériques, réponses aux besoins étudiants, enseignants et administratifs.

#### **Commission stages et HMONP**

Suivi et validation des stages étudiants, mise en œuvre du programme HMONP, dispositifs liés à la professionnalisation.

#### **FAMS Fonds d'Aide Madeleine Simonet**

Aides financières aux étudiants en difficultés, comprenant des partenaires extérieurs (subventions du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes).

### **2.1.3. La coordination au sein des enseignants**

Les coordonnateurs de semestres, les responsables de DE, les responsables de champs disciplinaires sont les référents des semestres, DE ou champs dont ils ont la coordination, interlocuteurs privilégiés de la CFVE et des services administratifs (Direction des études et des relations internationales notamment). Les coordonnateurs de semestre assurent donc le lien entre l'ensemble des enseignants de Unités d'enseignement des semestres dont ils ont la charge et l'ensemble des instances de l'école, l'administration et les étudiants. Ils participent directement à l'établissement annuel des plannings et des emplois du temps. Ils sont consultés pour les recrutements des enseignants et contribuent directement au processus conduisant à ces recrutements.

- Chaque semestre est placé sous la coordination d'un enseignant disposant d'heures de décharges pour l'animation du semestre, la coordination des enseignements, la proposition d'orientations pédagogiques en lien avec les équipes enseignantes ; ces coordonnateurs sont des enseignants titulaires ou associés du champ TPCAU, désignés par la CFVE ;
- Chaque domaine d'étude de master est placé sous la coordination d'un enseignant ou d'un collectif d'enseignants proposé par le DE et désigné par la CFVE ;
- Chaque champ disciplinaire est placé sous la coordination d'un enseignant titulaire, qui, en lien avec la CFVE, en définit les objectifs, veille à la progressivité des apprentissages et au lien transdisciplinaire.

## **2.2. Dispositifs favorisant la participation des étudiants et diplômés au pilotage et à l'évaluation des formations**

### **2.2.1. Politique pour une meilleure implication des étudiants dans la formation**

- Les étudiants peuvent participer à l'évaluation des enseignements via l'enquête annuelle accessible sur le portail Taïga ; cette évaluation a connu, depuis l'adoption du processus et du format "Taïga", une forte baisse des contributions étudiantes ; elle sera révisée par la CFVE en 2021 pour permettre une meilleure appropriation du processus par les étudiants : retour à un questionnaire spécifique ENSACF adossé aux items de Taïga, caractère obligatoire de l'évaluation ;
- Les étudiants sont représentés au sein du Conseil d'administration par 3 élus qui ont un pouvoir décisionnaire ;
- Les étudiants sont représentés par 5 élus au sein de la Commission de la Formation et de la Vie étudiante (CFVE) où ils sont force de proposition et détiennent un pouvoir décisionnaire au même titre que les autres élus ;
- L'ENSACF soutient fortement les associations étudiantes : subvention d'aide au fonctionnement, et sur projet, soutien à la formation des étudiants engagés dans les associations, participation des associations aux projets stratégiques de l'École - pour 2020-2022 par exemple : aménagement du parc et du parking de l'école par l'Association Germinarium dans le cadre du projet d'établissement.

### **2.2.2. Construction du parcours étudiant par et avec les étudiants.**

L'ENSACF a engagé un travail qui doit se concrétiser durant cette nouvelle période d'accréditation de manière à rendre, plus encore, les étudiants acteurs dans la construction de leur formation.

Au sein du programme de formation, les étudiants peuvent d'ores et déjà sélectionner les enseignements ou accompagnements au choix :

- Exercice transversal dans l'UE 2-1 en licence 1 : l'exercice met en relation l'architecture avec une discipline d'un autre champ : arts plastiques (ATR), construction (STA), histoire (HCA), paysage (VT), philosophie (SHS), sociologie (SHS), soit 6 exercices transversaux au choix pour les étudiants. Il s'agit de montrer l'apport d'une de ces disciplines, et son caractère indispensable pour l'architecture ;
- Double-cursus architecte-ingénieur, aménagé dans la grille des enseignements, avec des enseignements complémentaires de Polytech Clermont-Ferrand ; en 2020, la CFVE a par ailleurs voté, après avis de la coordination ENSACF / Polytech, la dispense des enseignements de STA-CIMA aux étudiants inscrits dans le double-cursus ; cette disposition a été mise en œuvre à la rentrée 2020 ;
- Au sein de l'UE 6.3 en licence 3 sont proposés aux étudiants des enseignements au choix permettant des travaux en groupes restreints et une plus grande diversité d'expériences. Croisant les disciplines, associant l'ENSACF à des partenariats extérieurs, approfondissant des projets internationaux, cette unité d'enseignement 6.3 fait également une large place à l'expérimentation et au faire, au cœur du projet de l'ENSACF (Le Kiosque, Techniques du patrimoine et construction durable, instant city : Popsu, Le milieu et ses mesures, Structures tendues) ;
- Cours de langues (obligatoires), au choix Anglais ou Espagnol, jusqu'au passage du CLES.

Les étudiants peuvent également moduler la linéarité du cycle de licence avec :

- La possibilité de construire une année de césure afin d'acquérir une expérience professionnelle ou personnelle en France ou à l'étranger ;
- L'accompagnement au statut d'étudiant entrepreneur, dans le cadre du dispositif Pépite, permettant un accompagnement par l'administration et un enseignant, des aménagements de cursus, des dispenses de stages... ;
- La possibilité de réaliser en L3 (ou en M1) une année en mobilité internationale : 29 universités au choix, 90 places offertes aux 240 étudiants de ces deux années ;
- La possibilité de valoriser son engagement étudiant, en application du décret n°2017-962 du 10 mai 2017 : engagement reconnu dans le cadre de l'évaluation des compétences, connaissances et aptitudes acquises à l'occasion de cet engagement ; la mise en œuvre de la reconnaissance de l'engagement étudiant est prévue en 2021 après élaboration des modalités par la CFVE (travail en cours) ;
- La possibilité d'échelonner les UE à acquérir sur 4 ans, avec un accompagnement spécifique de la Direction des études et des relations internationales.

Enfin, des aides spécifiques sont proposées :

- Soutien dans certaines disciplines, sur proposition de l'enseignant ou demande de l'étudiant ;
- Accompagnement personnalisé par un moniteur ;
- Aménagements pour les étudiants handicapés, sportifs et artistes de haut niveau.

Les représentants des étudiants élus au sein de la CFVE sont co-décisionnaires de tous ces dispositifs, qui sont systématiquement établis par cette commission.

Ils interviennent également dans le suivi des parcours des étudiants au sein de la COVP.

Ils sont enfin sources de proposition et de vote au sein du CA.

## **2.3. Dispositifs de suivi de l'offre de formation**

L'ENSACF développe depuis deux ans, des outils de suivi, de porter à connaissance et de pilotage de son offre de formation. Ces travaux sont conduits par la CFVE avec les services administratifs de l'École.

Par ailleurs une attention particulière est portée à l'insertion professionnelle des étudiants, sa préparation et son suivi.

### **2.3.1. Des outils de porter à connaissance de l'organisation et contenus des formations**

Ils ont vocation à mieux éclairer les étudiants sur leur parcours, à enrichir le dialogue entre les enseignements, à faire connaître l'offre pédagogique de l'ENSACF en externe.

- Cartographie des enseignements, permettant d'avoir une lecture globale et détaillée des enseignements, de la progression des apprentissages par domaine ou par spécificité, d'identifier les positionnements des axes forts de la politique de l'établissement (expérimentation, ruralité...);
- Trames des enseignements : descriptif exhaustif des enseignements et de leur progression, par champ, sur l'ensemble du cursus ;
- Trames des semestres : descriptif des enseignements par semestre, objectifs et déroulement ;
- Trames des Domaines d'Étude en master : descriptif des objectifs et enseignements au sein de chaque DE.

### **2.3.2. Des outils de pilotage interne des formations et de la gestion des moyens**

- Tableau général des semestres, UE, enseignements, enseignants, ECTS, coefficients, heures CM et TD, incluant les données RH des enseignants : il permet de mieux piloter la structuration des enseignements, le poids des champs disciplinaires, l'analyse des moyens d'enseignement et de structuration des équipes pédagogiques, de piloter le recrutement des enseignants ;
- Mise en œuvre de l'outil de gestion des emplois du temps Hyperplanning ;
- Suivis statistiques des cohortes (notamment dans le cadre des enquêtes SISE).

### **2.3.3. Une commission dédiée à l'observatoire des diplômés et à l'insertion professionnelle**

L'ENSACF tient à jour depuis 2010 les enquêtes sur le devenir des diplômés. Les diplômés sont interrogés sur leur insertion professionnelle à 6 mois, un an et trois ans avec un taux de réponse satisfaisant (57% sur la dernière enquête). Plus spécifiquement l'ENSACF tient à jour depuis 7 ans un outil statistique très précis sur les cohortes d'ADE en HMONP, donnant notamment des indications sur les lieux d'exercice professionnel, les salaires et la nature des contrats (CDD et CDI)...

La commission stages/HMONP, mise en place à partir de 2020, est amenée à réfléchir sur l'amélioration ou/et l'élaboration de nouveaux outils de suivi des diplômés et d'insertion professionnelle (refonte des questionnaires et des formats de diffusion). Cette commission est composée d'un enseignant et d'un ATS, membres de la CFVE, d'enseignants, et d'un ATS.

### **2.3.4. Les modalités d'accompagnement à l'insertion professionnelle**

Les étudiants de l'ENSACF peuvent découvrir la diversité des métiers par les enseignements et des tables-rondes :

- Une présentation des différentes pratiques du métier par des enseignements diversifiés et transversaux ;
- La découverte de pratiques professionnelles par des tables-rondes dédiées (tables-rondes « métiers », nuit doctorale).

L'ENSACF met en place plusieurs dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (stages, césures, HMONP) :

- La mise à disposition des étudiants d'un fichier d'offreurs de stages ;
- La préparation au stage dans le cadre d'une UE ;
- L'appui d'un administratif sur les démarches tout au long du stage ;
- La diffusion sur la page Facebook de l'ENSACF (groupe fermé) des offres de stages d'emploi ;
- Le relais ciblé, en fonction du profil demandé, de l'offre d'emploi ou de stages.

## **2.4. Dispositifs d'évaluation interne des formations, forces et faiblesses en matière d'attractivité et de réussite**

### **2.4.1. Une forte attractivité depuis 7 ans**

Le nombre de demandes d'inscriptions est en très forte augmentation depuis plusieurs années à l'ENSACF (1553 dossiers déposés dans Parcoursup pour 2020), et notamment depuis l'installation de l'École dans les nouveaux locaux du site de Sabourin. L'ENSACF comptait 106 étudiants en licence 1 à la rentrée 2013, 125 à la rentrée 2020.

Les demandes de transfert entrants en Master sont également en augmentation, possiblement dues à une notoriété accrue des Domaines d'Etude mis en place à l'École.

Par ailleurs, les étudiants de l'ENSACF quittent peu l'École, ce qui empêche le recrutement de nouveaux étudiants en cours de cursus, les effectifs étant saturés.

Cette situation conduit en 2020 l'ENSACF à revoir sa politique de recrutement, afin de maintenir la qualité de l'encadrement (à moyens constants depuis de nombreuses années) et de permettre l'arrivée d'étudiants en provenance d'autres établissements.

La CFVE et le CA ont d'ores et déjà voté la baisse du nombre de places ouvertes dans Parcoursup en 2021. Un travail sera à conduire spécifiquement pour adapter les modalités d'accueil par voie de transfert à l'entrée du master dans 3 ans.

### **2.4.2. Une nouvelle approche des études par les étudiants**

On constate concomitamment un allongement de la durée des études pour les étudiants, en particulier avec le développement du dispositif de césure, et l'augmentation des mobilités OUT, que les étudiants vivent comme des expériences complémentaires et un allongement du cycle d'études. Ils sont en cela accompagnés par l'administration de l'ENSACF.

Ce mode évolutif de gestion de son parcours par l'étudiant, en lien avec la direction de l'École, modifie la linéarité des cursus et les études prévisionnelles d'effectifs.

L'École doit, bien sûr, s'adapter à ces évolutions, et accompagner les étudiants dans la construction de leurs parcours, ce qu'elle fait par des rendez-vous individuels avec les étudiants et un service consacré à la professionnalisation et aux projets personnels des étudiants.

### **2.4.3. La contribution des étudiants à l'amélioration de la grille des enseignements**

Les élus étudiants à la CFVE ont un rôle important dans ce domaine. Participant aux travaux de la commission, qui se réunit une à deux fois par mois, ils contribuent à l'amélioration de l'offre de formation, à la construction de nouvelles structurations pédagogiques.

La CFVE a, par exemple, fixé comme priorité de ses travaux en 2020 l'allègement de l'emploi du temps en L3. Son travail, qui a mobilisé l'ensemble des enseignants de l'École en séminaire en janvier 2020, a permis de libérer une demi-journée de travail par semaine pour les étudiants.

## 3. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

### 3.1. Modalités d'inscriptions et de réinscriptions, dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement

#### 3.1.1. Modalités d'inscriptions

En 1<sup>re</sup> année de licence, l'admission à l'ENSACF se fait prioritairement via **Parcoursup**.

La politique de sélection est volontairement très ouverte, pour permettre d'accueillir une diversité de profils, tant académiques que sociaux, qui enrichissent la pédagogie de l'enseignement du projet d'architecture. L'ENSACF se revendique par ailleurs comme une École non sélective. L'admission des étudiants est réalisée en deux temps :

- Admissibilité des candidats présentant une moyenne minimale de 10/20 en 1<sup>re</sup> et Terminale dans toutes les disciplines non pondérées, hors disciplines sportives, ainsi qu'aux épreuves anticipées du baccalauréat, sans distinction de filière ;
- Admission après un entretien avec un jury, sur la base de 6 critères : pertinence du parcours scolaire au regard de la formation, motivation et projet personnel, ouverture à l'architecture, centres d'intérêt, capacité à construire et énoncer un propos personnel, maturité, originalité, inventivité du propos.

La sélection est cependant très forte avec en moyenne, ces 3 dernières années, 1300 à 1500 candidatures pour 108 places proposées.

Les candidats entrant par **équivalence** (à partir de la L2) doivent adresser un dossier papier constitué de renseignements relatifs au cursus scolaire (bulletins de classe de terminale, résultats et diplôme du bac, autres diplômes accompagnés des attestations de résultats), d'une lettre de motivation, d'un dossier personnel de 20 pages maximum (éléments démontrant que l'orientation souhaitée s'inscrit dans le cadre d'un projet de formation réfléchi, pratique du dessin, activités personnelles particulières, stage...). Les dossiers sont soumis à une commission d'enseignants de la COVP.

Les **candidats étrangers** adressent leur candidature via le processus Campus France ou le dossier "DAP jaune" selon les directives du code de l'éducation. Les dossiers sont examinés par une commission ad hoc d'enseignants de l'ENSACF.

Enfin, les demandes de **transferts** inter-ENSA sont examinées pour l'entrée en master par les enseignants responsables de Domaines d'étude.

Les inscriptions se font par les étudiants en juillet et août via l'outil Taïga.

#### 3.1.2. Participation active de l'ENSAF au dispositif "Égalité des chances"

L'ENSACF est partenaire du programme « Égalité des chances en École d'architecture » initié par la Fondation Culture et Diversité depuis 2016. Ce programme a notamment pour objectif d'informer les jeunes de milieux modestes sur les études en École d'architecture et de les aider à préparer leur admission. L'intégration de l'ENSACF à ce programme est tout à fait en phase avec la politique de recrutement de l'École qui vise à favoriser la diversité des parcours.

Une trentaine d'élèves de Terminale, issus des établissements partenaires sur toute la France, participe au Stage Égalité des Chances organisé au sein d'une école d'architecture afin de se préparer aux procédures d'admission. Dans le cadre de ce stage, les élèves bénéficient de cours, de

visites de monuments, de chantiers et d'agences, ainsi que de rencontres avec des enseignants et des professionnels et réalisent un projet architectural (notamment maquettes). Ils passent ensuite les épreuves d'admission aux concours dans les mêmes conditions que les autres bacheliers. Une fois entrés en ENSA, ils bénéficient d'une aide pédagogique et culturelle et, pour les boursiers, d'une aide financière.

L'ENSACF a depuis quatre ans un partenariat avec le Lycée Pierre-Joël Bonté à Riom (63) et avec le lycée Jean Zay à Thiers (63). Les élèves de Terminale, issus des filières STI 2D spécialité architecture et construction et Assistant en architecture, pour le lycée Pierre-Joël Bonté et Scientifique, Science de l'Ingénieur et STI 2D spécialité architecture et construction, pour le lycée Jean Zay, ont pu visiter l'ENSA, échanger avec des étudiants et l'enseignante responsable du dispositif au sein de l'ENSACF. Ils sont également informés du contenu et des attendus des études et des débouchés professionnels. Plusieurs élèves de ces lycées ont pu ainsi intégrer l'ENSACF ou d'autres ENSA (notamment Nantes et Lyon).

### 3.1.3. Accueil des primo-entrants

Chaque **étudiant primo-entrant** est accueilli dans les deux semaines précédant la rentrée en rendez-vous individuel à la Direction des études et des relations internationales. Ce rendez-vous permet une première approche du fonctionnement de l'École, un point sur la situation de l'étudiant, la finalisation du dossier d'inscription.

La **pré-rentrée** est organisée sur une semaine, permettant l'accueil des étudiants par demi-promotions sur une demi-journée : accueil par le Directeur, les services de la Direction des études et les enseignants. Les étudiants reçoivent ainsi un cadrage global d'informations : politique de l'établissement, enjeux de l'année, vie de l'École, planification de l'année et plannings détaillés des cours, présentation du déroulement du premier semestre par les enseignants.

Les primo-entrants sont accueillis sur une journée entière avec visite de l'établissement, rencontre avec les personnels, visite des services, rencontres avec les associations, informations sur la vie étudiante, parole du CROUS...

Les étudiants étrangers auront bénéficié préalablement de quinze jours d'intégration et de cours de langue française.

### 3.1.4. Réinscriptions

Après examen des situations de chaque étudiant en fin d'année par la COVP, les étudiants sont invités à se réinscrire via l'outil Taïga.

On note un faible nombre de demandes de transferts vers d'autres ENSA, bien que ces demandes soient toujours accompagnées favorablement par l'administration de l'ENSACF : les choix de parcours des étudiants étant entendus comme prioritaires. Cette faible déperdition obère cependant la capacité d'accueil de nouveaux étudiants en master.

### 3.1.5. Effectifs

Les effectifs de l'ENSACF ont connu une augmentation de 21,33% en 7 ans, passant de 483 à 586 entre 2013 et 2020 (hors HMONP). Pour les seules années de licence, l'augmentation est de 24%.

Pour l'année 2020-21, les effectifs sont les suivants :

- L1 : 125
- L2 : 118
- L3 : 134
- M1 : 115
- M2 : 94

Cette augmentation des effectifs se fait cependant à moyens constants pour l'établissement, ce qui met en péril la qualité d'encadrement, en particulier au sein des enseignements. En accord avec le ministère de la Culture lors du dernier dialogue de gestion, et après délibération de la CFVE puis du CA, l'ENSACF a décidé de diminuer le nombre des étudiants accueillis. Pour la rentrée 2021, le nombre de places ouvertes dans Parcoursup sera baissé de 108 à 95, avec pour objectif de ramener les effectifs de licence à 110 /120 par année de licence et 90/100 en master. Cette politique aura aussi pour effet de pouvoir accueillir un plus grand nombre d'étudiants en master en provenance d'autres ENSA.

### **3.1.6. Suivi des étudiants**

L'ENSACF étant une École à taille humaine, le suivi des étudiants se fait individuellement, au quotidien.

La politique de l'établissement est une ouverture permanente des services administratifs aux étudiants, sans rendez-vous. Ceux-ci ont l'habitude de solliciter naturellement la Direction des études et des relations internationales en particulier. Au sein de ce service, 4 gestionnaires sont dédiées respectivement aux étudiants de licence, de master, aux étudiants internationaux et aux difficultés sociales ou psychologiques. La Directrice du service et son adjointe accueillent également tous les étudiants qui le souhaitent.

Dans ce cadre, le suivi des parcours peut être fait tout au long de l'année. Il se réalise en lien étroit avec les enseignants, dans des allers-retours permanents (signalement par des enseignants, interrogation des enseignants par la Direction des études et des relations internationales). Des rendez-vous sont sollicités par les étudiants, ou par la Direction des études et/ou des enseignants, permettant des bilans réguliers, ou de la remédiation en cours de semestre.

En cas de fortes difficultés, la Direction des études étudie, avec l'étudiant et en lien avec les enseignants, la possibilité de valider les UE sur deux années, ou d'envisager une réorientation. L'étudiant est alors conseillé et accompagné.

### **3.1.7. Validation des parcours**

À la fin de chaque semestre, la COVP - Commission d'orientation et de validation des parcours, examine les résultats de chacun des étudiants et prononce la validation des UE ou leur redoublement.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne de 10/20 à une UE peuvent demander sa validation, par le biais d'un courrier motivé à la COVP. Celle-ci peut décider d'accorder l'UE si la note obtenue est proche de 10/20, après concertation avec les enseignants de l'UE concernée.

Les conditions précises de validation des UE, de redoublement de semestres ou d'UE sont décrites dans le règlement des études fourni aux étudiants en début d'année.

## **3.2. Organisation globale de l'offre**

### **3.2.1. Une structuration appuyée sur une progressivité dans l'acquisition des compétences liées à la discipline et des croisements disciplinaires.**

La pédagogie, structurée par les méthodes d'apprentissage par projet, se développe autour d'une Unité d'enseignement de conception architecturale et urbaine, réitérée sur l'ensemble des semestres, comportant des exercices de projet, d'analyse ainsi que de cours d'architecture et d'un voyage pédagogique par année. Cette pratique est augmentée par des exercices d'expérimentation et d'enseignements dédiés à la culture urbaine et territoriale.

La progressivité en TPCAU conduit les étudiants à partir des archétypes pour ensuite explorer la dimension sensible de l'habitat en L1, puis les questions constructives à plusieurs échelles et les hybridations urbaines en L2, et enfin les relations de l'architecture au projet urbain et l'architecture dans des milieux ruraux en L3. La question de l'habitat fait l'objet d'une progressivité sur 4 des 6 semestres.

Les disciplines associées à cette première Unité d'enseignement développent des savoirs autour des notions d'espace, de lieu et de milieu ainsi que des compétences autour du projet, de la production écrite à la production graphique et spatiale :

- **Les enseignements de Ville et Territoire Urbanisme et projet urbain (VT UPU)** : dessin et représentation des territoires urbains / lexique et représentation des territoires urbanisés en L1 ; Évolution urbaine des villes et des métropoles, pratique de la cartographie et Atelier d'analyse de l'espace public en L2 ; Théorie de l'urbanisme et du projet urbain et enjeux, théories contemporaines de la ville en L3 ;
- **Les enseignements de Ville et Territoire Géographie et Paysage (VT-GP)** : dessin et représentation du paysage / Lexique de la géographie et du paysage en L1 ;
- **Les enseignements d'Histoire et cultures architecturales (HCA)** : à la fois chronologiques et diachroniques : Introduction à l'histoire de l'architecture / Introduction à l'histoire de la ville et des formes urbaine / Histoire de la construction : technique et environnement / Histoire du logement collectif / Histoire de la maison individuelle / Histoire des espaces publics / Art en architecture ;
- **Les enseignements en Sciences humaines et sociales (SHSA)** : philosophie de l'espace et introduction à la sociologie urbaine en L1, Anthropologie urbaine / Anthropologie de l'espace public en L2, Sociologie des espaces habités et Atelier d'analyse de l'habitat et Art et Architecture en L3 ;
- **La Représentation de l'architecture (RA)** : représentation graphique architecturale 1 et 2 en L1, volumétrie et pratique de l'espace, perspective en L2, Écriture Images apports théoriques ;
- **Les Arts plastiques et visuels (APV)** : observation et représentation, Modelage volume, Représentation et expression corps échelle 1, Introduction à l'histoire des arts en L1, Art et science de la couleur en L2, Initiation à l'art contemporain et Expérimentation Échelle des données en L3 ;
- **Les Sciences et techniques pour l'architecture (STA)** : les enseignements des sciences et techniques construisent une progressivité « Ambiance 1 à 4 » « Matière 1 et 2 », « Matériaux 1 et 2 » (comment la matière devient matériaux), « Structure et risque 1 et 2 » et « Techniques constructives » qui s'échelonnent sur les 6 semestres de licences en modules progressifs ;
- **Les Outils mathématiques et informatiques (STA-OMI)** : sur l'ensemble de la licence géométrie pour l'architecture, géométrie descriptive, outils numériques pour l'architecture (1, 2, 3 et 4), graphisme et culture numérique.

Le cycle de licence conduisant au Diplôme d'Études en Architecture, d'une durée de 6 semestres et valant 180 crédits ECTS, est construit dans une logique de progressivité qui permet à l'étudiant d'acquérir les bases de la culture architecturale.

Chaque semestre du cycle licence comporte 4 Unités d'enseignement : la première consacrée au projet d'architecture et urbain et les trois autres consacrées aux disciplines associées référencées plus haut. Ce dispositif fabrique une trame pédagogique scandée pour chacun des 6 semestres sur les 4 entités suivantes :

UE.1 : Conception architecturale et urbaine,  
UE.2 : Cultures et sociétés,  
UE.3 : Expression et représentation,  
UE.4 : Sciences et techniques.  
PP : Parcours Personnel (langues, stages, double-cursus archi-ingé, cours de soutien)

La grande majorité des unités d'enseignement mobilise des enseignants de différentes disciplines pour éviter une segmentation excessive des savoirs au sein de la formation et favoriser leur mise en relation par les étudiants (sur les cours théoriques liés à l'UE.1 de projet, sur les exercices transversaux pluri-disciplinaires, sur les exercices d'analyse associé au projet de l'UE.1, sur des exercices cours (formaliser un espace public, analyse de l'espace public).

Enfin l'initiation à la recherche est structurée par différents exercices progressifs dès le semestre 4 en Licence 2 (Écriture images : apport théorique et Faire article : ouvrage catalogue du projet architectural pour préparer les étudiants à la rédaction du rapport d'étude en Licence 3 (apports méthodologiques et théorique et Rapport d'étude encadré).

→ Tableaux synthétiques des enseignements

UE	INTITULÉ UE	INTITULÉ ENSEIGNEMENT	CARACTÈRE	ENSEIGNANT RESPONSABLE	NBRE D'HEURES ENCADRÉES			ECTS PAR ENSEIGNEMENT	ECTS PAR UE
					cours	TD	total		
1.1	CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE	Amonts et voyage d'immersion	obligatoire	M.-A. Durand	8	12	20	0	12
		Projet d'architecture 1	obligatoire	M.-A. Durand	12	98	110	9	
		Théorie de l'architecture : les archétypes de l'architecture		M.-A. Durand	14	0	14	2	
		Grands Ateliers : expérimenter / faire		M.-H. Gay-Charpin	0	30	30	1	
1.2	CULTURES ET SOCIÉTÉS	Introduction à l'histoire de l'architecture	obligatoire	B. Chaljub	24	0	24	2	6
		Philosophie de l'espace		N. Saint-Luc	18	0	18	2	
		Lexique et représentation de la géographie et du paysage		L. Léotoing	18	0	18	1	
		Dessin et représentation du paysage		L. Léotoing	0	16	16	1	
1.3	EXPRESSION ET REPRÉSENTATION	Observation / représentation	obligatoire	M. Alba	0	32	32	3	5
		Représentations graphiques de l'architecture		M. Meynier-Philip	0	20	20	2	
1.4	SCIENCES ET TECHNIQUES	Géométrie descriptive	obligatoire	C. Martin	6	18	24	2	6
		Géométrie pour l'architecture		C. Martin	6	18	24	2	
		Matières 1		G. Munné	16	0	16	1	
		Ambiances 1		J.-B. Viale	8	8	16	1	
PP1	PARCOURS PERSONNEL 1	Langues étrangères	obligatoire	Metaform	0	20	20	1	1
		Soutien et à mise à niveau des connaissances	facultatif	-	-	-	-	-	-

UE	INTITULÉ UE	INTITULÉ ENSEIGNEMENT	CARACTÈRE	ENSEIGNANT RESPONSABLE	NBRE D'HEURES ENCADRÉES			ECTS PAR ENSEIGNEMENT	ECTS PAR UE
					cours	TD	total		
2.1	CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE	Projet d'architecture 2	obligatoire	L. de Dinechin	12	105	117	9	12
		Analyse architecturale		M. Meynier-Philip	0	24	24	2	
		Exercice transversal		L. de Dinechin	0	24	24	1	
2.2	CULTURES ET SOCIÉTÉS	Introduction à l'histoire des villes et des formes urbaines	obligatoire	G. Texier-Rideau	24	0	24	2	6
		Introduction à la sociologie urbaine		A. Flamand	20	0	20	2	
		Lexique et représentation des territoires urbanisés		J. Jouvenel	18	0	18	1	
2.3	EXPRESSION ET REPRÉSENTATION	Dessin et représentation des territoires urbains	obligatoire	J. Jouvenel	0	20	20	1	6
		Introduction à l'histoire des arts		A. Duntze-Ouvry	18	0	18	1	
		Représentation et expression		N. Fouré	0	20	20	1	
		Représentations graphiques de l'architecture		G. Meloni	0	20	20	2	
2.4	SCIENCES ET TECHNIQUES	Modelage / volume	obligatoire	M. Alba	0	28	28	2	5
		Graphisme et culture numérique		M.-H. Gay-Charpin	8	24	32	2	
		Statique et structures		B. Bazié	16	12	28	1	
		Matière 2		G. Munné	16	8	24	1	
PP2	PARCOURS PERSONNEL 2	Ambiances 2 - Energie confort	obligatoire	J.-B. Viale	4	4	8	1	1
		Langues étrangères		Metaform	0	10	10	1	
		Double cursus architecte / ingénieur		Polytech	14	16	30	-	

UE	INTITULÉ UE	INTITULÉ ENSEIGNEMENT	CARACTÈRE	ENSEIGNANT RESPONSABLE	NBRE D'HEURES ENCADRÉES			ECTS PAR ENSEIGNEMENT	ECTS PAR UE
					cours	TD	total		
3.1	CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE	Projet d'architecture 3	obligatoire	E. David	4	90	94	9	11
		Théorie de l'architecture 1 : concepts opératoires		S. Bonzani	14	2	16	1	
		Matières brutes / Matière transformées		B. Bouchet	21	0	21	1	
3.2	CULTURES ET SOCIÉTÉS	Histoire de la construction : technique et environnement	obligatoire	M. Meynier-Philip	16	0	16	2	6
		Analyse architecturale pluri-disciplinaire		M. Meynier-Philip	21	0	21	2	
		Évolution urbaine des villes et des métropoles : pratique de la cartographie		G. Lafond	18	0	18	2	
3.3	EXPRESSION ET REPRÉSENTATION	Volumétries et pratiques dans l'espace	obligatoire	N. Fouré	0	20	20	2	6
		Art et science de la couleur		M. Deflacioux	0	15	15	1	
		Perspectives		M. Brunier-Mestas	0	15	15	1	
		Écritures		D. Machabert	0	18	18	2	
3.4	SCIENCES ET TECHNIQUES	Outils numériques pour l'architecture 1	obligatoire	C. Martin	0	24	24	2	6
		Résistance des matériaux et structures 1		B. Bazié	20	0	20	2	
		Matériaux 1		J.-L. Coutarel	20	0	20	1	
		Ambiances 3 - Acoustique et éclairage		J.-B. Viale	8	8	16	1	
PP3	PARCOURS PERSONNEL 4	Langues étrangères	obligatoire	Metaform	0	20	20	1	1
		Double cursus architecte / ingénieur	facultatif	Polytech	14	16	30	-	-

UE	INTITULÉ UE	INTITULÉ ENSEIGNEMENT	CARACTÈRE	ENSEIGNANT RESPONSABLE	NBRE D'HEURES ENCADRÉES			ECTS PAR ENSEIGNEMENT	ECTS PAR UE
					cours	TD	total		
4.1	CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE	Projet d'architecture 4	obligatoire	D. Marcillon	16	84	100	10	13
		Théorie de l'architecture 2 : concepts opératoires		S. Bonzani	14	2	16	2	
		Histoire de la maison individuelle		B. Chaljub	15	0	15	1	
		Voyage		D. Marcillon	-	-	-	-	
4.2	CULTURES ET SOCIÉTÉS	formalisation d'un espace public	obligatoire	G. Lafond	0	18	18	1	4
		Anthropologie urbaine, anthropologie de l'espace public		C. Gauthier	14	6	20	1	
		Histoire des espaces publics		G. Texier-Rideau	16	0	16	1	
		Atelier d'analyse de l'espace public		G. Texier-Rideau	0	16	16	1	
4.3	EXPRESSION ET REPRÉSENTATION	Écritures / images : apports théoriques	obligatoire	XX	8	0	8	2	4
		faire article : ouvrage-catalogue du projet architectural		C. Gauthier	0	32	32	2	
4.4	SCIENCES ET TECHNIQUES	Outils numériques pour l'architecture 2	obligatoire	C. Martin	0	20	20	2	6
		Résistance des matériaux et structures 2		B. Bazié	0	16	16	1	
		Matériaux 2		J.-L. Coutarel	8	28	36	2	
		Réglementation		D. Baranowski	16	0	16	1	
PP4	PARCOURS PERSONNEL 4	Stage de suivi de chantier	obligatoire	-	-	-	2	1	
		Langues étrangères	obligatoire	Metaform	0	20	20		1
		Double cursus architecte / ingénieur	facultatif	Polytech	14	16	30		-

UE	INTITULÉ UE	INTITULÉ ENSEIGNEMENT	CARACTÈRE	ENSEIGNANT RESPONSABLE	NBRE D'HEURES ENCADRÉES			ECTS PAR ENSEIGNEMENT	ECTS PAR UE
					cours	TD	total		
5.1	CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE	Projet urbain 1	obligatoire	J.-D. Prieur	0	84	84	8	13
		Théorie de l'architecture 3 : de l'habiter aux formes urbaines		R. Laporte	12	0	12	1	
		Exercice d'architecture		T. Nouailler	0	58	58	4	
		Voyage		J.-D. Prieur	-	-	-	-	
5.2	CULTURES ET SOCIÉTÉS	Histoire du logement collectif	obligatoire	B. Chaljub	15	0	15	1	4
		Sociologie des espaces habités		A. Flamand	15	0	15	1	
		Atelier d'analyse de l'habitat		C. Gauthier	0	14	14	1	
		Théorie de l'urbanisme et du projet urbain		J.-B. Marie	18	0	18	1	
5.3	EXPRESSION ET REPRÉSENTATION	Initiation à l'art contemporain	obligatoire	M. Deflacieux	12	0	12	1	4
		L'échelle des données		N. Fouré	0	24	24	1	
		Rapport d'études 1 : apports + suivi personnalisé et encadré		M. Meynier-Philip	10	10	20	2	
5.4	SCIENCES ET TECHNIQUES	Outils numériques pour l'architecture 3	obligatoire	C. Martin	0	20	20	1	4
		Structures et risques : enjeux environnementaux		B. Bazié	12	16	28	2	
		Risques et techniques du sous-sol		J.-L. Coutarel	8	28	36	2	
		Réglementation		C. Merciecca	10	0	10	1	
PP5	PARCOURS PERSONNEL 5	Stage de première pratique	obligatoire	-	-	-	4	4	
		Langues étrangères	obligatoire	Metaform	0	10	10	1	1
		Double cursus architecte / ingénieur	facultatif	Polytech	24	26	50	-	-

UE	INTITULÉ UE	INTITULÉ ENSEIGNEMENT	CARACTÈRE	ENSEIGNANT RESPONSABLE	NBRE D'HEURES ENCADRÉES			ECTS PAR ENSEIGNEMENT	ECTS PAR UE
					cours	TD	total		
6.1	CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE	Projet architectural et urbain 1	obligatoire	D. Robin	0	154	154	12	14
		Analyse de références architecturales et urbaines en milieu rural		G. Lafond	0	14	14	1	
		Théorie de l'architecture 4 : architecture et territoire		D. Robin	12	0	12	1	
6.2	CULTURES ET SOCIÉTÉS	Enjeux, théories contemporaines de la ville	obligatoire	J.-B. Marie	18	0	18	2	-
		Art et architecture		N. Fouré	16	0	16	1	
6.3	EXPRESSION ET REPRÉSENTATION	Graphes et paysages	obligatoire au choix	N. Fouré	0	24	24	1	8
		Rapport d'études 2 : apports + suivi personnalisé et encadré		M. Meynier-Philip	6	4	10	5	
		Enseignement au choix A : Instant city		J.-D. Prieur	0	30	30	2	
		Enseignement au choix B : Le kiosque		M.-H. Gay-Charpin					
		Enseignement au choix C : Technique du patrimoine et construction durable		M. Astier					
		Enseignement au choix D : Le milieu et ses mesures		N. Fouré					
Enseignement au choix E : Structures tendues	C. Martin								
6.4	SCIENCES ET TECHNIQUES	Outils numériques pour l'architecture 4	obligatoire	C. Martin	0	20	20	2	4
		Techniques constructives		J.-B. Viale	24	4	28	1	
		Ambiances 4		J.-B. Viale	8	4	12	1	
PP6	PARCOURS PERSONNEL 6	Langues étrangères	obligatoire	Metaform	0	20	20	1	1
		Double cursus architecte / ingénieur	facultatif	Polytech	14	16	30	-	-

### 3.2.2. Aspect professionnalisant de la formation

La licence constitue un cycle d'apprentissage des notions fondamentales autour de la discipline théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine. L'ensemble des deux cycles licence / master conduisant au diplôme d'état d'architecte permettent ensuite aux diplômés d'accéder à la formation HMONP qui parachève leur formation professionnelle. Si l'approche professionnelle est abordée durant le cycle licence à différents moments, une attention particulière doit être portée pour conduire les étudiants à prendre la mesure de ces enjeux professionnels. Cela doit être mieux structuré en licence :

- Par l'approche des outils techniques et conceptuels en L1, par l'ouverture au « savoir techniques de la construction » en L2 et enfin par l'approche dispositifs opérationnels permettant de donner une lecture de différents cadres dans lesquels se pratique la discipline en L3 ;
- Par deux stages « découverte et/ou suivi de chantier » durant deux semaines en L2 et « première pratique » durant 4 semaines en L3. Un travail est engagé pour renforcer le suivi des stages. La structuration de l'année de césure participe à offrir aux étudiants la possibilité d'étendre ces expériences professionnelles durant leurs études. Là encore un travail de renforcement pour l'accompagnement et l'encadrement de l'année de césure est mis en place ;
- Par le développement de l'expérimentation, le faire, le design build convoqué avec différentes intensités durant chaque semestre de la licence mais également en cherchant à profiter d'expertises professionnelles sur des situations concrètes en s'appuyant sur des partenariats avec des collectivités ou des acteurs de l'aménagement (agence d'urbanisme, Ordre des architectes, projets avec des communes partenaires, promoteurs...);
- Par des conférences, ouvertes à l'ensemble des étudiants convoquant des professionnels.

L'ENSACF a renouvelé pour la rentrée 2020 la formation HMONP. Le travail conséquent mené a conduit à donner une coloration de la formation autour de la question de l'*anthropocène* en lien avec le projet d'établissement. Ce nouveau format a vocation à faire infuser les questions professionnelles autour de ce thème dans la licence et le master (moments forts de la formation accessibles aux étudiants, blocs de cours à mutualiser avec la licence et autres modalités à mettre en place).

L'aspect professionnalisant demande des aménagements dans la grille pédagogique sans la surcharger par le biais de mutualisations et notamment de façon pluridisciplinaire (notamment avec le champ VT et STA sans exclure SHS et HCA).

### 3.2.3. Nouvel axe d'innovation pédagogique

De nouvelles orientations pédagogiques accélérées par la crise sanitaire

La crise sanitaire a obligé les équipes pédagogiques à concevoir leurs enseignements à distance par la prise en main de nouveaux outils numériques, posant ainsi de nombreuses questions tant des points de vue pédagogiques que juridiques.

Le rapprochement avec le pôle d'ingénierie pédagogique de l'UCA apparaît comme une évidence pour apprécier les outils de E-Learning mis en place à l'université, opérer des retours d'expériences et des partages. L'ENSACF envisage de solliciter le pôle d'ingénierie pédagogique pour former un ou des formateurs au sein de l'ENSACF (par exemple sur l'outil Moodle dont l'ENSACF vient de faire l'acquisition). Un interlocuteur dédié, au sein de l'ENSACF, sera désigné afin d'identifier les besoins et de les prioriser : l'École ne pourra faire l'économie, à moyen terme, de la création d'un poste d'ingénieur pédagogique, ou, à défaut, de mettre en place des décharges d'enseignements pour répondre à cette fonction.

Dans ce contexte spécifique, profitant du retour d'expériences des deux sessions de cours dématérialisées de la formation d'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) qui se sont tenues en 2020, l'ENSACF envisage désormais de construire de manière pérenne sa formation HMONP de manière entièrement dématérialisée. L'arrivée d'un nouveau responsable pédagogique à la rentrée de 2020 et la nécessité de renouveler l'habilitation en 2021 constitue une opportunité pour penser un format de formation en adéquation avec le public visé (Architectes diplômés d'État en France et à l'étranger) et ses attentes (compatibilité avec une activité professionnelle, absence de déplacement notamment).

#### **L'ENSACF parmi les lauréats du programme « hybridations des enseignements »**

Le projet Ressources, un des lauréats du programme Hybridations des enseignements porté par l'ANR (Agence Nationale pour la Recherche) pour la période 2020-2022, constitue un champ de renouvellement pédagogique important : le projet scientifique retenu articule recherche et pédagogie et se fonde sur un programme concernant les matériaux bio-sourcés et géo-sourcés. L'objectif est de produire un ensemble de modules d'enseignements sur ces matériaux innovants, associant ainsi l'expérimentation sur la forme comme sur le fond (notamment autour de la pédagogie numérique et de l'essaiage des publics).

L'ampleur des moyens que ce programme permet et les larges partenariats qu'il autorise (Initiatives d'Excellence en Formations Innovantes (IDEFI) et réseaux des ENSA mobilisés) classe aussi le programme dans une ambition de recherche de très haut niveau, à caractère pluridisciplinaire et à portée internationale, dans laquelle les ENSA peuvent désormais envisager de s'insérer. Enfin les partenaires engagés (notamment les ENSA de la région AURA), auxquels l'ENSACF est liée depuis longtemps constituent un gage de solidité pour le groupement constitué.

#### **De l'ANR « hybridation des enseignements » à la formation continue**

L'expérimentation conduite dans le cadre de l'ANR sur l'hybridation des enseignements pourra trouver utilement des prolongements dans la formation continue que l'ENSACF est en train de construire avec les organismes de formation à l'ouest du Massif Central tels que les CAUE de la Creuse et du Puy-de-Dôme, l'association Archiform, l'interprofession Fibois, de manière à répondre d'une part aux nouvelles exigences de certification, conséquences de la loi du 5 septembre 2018, et d'autre part aux enjeux spécifiques des territoires dans lesquels chacun d'entre eux exerce.

En effet, l'importance, aujourd'hui accordée notamment aux filières courtes et à la valorisation des ressources locales, et au devenir des territoires ruraux et des petites centralités, devrait permettre de donner une identité et une lisibilité fortes à cette nouvelle structure de formation mutualisée et de répondre aux besoins de formation des architectes, des élus, des techniciens et des entreprises du territoire. En outre les thématiques de formations seront étroitement articulées avec le projet d'établissement de l'ENSACF.

Ainsi la valorisation de l'ANR, dans le projet de formation continue, constituera un point de départ original en répondant tant sur la forme (outils numériques) que sur le fond (matériaux bio-sourcés et géo-sourcés, appréhension des ressources à l'échelle du territoire).

Des améliorations peuvent être faites sur la communication amont des contenus, des objectifs et de la diversité des disciplines concernées par la formation et des débouchés ainsi que les possibles ouvertures vers la recherche.

### **3.3. Politique de l'établissement en matière de modalités de contrôle des connaissances et compétences**

L'ensemble des modalités d'évaluation sont énoncées dans le règlement des études de l'École (il sera mis à jour par la CFVE) et disponibles en annexe du livret de l'étudiant et consultable en ligne. Celui-ci pose un cadre général clair à l'intérieur duquel chaque UE organise l'évaluation de son enseignement, en bonne intelligence avec les coordinateurs d'UE et de semestre.

Pour chaque UE, la constitution, le rôle, et les modalités de réunion des différents jurys sont communiqués aux étudiants en début de semestre. Leurs modifications éventuelles sont également communiquées à l'ensemble des étudiants suffisamment en amont et dans le respect du cadre posé par le règlement des études.

Les évaluations sont faites, pour tous les enseignements, en contrôle continu et en examens de fin de semestre.

La validation d'une UE est globale.

La plupart des enseignements sont compensables. Leur statut est précisé dans l'outil Taiga, tout comme les coefficients et les ECTS adossés à chaque enseignement. Une moyenne inférieure à 6/20 dans un enseignement entraîne la non validation de l'UE.

Des sessions de rattrapage sont organisées 15 jours après la délivrance des notes de fin de semestre. Les enseignements de projet (architectural ou urbain) ne peuvent donner lieu à un rattrapage que sur décision expresse du jury de l'UE.

La Commission d'Orientation et de Validation des Parcours examine en fin de semestre puis en fin d'année les résultats obtenus par chaque étudiant et décide, en lien avec les jurys des UE, de la validation définitive des UE et du semestre.

### **3.4. Politique de l'établissement en matière de mobilités et projets à l'international**

#### **3.4.1. Les moyens dédiés à la mobilité**

L'ENSACF encourage vivement les mobilités entrantes et sortantes des étudiants.

29 conventions sont actives avec des universités étrangères : 16 au sein de l'UE, 1 hors UE, 10 sur le continent américain, 2 en Asie.

90 places sont donc ouvertes à la mobilité sortante, proposées en L3 et M1 ; les vœux des étudiants sont soumis à la décision de la commission Relations Internationales et Voyages.

Les étudiants en mobilité bénéficient d'une interlocutrice dédiée au sein de la Direction des études et des relations internationales, de cours d'Anglais et d'Espagnol tout au long de la licence et sont accompagnés jusqu'à l'obtention du CLES, financé par l'École.

Les étudiants entrants bénéficient d'un intensif de langue française quinze jours avant la rentrée, accompagné de temps d'intégration, et de tutorats par des étudiants de l'ENSACF.

Les mobilités sortantes sont en nette augmentation depuis 6 ans : 30 en 2014, 54 en 2019.

Les mobilités entrantes, encore trop peu nombreuses (entre 7 et 11 actuellement), doivent faire l'objet d'un accompagnement renforcé pour améliorer l'attractivité de l'ENSACF à l'international : tutorat enseignant, cours de langue tout au long de l'année notamment. Les projets au long cours présentés ci-dessous ont également vocation à développer ces mobilités.

### 3.4.2. La stratégie et les partenariats à l'international

L'ENSACF travaille en étroites relations avec l'UC2A dont elle est membre du groupe de travail relations internationales.

Cinq axes fondent sa stratégie :

1. Systématisation de l'expérience à l'international pour tous les étudiants de l'ENSACF : un voyage pédagogique par an pour tous les étudiants à partir de la L2, un semestre de projet consacré à un territoire étranger en master ;
2. Développement de mobilités enseignantes et administratives dans le cadre de projets pédagogiques approfondis ;
3. Confortement de partenariats anciens permettant une pédagogie croisée avec des universités étrangères :
  - projet Iacobus associant les partenaires de La Corogne, Regensburg et Erevan sur la question du patrimoine bâti, avec pour objectif l'établissement d'un double-diplôme en Master ;
  - projet avec plusieurs partenaires montréalais sur la question de la ville résiliente : mobilités étudiantes, voyages d'études en master, conférences croisées, contributions aux travaux du laboratoire "Ressources" ;
  - projet quadriennal sur la reprise des territoires urbanisés avec les partenaires universitaires, scientifiques et politiques des villes de Vittoria-Gasteiz (Esp), Manchester (GB), Karlsruhe (All) et Braga (Port) ;
4. Construction de partenariats avec de nouveaux territoires : Chine et États-Unis ;
5. Participation active au nouveau Réseau International des Villes Michelin, initié par la Ville de Clermont-Ferrand, permettant la construction de projets de mobilités, d'enseignement et de recherche avec les 50 villes du réseau (universités, structures scientifiques, collectifs) et avec les membres clermontois du RIVM.

## Fiche de synthèse de la formation et éléments permettant d'apprécier les évolutions / améliorations vis-à-vis des recommandations de l'évaluation du HCERES

Intitulé	Diplôme d'Études En Architecture (DEEA) valant grade de licence
Niveau	Licence
Origine de la formation (renouvellement à l'identique, renouvellement avec restructuration, création issue d'une restructuration, création ex-nihilo)	Renouvellement à l'identique
Établissement	École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF)
Parcours	Sans objet
Lieux de la formation	85 rue du docteur Bousquet 63100 Clermont-Ferrand
Modalités d'enseignement	Cours magistraux, Travaux Dirigés, Intensifs. Il n'existe pas de dispositifs d'apprentissage, ni de contrats de professionnalisation.
Volume horaire de la formation	Licence 1 : 841 dont 30 h de langues vivantes Semestre 1 : 402 dont 20h langues vivantes Semestre 2 : 439 dont 10h de langues vivantes Licence 2 : 717h dont 40 h de langues vivantes Semestre 3 : 368h dont 20h de langues vivantes Semestre 4 : 349h dont 20h de langues vivantes (et stage "suivi de chantier") Licence 3 : 890h dont 30h de langues vivantes Semestre 5 : 340h dont 10h de langues vivantes (et stage "première pratique") Semestre 6 : 550h dont 20h de langues vivantes
Effectifs attendus :	Licence 1 : 110 à 120 Licence 2 : 110 à 120 Licence 3 : 110 à 120
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public	Université Clermont Auvergne (Polytech Clermont, IUT du Puy-en-Velay)
Accords internationaux particuliers :	Réseau International des villes Michelin Projet IACOBUS : La Corogne, Regensburg, Erevan
Conventionnement avec une institution privée française :	
On trouvera ici : - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation externe Hceres du bilan. - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).	Points significatifs dans les évolutions opérées par rapport à la précédente période : - Allègement de la grille pédagogique en S5 et S6 (et S1 à l'étude), pour, dégager une demi-journée par semaine de tout enseignement pour les étudiants). - Restructuration du champ ATR sur l'ensemble du cycle licence (et recrutement de deux enseignants titulaires en 2021). - Structuration du STA-CIMA en hybridation CM/TD, implication forte du champ STA dans la recherche. - Développement de l'enseignement des outils numériques pour l'architecture dans une progressivité, au sein du champ STA-OMI. - Clarification de la progression du champ TPCAU : approche théorique et sensible en 1 <sup>re</sup> année, progressivité de l'enseignement logement et habitat, renforcement de l'enseignement du projet urbain transcalaire en lien avec l'architecture. - Confortement du champ VT par le recrutement de 2 enseignants titulaires en 2020. - Renforcement de l'initiation à la recherche au sein du cycle Licence. - Développement de l'expérimentation au sein des enseignements TPCAU et STA.



**DIPLÔME D'ÉTAT  
D'ARCHITECTE (DEA)  
VALANT GRADE DE MASTER**

# SOMMAIRE

<b>1. Caractérisation de l'offre de formation</b>	<b>48</b>
<b>1.1. Objectifs de la formation</b>	<b>48</b>
1.1.1. Liens de la formation avec les axes stratégiques de l'établissement (projet d'établissement)	
1.1.2. La structuration de la formation	
1.1.3. Liens pédagogie-recherche	
<b>1.2. Relations partenariales dans le cadre de la formation</b>	<b>52</b>
1.2.1. Partenariats avec le site universitaire clermontois	
1.2.2. Partenariats avec les structures d'enseignements supérieurs au niveau national	
1.2.3. Partenariats avec les collectivités territoriales et les acteurs du territoire	
1.2.4. Partenariats internationaux	
<b>2. Pilotage de l'offre de formation</b>	<b>54</b>
<b>2.1. Les différents acteurs du pilotage institutionnel</b>	<b>54</b>
2.1.1. Les instances	
2.1.2. Les commissions opérationnelles	
2.1.3. La coordination au sein des enseignants	
<b>2.2. Dispositifs favorisant la participation des étudiants et diplômés au pilotage et à l'évaluation des formations</b>	<b>57</b>
2.2.1. Politique pour une meilleure implication des étudiants dans la formation	
2.2.2. Construction du parcours étudiant par et avec les étudiants.	
<b>2.3. Dispositifs de suivi de l'offre de formation</b>	<b>58</b>
2.3.1. Des outils de porter à connaissance de l'organisation et contenus des formations	
2.3.2. Des outils de pilotage interne des formations et de la gestion des moyens	
2.3.3. Une commission dédiée à l'observatoire des diplômés et à l'insertion professionnelle	
2.3.4. Les modalités d'accompagnement à l'insertion professionnelle	
<b>2.4. Dispositifs d'évaluation interne des formations, forces et faiblesses en matière d'attractivité et de réussite</b>	<b>59</b>
2.4.1. Une forte attractivité depuis 7 ans	
2.4.2. Une nouvelle approche des études par les étudiants	
2.4.3. La contribution des étudiants à l'amélioration de la grille des enseignements	

<b>3. Organisation pédagogique de l'offre de formation</b>	<b>61</b>
<b>3.1. Modalités d'inscriptions et de réinscriptions, dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement</b>	<b>61</b>
3.1.1. Modalités d'inscription	
3.1.2. Choix du Domaine d'Étude	
3.1.3. Accueil des primo-entrants	
3.1.4. Effectifs	
3.1.5. Suivi des étudiants	
3.1.6. Validation des parcours	
<b>3.2. Organisation globale de l'offre</b>	<b>63</b>
3.2.1. Organisation des deux années de Master	
3.2.2. Les trois domaines d'étude	
3.2.3. Enchaînement des semestres et progressivité dans les masters	
3.2.4. Tronc commun	
3.2.5. Enseignement de séminaire et de suivi de mémoire	
3.2.6. Perspective d'évolution des trois domaines d'étude	
3.2.7. Les doubles-diplômes	
3.2.8. Aspect professionnalisant de la formation	
3.2.9. Nouvel axe d'innovation pédagogique	
<b>3.3. Politique de l'établissement en matière de modalités de contrôle des connaissances et compétences</b>	<b>75</b>
<b>3.4. Politique de l'établissement en matière de mobilités et projets à l'international</b>	<b>75</b>
3.4.1. Les moyens dédiés à la mobilité	
3.4.2. La stratégie et les partenariats à l'international	
<b>Fiche de synthèse de la formation</b>	<b>77</b>

# 1. CARACTÉRISATION DE L'OFFRE DE FORMATION

## 1.1. Objectifs de la formation

Les objectifs de la formation pour la période de l'accréditation ne présentent pas de modifications profondes par rapport à ceux qui ont été livrés dans le dossier d'autoévaluation en 2019. La plupart d'entre eux sont donc réaffirmés, en particulier au regard des axes stratégiques du projet d'établissement. Plusieurs objectifs ont été ajustés afin de répondre aux observations du HCERES.

### 1.1.1. Liens de la formation avec les axes stratégiques de l'établissement (projet d'établissement)

Les 5 points du projet d'établissement énoncés en introduction, ont été arrêtés par le collectif de l'ENSACF en mars 2019, à la suite d'un travail mené sur plusieurs années. Ils ont également été à plusieurs reprises partagés auprès des étudiants. Ils sont aujourd'hui le socle de l'ambition de l'ENSACF, objet de la présente demande d'accréditation : l'ensemble des réflexions et des actions menées à l'ENSACF, dans chaque semestre, se réfère à ces cinq points ou à certains de ceux-ci.

La précédente accréditation a permis de défendre une identité de l'ENSACF au service d'un projet d'établissement alors centré sur « **Architecture et Marges** », permettant, tout en réaffirmant la pédagogie de l'école, de faire émerger une synergie nouvelle entre recherche et pédagogie. Cet axe se complétait alors par :

- La volonté de replacer l'école comme une véritable interface entre Enseignement / Recherche / Profession / Politique / Fabrication / Individu / Société devant s'ouvrir sur de nouveaux partenariats davantage ancrés d'un point de vue sociétal ;
- Un cycle Licence, propédeutique et critique, entre « acquisition des fondamentaux » et « questionnement critique », un cycle Master maïeutique et dialectique, accentuant l'autonomie des étudiants autour de « dimension critique » et « niveau de réalité et de complexité » ;
- Une culture associant technique-architectonique-ambiance, autour de deux dimensions, l'une architectonique regroupant géométrie, structure et matière, l'autre des ambiances réunissant acoustique, éclairage et confort thermique ;
- Une « approche globale soutenable » à ses différentes échelles, depuis celle du territoire jusqu'à celle de la matière, en incluant les aspects humains, culturels, politiques ou économiques du milieu où s'insère le projet ;
- Une plus grande ouverture du parcours offert aux étudiants.

Aujourd'hui, avec les récentes évolutions de l'école, cette nouvelle accréditation prolonge et précise cette ambition en l'ouvrant sur les 5 points du projet d'établissement « **Massif Central - Ruralités - Transcalaire - Expérimentation - Marges** ». Ces 5 thèmes constituent des éléments d'appuis partagés par la pédagogie et par le laboratoire Ressources, permettant aujourd'hui de trouver des complicités entre ces espaces de pédagogie et de recherche et entre les différents enseignants (enseignants praticiens et enseignants-chercheurs), complicités qui éclairent les enseignements et les travaux des étudiants, depuis la licence et ensuite en master, jusqu'au doctorat et la formation HMONP. Cette cohérence, à présent effective, dans l'école s'inscrit donc dans la continuité de la précédente accréditation et ouvre sur de nouvelles perspectives.

### Sur l'expérimentation en master :

- Conforter et développer des espaces liés à l'expérimentation pratique tout au long du parcours en master, intégrant la manipulation « le faire », le travail à l'échelle 1 « le design build », l'apprentissage des process conceptuels (expérimentaux, innovants, durables) ou des processus opérationnels (gouvernances, logiques d'acteurs, modalité de mise en œuvre) : la recherche par la pratique :
  - l'expérimentation dans les enseignements UE 8.1-Thiers 2025 et le Faire *in situ* sur l'intervention sur le patrimoine (convention avec la Ville de Thiers) ;
  - hypothèse à l'étude d'un nouveau domaine d'étude orienté sur le design build ayant pour objet la construction réelle de bâtiments ;
- Développer des espaces liés à l'expérimentation pédagogique, permettant aux étudiants d'ouvrir des liens vers la recherche (la pratique par la recherche) par le biais d'enseignements conjoints à différents champs, par des outils de manipulation associant cours magistraux et travaux pratiques, par l'exploration de nouveaux outils techniques adaptés (dans la représentation ATR et le numérique par exemple), par des modalités d'enseignement permettant des apports théoriques et pratiques en Mooc.

### Sur la prise en compte des enjeux liés au changement climatique en licence :

- Conduire à une évolution de la grille pédagogique pour permettre de continuer à mieux intégrer les apports théoriques sur ces enjeux (historiques HCA, techniques STA, sociétaux SHS) en menant une politique de recrutement permettant d'appuyer ces compétences dans l'école ;
- Recentrer les sujets dans des territoires à enjeux, en lien avec ceux du Massif Central, des petites et moyennes villes, des ruralités (sans pour autant forcément privilégier le « local », ces territoires pouvant être considérés à l'échelle nationale ou internationale) ;
- En considérant toujours la question métropolitaine et des grandes villes comme lieu d'une réflexion critique, notamment au travers du thème des marges ;
- En préparant les étudiants au monde dans lequel ils pratiqueront en ouvrant toujours plus les sujets vers une écologie du patrimoine existant, du cycle des matériaux et de la consommation énergétique et des modes de pratiques (opérationnalité et gouvernances).

### Renforcer en master l'interaction entre recherche et pratique du projet architectural et urbain :

- Au sein d'un espace d'expériences faisant l'interface entre la recherche (mémoire de master) et le projet dans chaque DE : transformation du tronc commun (développé plus loin).

#### 1.1.2. La structuration de la formation

Le cycle de master conduisant au Diplôme d'État d'Architecte, d'une durée de 4 semestres, valant 120 crédits ECTS, a pour objectif d'amener l'étudiant à **maîtriser une pensée critique** sur les fondements de :

- la conception du projet architectural et urbain de manière autonome par l'approfondissement des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux ;
- la compréhension critique des processus d'édification dans leur rapport à leur environnement et en référence aux différents usages et techniques.

Le cycle master, s'il ne construit pas de spécialité, propose **trois domaines d'étude**, au choix des étudiants :

- Le domaine d'étude ETEH, Éco-conception des Territoires et des Espaces Habités, est axé sur les enjeux liés aux préoccupations environnementales ainsi qu'à l'expérimentation écologique du projet et de la conception architecturale.
- Le domaine d'étude METAPHAUR, MÉmoire et Techniques de l'Architecture et du Patrimoine Habité Urbain et Rural, explore les dimensions anthropologiques, culturelles et sensibles de l'héritage, de la patrimonialisation, de la réappropriation, de la reconstruction.
- Le domaine d'étude EVAN, Entre Ville, Architecture et Nature, traite des métamorphoses qui traversent aujourd'hui tout autant les territoires que le métier d'architecte. Alors que les milieux rencontrent des transformations profondes et accélérées sous l'impact des évolutions sociétales et des enjeux écologiques, la profession, elle aussi, se reconfigure et se réinvente. La position adoptée est que l'architecture ne pourra contribuer à la régénération de ces milieux habités qu'en étant capable, simultanément, d'affirmer sa spécificité et d'élargir et de pluraliser son spectre d'intervention, de remodeler ses outils, de tisser des liens avec d'autres champs du savoir et de l'action.

### 1.1.3. Liens pédagogie-recherche

28 enseignants-chercheurs de l'unité de recherche Ressources, provenant de tous les champs disciplinaires, sont impliqués dans la formation (voir tableau, ci-dessous).

	Contractuels	Maîtres de conférences	Professeurs
TPCAU	3	8	2
VT	3	2	
HCA	1	2	
SHSA		2	
ATR		1	
STA	1	2	1

Grâce à cette implication, la recherche et la pédagogie s'articulent et se nourrissent mutuellement, sous deux formes :

- **L'enseignement par la recherche** qui consiste en la mobilisation par les enseignants-chercheurs des résultats de leurs travaux de recherche comme matière des cours dispensés. Cette forme d'articulation entre la recherche (dans le sens le plus large du terme) et la pédagogie existe plus ou moins dans toutes les UE de la licence, même si elle est encore plus franche en cycle master, dans le cadre des séminaires et des cours d'approfondissement ;
- **L'enseignement pour la recherche** : dans le sens de l'apprentissage des méthodes et des outils de la recherche en tant que compétences utiles à l'exercice de divers métiers d'architecture. Il est initié, dès la licence par les UE Cultures et Sociétés, et en 3<sup>e</sup> année particulièrement par le rapport d'études, conçu comme un mémoire. L'assimilation et l'application de la rigueur et des méthodologies de la recherche doivent néanmoins être renforcées dans l'enseignement de projet par une meilleure valorisation et évaluation, ainsi qu'une harmonisation des attentes des différentes équipes enseignantes.

**- L'enseignement à la recherche :** l'initiation à la recherche (sous toutes ses formes : fondamentale, appliquée, recherche-action, etc.) entendue dans le sens d'aller au-delà de l'acquisition des savoirs pour en produire, comme l'un des débouchés possibles des études d'architecture, commence à l'ENSACF dans le cadre du mémoire de master. Elle est en phase de se développer, depuis la création du Groupe de recherche en formation Ressources en 2015, aujourd'hui Unité de recherche, à travers un 3<sup>e</sup> cycle d'études en architecture. Plusieurs projets de thèses en co-encadrement avec l'Université de Clermont-Auvergne ont été déposés depuis 2018, et sont en cours d'élaboration.

Dans le cadre du master, afin de soutenir les étudiants qui souhaitent briguer la mention recherche à leur mémoire de master et qui se situent, en conséquence, dans la perspective d'une intégration potentielle en 3<sup>e</sup> cycle doctoral, l'École organise "les journées inter-DE mention recherche".

Les sessions "mention recherche" (2 journées par an) réunissent autour des enseignants des trois domaines d'étude en charge du suivi des mémoires, l'ensemble des étudiants souhaitant briguer la mention recherche. Au cours de ces rencontres, les étudiants présentent, d'une part, leur travail sous forme de communications orales (longues - 15 min ou courtes - 180 secondes) ; d'autre part, se soumettent à une grille de questions pensées collectivement et inhérentes au travail de recherche dans une école d'architecture. Ouvertes à tous les étudiants et à tous les enseignants, ces journées permettent aussi le partage et l'échange entre les domaines d'étude, interrogent les processus, les sources et les outils de la recherche. Organisées depuis 2016, ces journées sont construites chaque année autour d'une thématique particulière en résonance avec le projet collectif de l'unité de recherche de l'ENSACF sur les Marges. Pour chaque première session annuelle, un fascicule réunissant les résumés de tous les mémoires, recherche est diffusé à l'ensemble des étudiants de master et des enseignants.

Du fait de la consolidation de la recherche au sein de l'école, avec la labélisation au 1<sup>er</sup> janvier 2021 de l'équipe de recherche "Ressources" en qualité d'Unité de recherche hébergée conjointement par l'ENSACF et l'Université Clermont Auvergne, les axes thématiques scientifiques dans lesquels s'inscrivent les travaux des enseignants-chercheurs de l'école sur "les marges de l'architecture" et "l'architecture des marges" transparaîtront encore mieux dans les contenus des enseignements délivrés.

Plusieurs thématiques actuellement étudiées au sein de l'UR Ressources et correspondant à des programmes de recherche financés par des institutions extérieures à l'ENSACF (Caisse des dépôts, Région et DRAC AURA, PUCA, ANR...) alimenteront les réflexions théoriques des cours magistraux de la licence dans les champs disciplinaires VT, SHSA, TPCA, STA. Ces thématiques porteront :

- Sur les nouvelles logiques de la métropolisation et sur les interactions de plus en plus ténues existant avec les campagnes environnantes ;
- Sur la sociologie des quartiers "sensibles", des banlieues en marge ;
- Sur la compréhension des enjeux de la transition territoriale contemporaine à partir des figures archaïques et pratiques d'initialités qui caractérisent les usages et démarches des architectes aujourd'hui ;
- Sur l'étude de nouveaux matériaux vertueux en matière environnemental (bio-géo-sourcés) ;
- Sur l'innovation de l'enseignement par les pédagogies numériques.

La participation des doctorants de Ressources viendra compléter cet apport direct de la recherche dans les enseignements à partir des sujets de thèse actuellement financés par des contrats doctoraux et des CIFRE (Évaluation des consommations énergétiques des sites commerciaux, analyse des filières courtes de matériaux de construction en territoire...)

## 1.2. Relations partenariales dans le cadre de la formation

### 1.2.1. Partenariats avec le site universitaire clermontois

Plusieurs thématiques de la formation de master se recoupent avec celles du site universitaire clermontois et sont appelées à se développer :

- Dans les domaines des ruralités et du développement local, en particulier, dans le Massif Central, les liens existants avec l'**Institut d'Auvergne du développement des Territoires (IADT)** dans le cadre du double diplôme STRATAM, pourront s'affirmer notamment dans le semestre 6 "habiter les territoires ruraux" ;
- Dans le domaine de l'expérimentation, des pratiques doivent pouvoir être partagées avec les enseignements proposés à **Polytech** ;
- Dans le domaine de l'innovation pédagogique, un rapprochement pourrait s'effectuer avec l'**Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE Clermont Auvergne)** ;
- Le partenariat avec l'**UCA**, qui permet l'entrée des étudiants diplômés de l'**ENSACF au Diplôme d'Université de droit immobilier**, doit également être porteur d'enrichissements pédagogiques.

De même, un projet est à l'étude pour développer, avec l'**IUT du Puy-en-Velay**, un enseignement croisé sur le BIM, associant enseignants et étudiants architectes et techniciens supérieurs dans un projet commun pour l'approche concrète de cet outil.

À moyen terme, la mise en place d'un nouveau **Réseau Scientifique Thématique (RST) sur les cultures numériques et le patrimoine** pourrait voir le jour sur la base du partenariat entre l'ENSACF et l'IUT du Puy-en-Velay. La candidature portant création de ce RST pourrait être transmise dans le courant de l'année 2021 au Bureau de la Recherche Architecturale Urbaine et Paysagère (BRAUP) du ministère de la Culture.

Au-delà de ces recoupements, les partenariats privilégiés avec l'**UCA** dans le cadre des doubles diplômes (STRATAM, d'une part, architecte-ingénieur, d'autre part,) sont reconduits pour la période de l'accréditation.

### 1.2.2. Partenariats avec les structures d'enseignements supérieurs au niveau national

- **Les Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau (GAÏA)** Les principales modalités pédagogiques spécifiques au DE ETEH se développent dans des enseignements d'approfondissement : Comprendre le comportement de la matière, tester différents états d'une "ressource" (Approfondissement UE 71 : Faire / Expérimenter avec Amàco aux Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau) ;
- **Programme "Hybridation des enseignements"** lancé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour 2020-2022, appuyant la dimension de l'expérimentation pédagogique. L'ENSACF est membre du projet "Ressources" porté par un consortium d'établissements d'enseignements supérieurs qui est lauréat du programme "Hybridation des enseignements" lancé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour 2020-2022. Ce projet, élaboré conjointement par les différents établissements du consortium (ENSA de Grenoble, Lyon, Clermont-Ferrand, Versailles, Rouen, INSA Lyon, Grands Ateliers et l'École de Chaillot), permet de proposer aux étudiants pour tous les partenaires, un programme d'enseignement STA autour des matériaux bio-sourcés et géo-sourcés, innovant dans les contenus comme dans les méthodes (expérimentation et pédagogie numérique).

### 1.2.3. Partenariats avec les collectivités territoriales et les acteurs du territoire

L'ENSACF construit régulièrement et dans la durée des partenariats avec les acteurs du territoire, Villes et Parcs Naturels Régionaux notamment. L'ENSACF a notamment une convention-cadre avec la Ville de Clermont-Ferrand depuis de nombreuses années sur des thématiques aussi diverses que l'aide aux étudiants, les relations internationales, la culture architecturale et l'éducation artistique et culturelle.

L'ENSACF a engagé des actions avec les PNR : entre 2015 et 2018 avec les PNR du Livradois-Forez et des Monts d'Ardèche, avec l'objectif, pour les étudiants de licence, d'aborder, par l'arpentage et les rencontres avec les acteurs des territoires, des problématiques ciblées.

Depuis 2019, un partenariat, interrompu par la crise sanitaire, avec la Direction Départementale des Territoires du Cantal et trois communes du Cantal prolonge les actions des étudiants de licence dans le sud-ouest du Massif Central.

En Master, l'ENSACF a engagé ces trois dernières années des partenariats avec des communes des départements de l'Allier (Haut-Bocage), du Puy-de-Dôme (Saint-Nectaire, Saint-Jean-en-Vals, Champeix, Thiers) et du Cantal (Saint-Flour), donnant lieu à des publications (Saint-Flour 2019, Haut-Bocage 2020)

Le projet « Thiers 2025 », lié directement au thème de « la revitalisation des centres mineurs », consiste en une « recherche - action » ; l'idée est de monter un « laboratoire de revitalisation urbaine » à travers la pédagogie, la recherche et l'expérimentation. Ce laboratoire ou centre de revitalisation urbaine sera installé dans un édifice ancien situé dans le « secteur sauvegardé » de la Ville de Thiers. Une convention a été votée avec la ville de Thiers pour déployer ce projet sur plusieurs années.

Des partenariats sont en cours de construction avec la CAPEB et la FFB.

Dans le cadre du programme **POPSU Clermont Auvergne Métropole**, l'ENSACF pilote en lien étroit avec l'Unité Mixte de recherche "Territoires" (UCA et VetAgroSUP) des recherches sur les processus de métropolisation de l'agglomération clermontoise. Sont décryptés les mécanismes déjà à l'œuvre ou en gestation qui permettent à ce nouveau territoire métropolitain de collaborer à différentes échelles pour renforcer son attractivité en précisant son image, et en s'ouvrant aux autres.

Ce projet s'inscrit désormais dans une démarche internationale, dans le cadre du Réseau International des Villes Michelin, avec l'Agence d'Urbanisme de Clermont Métropole et AgroParisTech : une summerschool sur les questions d'agriculture urbaine sera ouverte à l'été 2022, en partenariat avec 5 villes européennes du Réseau.

### 1.2.4. Partenariats internationaux

Cf également 3.4 "Politique de l'établissement en matière de mobilités et projets à l'international"

- 29 conventions sont actives avec des universités étrangères : 16 au sein de l'UE, 1 hors UE, 10 sur le continent américain, 2 en Asie. 90 places sont ouvertes à la mobilité sortante ;
- L'ENSACF travaille étroitement avec le groupe de pilotage « Relations Internationales » de l'UC2A dont elle est membre et participe notamment aux salons internationaux conjointement ;
- Le projet Iacobus est un partenariat structurant avec les universités La Corogne, Regensburg et Erevan sur la question du patrimoine bâti depuis 20 ans ; Il a désormais pour objectif l'ouverture d'un double-diplôme international (en master) ;
- Depuis 3 ans, implication forte dans le nouveau Réseau International des Villes Michelin, rassemblant, à l'initiative de la Ville de Clermont-Ferrand, 50 villes dans le monde accueillant une entreprise Michelin et des activités de recherche. Le réseau met en relation et en projets les partenaires universitaires, politiques, scientifiques, associatifs, etc. dans le cadre d'expertises croisées innovantes.

## 2. PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

### 2.1. Les différents acteurs du pilotage institutionnel

#### 2.1.1. les instances

Le Conseil pédagogique et scientifique (CPS)

##### Principales missions en matière de pilotage

Le Conseil Pédagogique et Scientifique est composé de la CFVE et de la CR : il définit les orientations stratégiques et opérationnelles de l'École en matière de formation et de recherche, opère, en formation plénière, le lien entre la recherche et la formation, et, dans son format restreint, organise le recrutement des enseignants-chercheurs et le suivi des carrières des enseignants titulaires.

##### Principaux objectifs en matière de pilotage dans le cadre de la période d'accréditation

- Déploiement des 5 axes du projet d'établissement ;
- Renforcement du lien pédagogie / recherche ;
- Conception d'outils de pilotage pérennes ;
- Stratégie de recrutement sur 5 ans permettant de répondre aux attendus du décret de 2018 (CPS en formation restreinte).

La Commission des formations et de la vie étudiante (CFVE)

##### Principales missions en matière de pilotage

La commission des formations et de la vie étudiante est compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes questions relatives à l'organisation des études et à l'offre de formation, et aux conditions de vie et de travail des étudiants.

La CFVE est composée d'enseignants (titulaires, associés et contractuels), d'agents administratifs et d'étudiants élus. Une attention particulière est portée à l'association des élus étudiants au travail de la commission par la composition de trinôme enseignants-administratifs-étudiants sur la majorité des travaux menés dans la commission.

##### Principaux objectifs en matière de pilotage dans le cadre de la période d'accréditation

Tableaux des heures enseignées : outil de suivi et de contrôle qualitatif et quantitatif de la grille pédagogique en s'appuyant sur les outils permettant l'analyse des heures enseignées, par UE, semestres, années et champs disciplinaires.

Trames rédigées : mise à jour continue des trames rédigées par DE, Champs et semestre permettant une lecture :

- Des sujets traités spécifiques, de la progressivité, des modalités pédagogiques ;
- Des liens avec le projet d'établissement ;
- Des liens avec la recherche ;
- Des évolutions engagées ou des prospectives envisagées.

Les deux points précédents visent à donner une lecture à l'instant T des contenus dispensés dans l'école :

- À l'ensemble des parties prenantes enseignants, administration et étudiants ainsi qu'aux différentes instances et commissions ;
- À toute personne extérieure, personnalités invitées, candidats au recrutement, partenaires ;
- Lors des campagnes d'évaluation HCERES.

Travail spécifique :

- Renforcement de la transdisciplinarité par un travail spécifique avec chaque champ notamment sur les outils techniques (ATR et STA) ;
- Optimisation de l'emploi du temps des étudiants ;
- Mise à jour complète du livret de l'étudiant dès la rentrée 2021-22 ;
- Valorisation du parcours étudiant.

Animation d'une concertation collective élargie dans l'école :

- Mise en place d'une réflexion élargie associant collectivement et directement l'administration, les enseignants et les étudiants ;
- Réflexion globale sur les évolutions et les innovations pédagogiques à mettre en place pour répondre aux nouveaux besoins.

### **La Commission de la recherche (CR)**

#### **Principales missions en matière de pilotage**

La commission de la recherche est compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes questions relatives aux orientations et à l'organisation de la recherche et la valorisation de ses résultats.

#### **Principaux objectifs en matière de pilotage dans le cadre de la période d'accréditation**

Favoriser la mise en place d'outils pour faciliter les interactions entre recherche et pédagogie :

- Inviter des chercheurs ou des profils hybrides praticiens chercheurs dans le cadre des conférences de l'école ;
- Valoriser la production de Ressources auprès des étudiants ;
- Identifier et mettre en visibilité les Cours Magistraux portés par des chercheurs (tous les CM ne le sont pas) qui pourraient être identifiés comme des « cours-conférences » ;
- Rendre visible et lisible la filière doctorale, dans le livret de l'étudiant, sur le site web.

### **Le Conseil d'administration (CA)**

#### **Principales missions en matière de pilotage**

Le Conseil d'administration, constitué de 20 membres, délibère sur le contrat pluriannuel conclu avec l'État, le budget, les conventions avec les autres établissements d'enseignement supérieur ou de recherche, les programmes d'enseignement, les projets immobiliers, le règlement intérieur (selon décret 2018-109 du 15 février 2018)

#### **Principaux objectifs en matière de pilotage dans le cadre de la période d'accréditation**

Le Conseil d'administration décide des grandes orientations de l'école :

- En appuyant les 5 points du projet d'établissement particulièrement sur la question de l'expérimentation et de la recherche ;
- En définissant les grandes lignes en matière de recrutement ;
- En attachant un soin particulier au bien-être étudiant et des moyens mis à leur disposition durant leur formation ;
- En effectuant un contrôle budgétaire des moyens mis en œuvre pour leur mise en place. (outil de suivi des évolutions des investissements et leurs diversifications) ;
- En entretenant un dialogue permanent avec l'UCA dans le dispositif d'intégration au site.

### **2.1.2. Les commissions opérationnelles**

Elles accompagnent et mettent en œuvre les décisions des instances élues sur le plan opérationnel. Elles sont composées d'enseignants, étudiants et personnels administratifs volontaires, nommés par le directeur. Elles comprennent obligatoirement un élu du CPS.

#### **COVP - Commission d'Orientation et de Validation des Parcours**

Orientation des étudiants, suivi des parcours, équivalences, recrutement des étudiants étrangers. Elle se réunit à la fin de chaque semestre.

#### **CRIV - Commission Relations Internationales et Voyages**

Examen des demandes de mobilités, développement des projets internationaux, développement des mobilités enseignantes, rationalisation des propositions de voyages pédagogiques dans le cadre du projet d'établissement et des objectifs de la CFVE.

#### **CVCA - Commission de Valorisation de la Culture Architecturale**

Développement du programme de conférences, expositions, résidences, publications, en lien avec les axes du projet d'établissement.

#### **CINE - Commission Informatique et Numérique pour les Enseignements**

Préparation des investissements numériques, réponses aux besoins étudiants, enseignants et administratifs.

#### **Commission stages et HMONP**

Suivi et validation des stages étudiants, mise en œuvre du programme HMONP, dispositifs liés à la professionnalisation.

#### **FAMS Fonds d'Aide Madeleine Simonet**

Aides financières aux étudiants en difficulté, comprenant des partenaires extérieurs (subventions du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes).

### **2.1.3. La coordination au sein des enseignants**

Les coordonnateurs de semestres, les responsables de DE, les responsables de champs disciplinaires sont les référents des semestres, DE ou champs dont ils ont la coordination, interlocuteurs privilégiés de la CFVE et des services administratifs (Direction des études et des relations internationales notamment). Les coordonnateurs de semestre assurent donc le lien entre l'ensemble des enseignants de Unités d'enseignement des semestres dont ils ont la charge et l'ensemble des instances de l'école, l'administration et les étudiants. Ils participent directement à l'établissement annuel des plannings et des emplois du temps. Ils sont consultés pour les recrutements des enseignants et contribuent directement au processus conduisant à ces recrutements.

- Chaque semestre est placé sous la coordination d'un enseignant disposant d'heures de décharges pour l'animation du semestre, la coordination des enseignements, la proposition d'orientations pédagogiques en lien avec les équipes enseignantes ; ces coordinateurs sont des enseignants titulaires ou associés du champ TPCA, désignés par la CFVE ;
- Chaque domaine d'étude de master est placé sous la coordination d'un enseignant ou d'un collectif d'enseignants proposé par le DE et désigné par la CFVE ;
- Chaque champ disciplinaire est placé sous la coordination d'un enseignant titulaire, qui, en lien avec la CFVE, en définit les objectifs, veille à la progressivité des apprentissages et au lien transdisciplinaire.

## 2.2. Dispositifs favorisant la participation des étudiants et diplômés au pilotage et à l'évaluation des formations

### 2.2.1. Politique pour une meilleure implication des étudiants dans la formation

- Les étudiants peuvent participer à l'évaluation des enseignements via l'enquête annuelle accessible sur le portail Taïga ; cette évaluation a connu, depuis l'adoption du processus et du format "Taïga", une forte baisse des contributions étudiantes ; elle sera révisée par la CFVE en 2021 pour permettre une meilleure appropriation du processus par les étudiants : retour à un questionnaire spécifique ENSACF adossé aux items de Taïga, caractère obligatoire de l'évaluation ;
- Les étudiants sont représentés au sein du Conseil d'administration par 3 élus qui ont un pouvoir décisionnaire ;
- Les étudiants sont représentés par 5 élus au sein de la Commission de la Formation et de la Vie étudiante (CFVE) où ils sont force de proposition et détiennent un pouvoir décisionnaire au même titre que les autres élus ;
- L'ENSACF soutient fortement les associations étudiantes : subvention d'aide au fonctionnement, et sur projet, soutien à la formation des étudiants engagés dans les associations, participation des associations aux projets stratégiques de l'École - pour 2020-2022 par exemple : aménagement du parc et du parking de l'école par l'Association Germinarium dans le cadre du projet d'établissement.

### 2.2.2. Construction du parcours étudiant par et avec les étudiants

L'ENSACF a engagé un travail qui doit se concrétiser durant cette nouvelle période d'accréditation de manière à rendre, plus encore, les étudiants acteurs dans la construction de leur formation.

Au sein du programme de formation, les étudiants peuvent d'ores et déjà sélectionner les enseignements ou accompagnements au choix :

- Le double-cursus architecte-ingénieur, aménagé dans la grille des enseignements, en licence et en master, avec des enseignements complémentaires de Polytech Clermont-Ferrand ;
- Le double diplôme STRATAM, (STRatégies d'AMénagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires) valant grade de master, en partenariat avec le département de géographie de l'UCA ;
- Au sein des semestres 7 et 8, deux UE d'enseignements obligatoires au choix permettant aux étudiants d'approfondir les questions de Design Build, d'écriture, ou de se confronter à la sensibilisation du jeune public à l'architecture, ou encore de participer au partenariat international avec l'Arménie.

Les étudiants peuvent également moduler la linéarité du cycle de master avec :

- La possibilité de construire une année de césure afin d'acquérir une expérience professionnelle ou personnelle en France ou à l'étranger ;
- L'accompagnement au statut d'étudiant entrepreneur, dans le cadre du dispositif Pépite, permettant un accompagnement par l'administration et un enseignant, des aménagements de cursus, des dispenses de stages... ;
- La possibilité de réaliser en M1 une année en mobilité internationale : 29 universités au choix, 90 places offertes aux 240 étudiants des deux années de L3 et de M1 ;

- La possibilité de valoriser son engagement étudiant, en application du décret n°2017-962 du 10 mai 2017 : engagement reconnu dans le cadre de l'évaluation des compétences, connaissances et aptitudes acquises à l'occasion de cet engagement ; la mise en œuvre de la reconnaissance de l'engagement étudiant est prévue en 2021 après élaboration des modalités par la CFVE (travail en cours) ;
- La possibilité d'échelonner les UE à acquérir sur 3 ans, avec un accompagnement spécifique de la Direction des études et des relations internationales.

Enfin, des aides spécifiques sont proposées :

- Soutien dans certaines disciplines, sur proposition de l'enseignant ou demande de l'étudiant ;
- Accompagnement personnalisé par un moniteur ;
- Aménagements pour les étudiants handicapés, sportifs et artistes de haut niveau.

Les représentants des étudiants élus au sein de la CFVE sont co-décisionnaires de tous ces dispositifs, qui sont systématiquement établis par cette commission.

Ils interviennent également dans le suivi des parcours des étudiants au sein de la COVP.

Ils sont enfin sources de proposition et de vote au sein du CA.

## 2.3. Dispositifs de suivi de l'offre de formation

L'ENSACF développe depuis deux ans, des outils de suivi, de porter à connaissance et de pilotage de son offre de formation. Ces travaux sont conduits par la CFVE avec les services administratifs de l'École.

Par ailleurs une attention particulière est portée à l'insertion professionnelle des étudiants, sa préparation et son suivi.

### 2.3.1. Des outils de porter à connaissance de l'organisation et contenus des formations

Ils ont vocation à mieux éclairer les étudiants sur leur parcours, à enrichir le dialogue entre les enseignements, à faire connaître l'offre pédagogique de l'ENSACF en externe.

- Cartographie des enseignements, permettant d'avoir une lecture globale et détaillée des enseignements, de la progression des apprentissages par domaine ou par spécificité, d'identifier les positionnements des axes forts de la politique de l'établissement (expérimentation, ruralités...);
- Trames des enseignements : descriptif exhaustif des enseignements et de leur progression, par champ, sur l'ensemble du cursus ;
- Trames des semestres : descriptif des enseignements par semestre, objectifs et déroulement ;
- Trames des Domaines d'Étude en master : descriptif des objectifs et enseignements au sein de chaque DE.

### 2.3.2. Des outils de pilotage interne des formations et de la gestion des moyens

- Tableau général des semestres, UE, enseignements, enseignants, ECTS, coefficients, heures CM et TD, incluant les données RH des enseignants : il permet de mieux piloter la structuration des enseignements, le poids des champs disciplinaires, l'analyse des moyens d'enseignement et de structuration des équipes pédagogiques, de piloter le recrutement des enseignants ;
- Mise en œuvre de l'outil de gestion des emplois du temps Hyperplanning ;
- Suivis statistiques des cohortes (notamment dans le cadre des enquêtes SISE).

### **2.3.3. Une commission dédiée à l'observatoire des diplômés et à l'insertion professionnelle**

L'ENSACF tient à jour depuis 2010 les enquêtes sur le devenir des diplômés. Les diplômés sont interrogés sur leur insertion professionnelle à 6 mois, un an et trois ans avec un taux de réponse satisfaisant (57% sur la dernière enquête). Plus spécifiquement l'ENSACF tient à jour depuis 7 ans un outil statistique très précis sur les cohortes d'ADE en HMONP, donnant notamment des indications sur les lieux d'exercice professionnel, les salaires et la nature des contrats (CDD et CDI)...

La commission stages/HMONP, mise en place à partir de 2020, est amenée à réfléchir sur l'amélioration ou/et l'élaboration de nouveaux outils de suivi des diplômés et d'insertion professionnelle (refonte des questionnaires et des formats de diffusion). Cette commission est composée d'un enseignant et d'un ATS, membres de la CFVE, d'enseignants, et d'un ATS.

### **2.3.4. Les modalités d'accompagnement à l'insertion professionnelle**

Les étudiants de l'ENSACF peuvent découvrir la diversité des métiers par les enseignements et des tables-rondes :

- Une présentation des différentes pratiques du métier par des enseignements diversifiés et transversaux ;
- La découverte de pratiques professionnelles par des tables-rondes dédiées (tables-rondes « métiers », nuit doctorale).

L'ENSACF met en place plusieurs dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (stages, césures, HMONP) :

- La mise à disposition des étudiants d'un fichier d'offres de stages ;
- La préparation au stage dans le cadre d'une UE ;
- L'appui d'un administratif sur les démarches tout au long du stage ;
- La diffusion sur la page Facebook de l'ENSACF (groupe fermé) des offres de stages d'emploi ;
- Le relais ciblé, en fonction du profil demandé, de l'offre d'emploi ou de stages.

## **2.4. Dispositifs d'évaluation interne des formations, forces et faiblesses en matière d'attractivité et de réussite**

### **2.4.1. Une forte attractivité depuis 7 ans**

Le nombre de demandes d'inscriptions est en très forte augmentation depuis plusieurs années à l'ENSACF (1553 dossiers déposés dans Parcoursup pour 2020), et notamment depuis l'installation de l'École dans les nouveaux locaux du site de Sabourin. L'ENSACF comptait 87 étudiants en Master 1 à la rentrée 2013, 115 à la rentrée 2020.

Les demandes de transfert entrants en Master sont également en augmentation, possiblement dues à une notoriété accrue des Domaines d'Etude mis en place à l'École.

Par ailleurs, les étudiants ayant obtenu leur DEEA à l'ENSACF souhaitent pour une grande majorité d'entre eux y réaliser leur DEA, ce qui empêche le recrutement de nouveaux étudiants en cours de cursus, les effectifs étant saturés.

Cette situation conduit en 2020 l'ENSACF à revoir sa politique de recrutement, afin de maintenir la qualité de l'encadrement (à moyens constants depuis de nombreuses années) et de permettre l'arrivée d'étudiants en provenance d'autres établissements.

La CFVE et le CA ont d'ores et déjà voté la baisse du nombre de places ouvertes dans Parcoursup en 2021. Un travail sera à conduire spécifiquement pour adapter les modalités d'accueil par voie de transfert à l'entrée du master dans 3 ans.

### **2.4.2. Une nouvelle approche des études par les étudiants**

On constate concomitamment un allongement de la durée des études pour les étudiants, en particulier avec le développement du dispositif de césure, et l'augmentation des mobilités OUT, que les étudiants vivent comme des expériences complémentaires et un allongement du cycle d'études. Ils sont en cela accompagnés par l'administration de l'ENSACF.

Ce mode évolutif de gestion de son parcours par l'étudiant, en lien avec la direction de l'École, modifie la linéarité des cursus et les études prévisionnelles d'effectifs.

L'École doit, bien sûr, s'adapter à ces évolutions, et accompagner les étudiants dans la construction de leurs parcours, ce qu'elle fait par des rendez-vous individuels avec les étudiants et un service consacré à la professionnalisation et aux projets personnels des étudiants.

### **2.4.3. La contribution des étudiants à l'amélioration de la grille des enseignements**

Les élus étudiants à la CFVE ont un rôle important dans ce domaine. Participant aux travaux de la commission, qui se réunit une à deux fois par mois, ils contribuent à l'amélioration de l'offre de formation, à la construction de nouvelles structurations pédagogiques.

La CFVE a, par exemple, fixé comme priorité de ses travaux en 2020 l'allègement de l'emploi du temps en L3. Son travail, qui a mobilisé l'ensemble des enseignants de l'École en séminaire en janvier 2020, a permis de libérer une demi-journée de travail par semaine pour les étudiants.

## 3. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

### 3.1. Modalités d'inscriptions et de réinscriptions, dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement

#### 3.1.1. Modalités d'inscriptions

Les **étudiants ayant obtenu leur DEEA à l'ENSACF** sont invités à s'inscrire dans le cycle DEA via l'outil Taïga. Leur inscription est traitée prioritairement par rapport aux autres demandes.

On note un faible nombre de demandes de transferts vers d'autres ENSA, bien que ces demandes soient toujours accompagnées favorablement par l'administration de l'ENSACF : les choix de parcours des étudiants étant entendus comme prioritaires. Cette faible déperdition obère cependant la capacité d'accueil de nouveaux étudiants en master.

Les **candidats étrangers** adressent leur candidature via le processus Campus France ou le dossier "DAP jaune" selon les directives du code de l'éducation. Les dossiers sont examinés par une commission ad hoc d'enseignants de l'ENSACF.

Les demandes de **transferts** inter-ENSA sont examinées pour l'entrée en master par les enseignants responsables de Domaines d'étude.

Dans le cadre du partenariat liant Polytech à l'ENSACF, les étudiants titulaires du diplôme d'ingénieur peuvent intégrer de droit l'année de M1 à l'ENSACF.

Les inscriptions se font par les étudiants en juillet et août via l'outil Taïga.

#### 3.1.2. Choix du Domaine d'Étude

Tous les étudiants entrant en master 1 sont invités, dans le mois de juin précédant la rentrée, à exprimer leur vœu concernant le Domaine d'Étude dans lequel ils souhaitent réaliser leur master.

Au travers de son dossier de candidature à l'inscription en cycle Master, il s'agit pour l'étudiant d'énoncer le plus clairement possible son profil et les motivations qui l'animent pour poursuivre des études d'architecture, mais aussi de s'interroger sur son parcours actuel et à venir.

Le dossier se compose des trois documents suivants :

- Une auto-évaluation des capacités (1 page A4)

Il s'agit ici pour l'étudiant de formuler une auto-évaluation des capacités qu'il estime avoir acquises jusqu'ici : domaines de connaissance et les méthodes (conception architecturale, urbaine, représentation, histoire, construction, sciences humaines, problématisation, rédaction, etc.) dans lesquels il pense avoir acquis un bagage suffisant et se sent en confiance et pourquoi ; domaines pour lesquels il éprouve des difficultés ou des lacunes et pourquoi, ainsi que la manière dont il imagine pouvoir les combler en master.

- Une lettre de candidature (de 2 à 4 pages A4)

Ce document a pour but d'expliquer aux enseignants les choix d'orientation de l'étudiant et les arguments sur lesquels ils se fondent.

La lettre comporte : un bilan synthétique du parcours suivi jusqu'ici, l'argumentation par l'étudiant de ses deux choix préférentiels de DE, deux extraits significatifs du portfolio choisis pour entrer en résonance avec les éléments précédents

- Un portfolio (équivalent à 20 pages A4 maximum)  
Ce document regroupe une sélection de travaux produits par l'étudiant en rapport avec l'architecture (au sens large du terme), dans et hors de l'école.

Les candidatures sont examinées de façon concertée par les équipes pédagogiques des DE avec trois objectifs :

- trouver la correspondance entre les profils des candidats et les sujets et méthodes de chaque DE ;
- équilibrer les effectifs des groupes d'étudiants ;
- équilibrer les niveaux moyens des groupes d'étudiants

Les critères suivants sont utilisés pour analyser les candidatures :

- adéquation du projet de l'étudiant avec le programme pédagogique des DE demandés ;
- cohérence du dossier (argumentation du projet personnel, recul critique sur son parcours et ses résultats)

Les jurys de sélection, enseignants des 3 DE recherchent également, dans une concertation globale, un équilibre dans la répartition des étudiants au sein des DE.

### 3.1.3. Accueil des primo-entrants

Chaque **étudiant primo-entrant** est accueilli dans les deux semaines précédant la rentrée en rendez-vous individuel à la Direction des études et des relations internationales. Ce rendez-vous permet une première approche du fonctionnement de l'École, un point sur la situation de l'étudiant, la finalisation du dossier d'inscription.

La **pré-rentrée** est organisée sur une semaine, permettant l'accueil des étudiants par demi-promotions sur une demi-journée : accueil par le Directeur, les services de la Direction des études et les enseignants. Les étudiants reçoivent ainsi un cadrage global d'informations : politique de l'établissement, enjeux de l'année, vie de l'École, planification de l'année et plannings détaillés des cours, présentation du déroulement du premier semestre par les enseignants.

Les primo-entrants sont accueillis sur une journée entière avec visite de l'établissement, rencontre avec les personnels, visite des services, rencontres avec les associations, informations sur la vie étudiante, parole du CROUS...

Les étudiants étrangers auront bénéficié préalablement de quinze jours d'intégration et de cours de langue française.

### 3.1.4. Effectifs

Les effectifs de l'ENSACF ont connu une augmentation de 21,33% en 7 ans, passant de 483 à 586 entre 2013 et 2020 (hors HMONP). Pour les seules années de licence, l'augmentation est de 24%.

Pour l'année 2020-21, les effectifs sont les suivants :

- L1 : 125
- L2 : 118
- L3 : 134
- M1 : 115
- M2 : 94

Cette augmentation des effectifs se fait cependant à moyens constants pour l'établissement, ce qui met en péril la qualité d'encadrement, en particulier au sein des enseignements. En accord avec le ministère de la Culture lors du dernier dialogue de gestion, et après délibération de la

CFVE puis du CA, l'ENSACF a décidé de diminuer le nombre des étudiants accueillis. Pour la rentrée 2021, le nombre de places ouvertes dans Parcoursup sera baissé de 108 à 95, avec pour objectif de ramener les effectifs de licence à 110 /120 par année de licence et 90/100 en master. Cette politique aura aussi pour effet de pouvoir accueillir un plus grand nombre d'étudiants en master en provenance d'autres ENSA.

### **3.1.5. Suivi des étudiants**

L'ENSACF étant une École à taille humaine, le suivi des étudiants se fait individuellement, au quotidien.

La politique de l'établissement est une ouverture permanente des services administratifs aux étudiants, sans rendez-vous. Ceux-ci ont l'habitude de solliciter naturellement la Direction des études et des relations internationales en particulier. Au sein de ce service, 4 gestionnaires sont dédiés respectivement aux étudiants de licence, de master, aux étudiants internationaux et aux difficultés sociales ou psychologiques. La Directrice du service et son adjointe accueillent également tous les étudiants qui le souhaitent.

Dans ce cadre, le suivi des parcours peut être fait tout au long de l'année. Il se réalise en lien étroit avec les enseignants, dans des allers-retours permanents (signalement par des enseignants, interrogation des enseignants par la Direction des études et des relations internationales). Des rendez-vous sont sollicités par les étudiants, ou par la Direction des études et/ou des enseignants, permettant des bilans réguliers, ou de la remédiation en cours de semestre.

En cas de fortes difficultés, la Direction des études étudie, avec l'étudiant et en lien avec les enseignants, la possibilité de valider les UE sur deux années, ou d'envisager une réorientation. L'étudiant est alors conseillé et accompagné.

### **3.1.6. Validation des parcours**

À la fin de chaque semestre, la COVP - Commission d'orientation et de validation des parcours, examine les résultats de chacun des étudiants et prononce la validation des UE ou leur redoublement.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne de 10/20 à une UE peuvent demander sa validation, par le biais d'un courrier motivé à la COVP. Celle-ci peut décider d'accorder l'UE si la note obtenue est proche de 10/20, après concertation avec les enseignants de l'UE concernée.

Les conditions précises de validation des UE, de redoublement de semestres ou d'UE sont décrites dans le règlement des études fourni aux étudiants en début d'année.

## **3.2. Organisation globale de l'offre**

### **3.2.1. Organisation des deux années de Master**

Le cycle de master conduisant au Diplôme d'État d'Architecte, d'une durée de 4 semestres, valant 120 crédits ECTS, a pour objectif d'amener l'étudiant à maîtriser une pensée critique.

Chaque semestre du cycle master comporte 3 Unités d'enseignement durant les 3 premiers semestres, le dernier semestre étant intégralement dédié à l'UE.1 préparant le projet de fin d'étude PFE.

Le cycle master est organisé autour de l'UE .1 - "projet architectural et urbain". L'ensemble des enseignements est pluridisciplinaire autour des enseignants associés à chaque domaine d'étude.

La **première année** comporte :

- un enseignement de projet complété par un approfondissement pluridisciplinaire (UE 7.1 et 8.1) ;
- un tronc commun aux 3 Domaines d'Étude proposant un cycle de *grands cours* et d'enseignements chrono-thématiques : "De l'inventivité à l'innovation", ainsi que deux semaines de *Rencontres* portant sur la culture de la recherche et sur la culture de l'architecte (UE 7.2 et 8.2) ;
- des enseignements au choix tels que « Design build », "Écritures", mais également les doubles-cursus "architecte-ingénieur" et "Stratam" (UE 7.3 et 8.3) ;
- une préparation au stage et un stage "de première pratique" d'une durée de deux mois.

La **deuxième année** renforce les enseignements de séminaire et de préparation de mémoire.

Les "séminaires" (UE 8.2 et 9.2) initient les étudiants à la démarche de recherche et assurent la conduite d'une réflexion scientifique et critique sur la recherche, liée à l'architecture et en relation avec le travail réalisé pour la rédaction du mémoire. Ce mémoire, de type universitaire, ouvre sur la construction d'une démarche personnelle de recherche et peut aussi conduire vers le 3<sup>e</sup> cycle doctoral. À cette fin, un parcours optionnel « Mention recherche » est également proposé au sein de l'UE "Parcours Personnel" des semestres 9 et 10.

Le 4<sup>e</sup> semestre (UE 10) est consacré au projet de fin d'études (PFE) qui consiste en l'élaboration d'un projet architectural enrichi de considérations urbaines ou territoriales. Il témoigne de la capacité de l'étudiant à maîtriser la conception et à mettre en œuvre les connaissances et les méthodes acquises au cours de sa formation. Il clôture les cinq années d'étude à l'école d'architecture.

Afin d'adapter leur parcours au fur et à mesure du cursus, les étudiants peuvent changer de domaine d'étude en master au début de chaque semestre.

→ Tableaux synthétiques des enseignements

UE	INTITULÉ UE	INTITULÉ ENSEIGNEMENT	CARACTÈRE	ENSEIGNANT RESPONSABLE	NBR D'HEURES ENCADRÉES			ECTS PAR ENSEIGNEMENT	ECTS PAR UE				
					cours	TD	total						
7.1	PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN (au choix : A ou B ou C)	A. Projet ETEH	obligatoire	Magdeleine Louinis	0	163	163	13	18				
		A. Approfondissement disciplinaire ETEH		M.-H. Gay-Charpin	0	30	30	5					
		B. Projet EVAN		J.-D. Prieur	0	163	163	13					
		B. Approfondissement disciplinaire EVAN		J.-D. Prieur	0	30	30	5					
		C. Projet METAPHAUR		Brigitte Floret	0	163	163	13					
		C. Approfondissement disciplinaire METAPHAUR		Michel Astier	20	10	30	5					
7.2	THÉORIE ET PRATIQUES DE LA RECHERCHE	De l'inventivité à l'innovation 1	obligatoire	Jean-Baptiste Marie	28	0	28	3	6				
		Culture de la recherche		Jean-Baptiste Marie	24	0	24	3					
7.3	ENSEIGNEMENTS AU CHOIX	Ens. au choix A : Sensibilis(actions)	obligatoire au choix	Sabine Thuilier	0	64	64	6	6				
		Ens. au choix B : Plateau de tournage		A. Cubizolles	0	64	64	6					
		Ens. au choix C1 : Design build 1 (expérimentation)		Jean-Louis Coutarel	0	60	60	6					
		Ens. au choix C2 : Recherche action en morphologie structurale 1 (expérimentation)		Guillaume Munné	0	60	60	6					
		Ens. au choix C3 : Faire / expérimentation versus cycle de la matière (expérimentation)		M.-H. Gay-Charpin	0	64	64	6					
		Ens. au choix D : Écritures		D. Machabert	10	46	56	6					
		Ens. au choix ST : Double master Stratam		IADT	54	28	0	6					
		Ens. au choix AI : Double diplôme architecte / ingénieur		POLYTECH	en fonction du parcours de l'étudiant		6						
8.1	PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN (au choix : A ou B ou C)	A. Projet ETEH	obligatoire	M.-H. Gay-Charpin	0	165	165	12	14				
		A. Approfondissement disciplinaire ETEH		M.-H. Gay-Charpin	0	30	30	2					
		B. Projet EVAN		Boris Bouchet	0	165	165	12					
		B. Approfondissement disciplinaire EVAN		Boris Bouchet	0	30	30	2					
		C. Projet METAPHAUR		Nicolas Detry	0	165	165	12					
		C. Approfondissement disciplinaire METAPHAUR		Nicolas Detry	14	16	30	2					
		8.2		SÉMINAIRE ET PRÉPARATION MÉMOIRE (2 enseignements communs + au choix : A ou B ou C)	De l'inventivité à l'innovation 1	obligatoire	Jean-Baptiste Marie	44		0	44	1	6
					Culture de la recherche		M.-H. Gay-Charpin	16		0	16	1	
					A. Séminaire ETEH		Catherine Gauthier	0		25	25	1	
					A. Préparation mémoire ETEH		Amélie Flamand	0		48	48	3	
B. Séminaire EVAN	Stéphane Bonzani		0		25		25	1					
B. Préparation mémoire EVAN	G. Texier-Rideau		0		48		48	3					
C. Séminaire METAPHAUR	M. Meynier-Philip		25		0		25	1					
C. Préparation mémoire METAPHAUR	M. Meynier-Philip		0		48		48	3					
8.3	ENSEIGNEMENTS AU CHOIX	A : Coopération internationale / Arménie	obligatoire au choix	Yvon Cottier	0	30	30	2	2				
		B : Bois basalte		Jérôme Lafond	0	30	30	2					
		C1 : Design build 2 (expérimentation)		Jean-Louis Coutarel	0	30	30	2					
		C2 : Recherche action en morphologie structurale 2 (expérimentation)		Guillaume Munné	0	30	30	2					
		C3 : Ré-emploi et analyse du cycle de vie (expérimentation)		M.-H. Gay-Charpin	0	30	30	2					
		ST : Double master Stratam		IADT	18	86	0	2					
		AI : Double diplôme architecte / ingénieur		POLYTECH	en fonction du parcours de l'étudiant		2						
		PP8		STAGE	Préparation au stage		Frédéric Martinet	8		0	8	0	8
Stage	-		-		-		8						

UE	INTITULÉ UE	INTITULÉ ENSEIGNEMENT	CARACTÈRE	ENSEIGNANT RESPONSABLE	NBRE D'HEURES ENCADRÉES			ECTS PAR ENSEIGNEMENT	ECTS PAR UE
					cours	TD	total		
91	PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN (au choix : A ou B ou C)	A. Projet ETEH	obligatoire	Julie Jouvanel	0	197	197	14	17
		A. Approfondissement disciplinaire ETEH		Catherine Gauthier	0	30	30	3	
		B. Projet EVAN		David Robin	0	197	197	14	
		B. Approfondissement disciplinaire EVAN		David Robin	0	30	30	3	
		C. Projet METAPHAUR		Lois de Dinechin	0	197	197	14	
		C. Approfondissement disciplinaire METAPHAUR		Lois de Dinechin	30	0	30	3	
9.2	SÉMINAIRE ET PRÉPARATION MÉMOIRE (2 enseignements communs + au choix : A ou B ou C)	A. Séminaire ETEH	obligatoire	Catherine Gauthier	0	50	50	3 (non compensable)	13
		B. Séminaire EVAN		Stéphane Bonzani	0	50	50	3 (non compensable)	
		C. Séminaire METAPHAUR		M. Meynier-Philip	0	50	50	3 (non compensable)	
		A. Préparation mémoire + soutenance ETEH		Amélie Flamand	0	50	50	10 (non compensable)	
		B. Préparation mémoire + soutenance EVAN		G. Texier-Rideau	0	50	50	10 (non compensable)	
		C. Préparation mémoire + soutenance METAPHAUR		Mathilde Lavenu	0	50	50	10 (non compensable)	
PP9	PARCOURS PERSONNEL 9	Double master Stratom	facultatif	IADT	30	0	0	-	-
		Double diplôme architecte / ingénieur	facultatif	POLYTECH	en fonction du parcours de l'étudiant			-	

UE	INTITULÉ UE	INTITULÉ ENSEIGNEMENT	CARACTÈRE	ENSEIGNANT RESPONSABLE	NBRE D'HEURES ENCADRÉES			ECTS PAR ENSEIGNEMENT	ECTS PAR UE
					cours	TD	total		
10	PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN (au choix : A ou B ou C)	A. Projet ETEH	obligatoire	Rémi Laporte	0	200	200	20 (non compensable)	17
		B. Projet EVAN		Éric David	0	200	200		
		C. Projet METAPHAUR		Yvon Cottier	0	200	200		
	SOUTENANCE (au choix : A ou B ou C)	A. Projet de fin d'études ETEH	obligatoire	Rémi Laporte	0	0	0	10 (non compensable)	
		B. Projet de fin d'études EVAN		Éric David	0	0	0		
		C. Projet de fin d'études METAPHAUR		Yvon Cottier	0	0	0		
PP10	SOUTENANCE (au choix : A ou B ou C)	A. Mention recherche ETEH	obligatoire	Amélie Flamand	0	10	10	-	-
		B. Mention recherche EVAN		Stéphane Bonzani	0	10	10		
		C. Mention recherche METAPHAUR		M. Meynier-Philip	0	10	10		
		Journées inter DE - mention recherche		G. Texier-Rideau	0	10	10		
DOUBLE CURSUS	Double diplôme architecte / ingénieur	facultatif	POLYTECH	en fonction du parcours de l'étudiant			-	-	

### 3.2.2. Les trois Domaines d'Étude

- **ETEH : le domaine d'étude Éco-conception des Territoires et des Espaces Habités** déploie une pédagogie interrogeant trois grands enjeux architecturaux soulevés par les évolutions du contexte dans lequel les futurs diplômés seront amenés à agir :

- le lien entre la **soutenabilité et la biodiversité** comme démarche, croisant plusieurs domaines de réflexion et champs disciplinaires ;
- le projet comme **processus itératif et participatif (ou collaboratif)**, se nourrissant à la fois des richesses de la culture architecturale, et du déjà-là, de ces espérances ;
- **l'habiter**, comme dimension poétique, ordinaire et culturelle, traversant les programmes et les échelles de la conception architecturale, de la pièce au paysage.

- **EVAN : l'approche pédagogique du domaine d'étude Entre Ville Architecture Nature** est nourrie par les métamorphoses qui traversent aujourd'hui tout autant les territoires que le métier d'architecte. Alors que les milieux rencontrent des transformations profondes et accélérées sous l'impact des évolutions sociétales et des enjeux écologiques, la profession elle-même se reconfigure et se réinvente. La position adoptée est que l'architecture ne pourra contribuer à la régénération de ces milieux habités qu'en étant capable, simultanément, d'affirmer sa spécificité (culture du projet, références disciplinaires propres, capacité à entrelacer des échelles spatiales et temporelles, à penser ensemble le matériel et le culturel, etc.) et d'élargir et de pluraliser son spectre d'intervention, de remodeler ses outils, de tisser des liens avec d'autres champs du savoir et de l'action. Trois aspects sont particulièrement développés :

- Face à la montée en force des phénomènes d'homogénéisation des territoires, l'architecte aujourd'hui se trouve en charge d'adopter une **intelligence située**. Si l'attachement aux situations locales a toujours été dans les prérogatives de l'architecte, cette intelligence des milieux prend aujourd'hui le sens d'une résistance critique, intensifiée par les enjeux écologiques ;
- Le deuxième aspect de l'évolution contemporaine tient à la **diversification des pratiques de l'architecture**. Que veut-dire être architecte aujourd'hui ? Cette question, qui pouvait recevoir une réponse assez simple autrefois, ouvre aujourd'hui sur une pluralité de possibles ;
- Enfin la montée en puissance de la **recherche en architecture** invite à ne plus considérer cette activité comme annexe du projet mais comme indissociablement articulée à la démarche de conception.

#### - **METAPHAUR : Mémoire et Techniques de l'Architecture et du Patrimoine Habité Urbain et Rural**

Sous toutes les latitudes et quelques soient les échelles, le patrimoine - matériel et immatériel - appelle à une reconquête des territoires dont les richesses échappent aux logiques mondialisées et renvoient aux enjeux de la ressource et du milieu. En d'autres termes, le patrimoine, l'héritage et la mémoire s'inscrivent et agissent fondamentalement dans et pour le présent. Dès lors, le projet, entendu à la fois en tant que processus de conception et outil, permet de (re)penser la place du patrimoine en architecture.

Le patrimoine est paradoxalement l'une des premières clés d'entrée pour appréhender l'architecture : quel que soit l'échelle, il constitue peu ou prou le cadre quotidien de nos expériences avec les territoires et les villes. En ce sens, il peut être considéré comme une ressource féconde et un laboratoire des possibles, démultipliant ainsi le sens et l'essence de l'architecture et de l'habiter par son impermanence et ses temporalités multiples.

Alors qu'aujourd'hui la majorité des opérations réalisées par des architectes ou des non architectes, et ce quel que soit leur dimension, porte pour partie ou pour l'essentiel sur la transformation, la réhabilitation, la restauration, la reconversion d'édifices existants, le projet d'architecture peut-il contribuer à renouveler ces pratiques et (re)poser les termes de la relation Patrimoine-Architecture-Création.

Les enjeux de la transmission, de la reprise, de la reconquête demeurent fondamentaux, ils ne peuvent néanmoins être réduits aux questions de l'obsolescence, de la mise à la marge et du réemploi de l'existant.

L'existant peut être une éthique foncièrement écologique des paysages et des éléments humains qui les ponctuent. Bien plus central dans l'époque qu'il n'y paraît, il contribue à la réappropriation populaire des biens communs et de ce fait, il est politique : il a pour mission de rendre aux générations qui en étaient les détenteurs et qui en ont été privés les espaces vivants en les actualisant autrement que par la seule consommation.

Telles sont les assises de l'enseignement développé dans le cadre du domaine d'études de Master METAPHAUR, enseignement qui ne fait pas l'économie, ni de la connaissance historique, ni des bases de l'anthropologie. Le mémoire et le projet d'architecture sont les processus réflexifs mobilisés pour explorer ces dimensions et conduire les étudiants à porter un regard autre et autonome sur les dynamiques de création.

### 3.2.3. Enchaînement des semestres et progressivité dans les 3 masters

#### ETEH :

La progressivité des enseignements dans le DE ETEH vise à conduire graduellement l'étudiant à amorcer une autonomie de pensée et d'action en tant qu'architecte au terme du cycle master. Elle approche graduellement la complexité non par une augmentation de l'envergure des situations qui lui sont proposées mais via :

- l'étendue croissante des questionnements par lesquels elles sont abordées ;
- l'augmentation du niveau de définition des réponses qui doivent leur être apportées ;
- l'augmentation de la part de responsabilité individuelle de l'étudiant dans ce processus.

#### → Enseignements de conception dans le DE ETEH :

**UE 7.1 : du paysage à l'architecture en territoire ruraux.** Enseignement de conception en bi-nômes et individuelle d'un projet d'échelle modérée. Acculturation des étudiants aux exigences et spécificités du master par l'approfondissement des modalités pédagogiques de la fin de la licence.

**UE 8.1 : des micro-architectures en réponse à des situations réelles localisées.** Expérimentation de la conception en collectif autogéré et analyse réflexive de la démarche. Expérimentation du continuum conception - réalisation.

**UE 9.1 : projet de territoire en milieu rural ou petite ville :** élaboration de diagnostics à grande échelle et de stratégies d'intervention programmatique et architecturale. Travail en équipes avec des développements individuels.

**UE 10 : PFE :** projet architectural d'échelle modérée conçu individuellement sur la base des éléments produits au semestre précédent. Conception à plusieurs échelles simultanées. Analyse réflexive de la démarche de projet.

#### METAPHAUR :

Mise en application de la semestrialisation : autonomie des 4 semestres de projet. Identification des 4 semestres de projet à partir de 4 thématiques, 4 échelles, 4 modes opératoires et 4 outils qui constituent la structure de chaque semestre et la progressivité de l'apprentissage de l'autonomie et de la complexité.

→ Enseignements de conception dans le DE METAPHAUR :

**UE 7.1 : Ville en souvenir, ville en devenir : Habiter la ville.** Recomposition urbaine par l'élaboration d'une opération de logements et la requalification des espaces urbains. La suture-l'espace public-le logement-le relevé.

**UE 8.1 : L'existant comme matériaux de projet : recomposer le bâti.** Recomposition du bâti par la restauration, la réhabilitation, la recherche d'ajouts compatibles et revitalisation d'un ensemble bâti par un programme mixte : « centre de revitalisation urbaine » et coopérative d'habitats. Le détail-l'édifice-l'expérimentation-le relevé Rampe (Relevé-Analyse-Matière-Programme-Environnement).

**UE 9.1 : Construire l'Acier.** Expérimentation de la relation de collaboration architecte - ingénieur par l'investigation du rapport espace-structure. Collaboration inter-écoles : ENSACF-Polytech l'acier-structure-relation ingénieur et architecte-modélisation.

**UE 10.1 : PFE Iacobus european project.** Transmission d'un édifice patrimonial par le projet d'architecture, conservation des formes et nouveaux usages (Collaboration inter-écoles : ENSACF + Estac + Oth Regensburg sur le patrimoine européen-projet complet-identification patrimoniale, concours d'architecture).

**EVAN :**

Du semestre 7 au semestre 9, la pédagogie d'EVAN s'est jusqu'à présent structurée autour de deux tensions fertiles : celle de l'ici et de l'ailleurs, et celle du micro et du macro. Une plasticité du regard et du savoir-faire qui est progressivement acquise tout au long des quatre semestres.

- Par le déplacement entre un territoire choisi à Clermont-Ferrand et un territoire métropolitain européen ;
- Par l'alternance et l'entrelacement entre l'échelle constructive et celle du grand territoire.

→ Enseignements de conception dans le DE EVAN :

**7.1 :** L'objectif de l'atelier de projet est d'élaborer conjointement hypothèses et outils de la transformation de 5 fragments/figures de la métropole clermontoise.

**8.1 : Équipement d'échelle importante et ses implications infrastructurelles** afin d'articuler de manière argumentées les questions du paysage, du plan, de la forme, de la structure et de la matière comme objets culturels .

**9.1 : Répondre à une exigence, à la fois technique et culturelle, d'une pensée entrelacée des transformations de notre environnement naturel et construit.** Programme 2018-22 partenariat ENSACF et RÉSEAU INTERNATIONAL VILLES MICHELIN (RIVM).

**10.1 : PFE Démarche autonome et critique de la part des étudiants.** Autonomie dans le développement d'une pensée, d'un projet renseigné et situé. Critique au regard des réalités contemporaines de fabrication des territoires et de l'acte d'édifier. En semestre 10, en parallèle de l'atelier, quatre approfondissements offrent aux étudiants qui le souhaitent, un espace de réflexion spécifique, encadré par deux enseignants du DE (en 2019-2020 : Recherche, Marges métropolitaines).

### 3.2.4. Tronc commun

Le programme pédagogique de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand offre aux étudiants la possibilité de définir un parcours personnalisé parmi les enseignements proposés au sein de différents domaines d'étude. S'il s'affirme une spécialisation à travers les domaines d'étude, dans le même temps, il propose, à travers l'UE 7.2 une mise en transversalité des domaines d'étude par une série d'enseignements transversaux. Ils visent une réflexion :

- 1) théorique, en donnant la parole à des théoriciens de l'architecture et de l'urbanisme ;
- 2) historique, à travers un enseignement chrono-thématique et des digressions chronologiques ;
- 3) et critique en se référant à une littérature scientifique francophone et anglophone. Le tronc commun (inter-domaine d'étude) 7.2/8.2 comprend trois modules :

#### → Les « grands cours » de l'ENSA Clermont-Ferrand

Au cours de l'année 2020-2021, l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand initie un cycle de grands cours réalisés par des personnalités marquantes du monde de l'architecture, de l'urbanisme et plus largement, de la culture.

Ces cours prononcées à l'École par des universitaires de renommée internationale visent à apporter un éclairage sur des thématiques singulières de recherche. Chaque professeur invité prononce un cours d'une heure, suivi d'un temps d'échange et de débat. (cours par ailleurs ouvert au public). La thématique du cours est fixée librement par le professeur invité. Tous tendent à interroger la production de l'architecture et de l'urbanisme.

→ Un enseignement chrono-thématique explore les coulisses des projets, décrypte la fabrication du projet à travers les représentations mobilisées, les prototypes construits, les protocoles de collaborations mis en place. Il s'agit d'explorer les dynamiques intellectuelles et les processus mis en place par les architectes et les ingénieurs dans la réalisation du projet. Les sources mobilisées sont archivistiques, des fonds d'agences, les carnets de chantiers, des sources issues de la recherche française et internationale. Onze thématiques seront abordées :

1. Ce que l'on pourrait voir comme la genèse de l'expérimentation
2. L'expérimentation au bénéfice du génie militaire
3. L'art de l'ingénieur
4. Les ateliers du Bauhaus
5. La contre-culture
6. Les innovations d'après-guerre
7. Le mouvement high-tech
8. L'architecture climatique
9. L'architecture et la révolution numérique
10. L'intelligence des chantiers
11. L'édifice comme un métabolisme

#### → Deux intensifs lors de l'année

L'enjeu de ces intensifs est de permettre sous la forme de rencontres de permettre un croisement entre recherche, projet et pratique professionnelle.

Un premier intensif est organisé autour de l'initiation à la recherche. Celui-ci vise à découvrir les méthodologies de recherche. Divers champs disciplinaires seront représentés : géographie, histoire, sociologie, architecture, urbanisme, science de l'ingénieur... Il associe étroitement les doctorants de Ressources.

En marge sera organisée la « Nuit doctorale ». L'objectif de la Nuit doctorale est de faire parler de la recherche, et donc de choses complexes, de manière simple et spontanée en révélant les travaux et les programmes de recherche sur lesquels les chercheurs de l'école sont engagés. La Nuit doctorale est aussi l'occasion d'aborder les questions que peuvent se poser les étudiants sur l'utilité de la recherche, sur la manière d'en faire, sur la fabrication d'une thèse, sur les financements d'un doctorat.

### 3.2.5. Enseignements de séminaire et de suivi de mémoire

Ces enseignements s'échelonnent sur 3 semestres :

- UE 8.2 : accompagnement semi-collectif des étudiants pour la définition d'une problématique individuelle de mémoire en lien avec les thématiques du DE, autour d'études de cas réels. Approche méthodologique concernant la littérature scientifique liée aux sujets traités, le recueil et le traitement des données ;
- UE 9.2 : accompagnement individualisé des étudiants pour la structuration du contenu et la rédaction du mémoire ;
- Parcours Personnel mention recherche du semestre 10 : accompagnement individualisé des étudiants qui poursuivent leur travail de mémoire dans le cadre d'un PFE mention recherche.

### 3.2.6. Perspectives d'évolution des trois domaines d'étude

Chacun des trois domaines d'étude cherche aujourd'hui à différents niveaux :

- à conforter la dimension scientifique par le biais de recrutement de professeurs HDR et l'évolution d'enseignants de ces DE vers des doctorats ;
- à conforter les compétences ou à les diversifier pour répondre aux enjeux qui émergent autour des thématiques respectives de chacun des DE ;
- à conforter la dimension internationale de chacun des DE.

#### Domaine d'étude ETEH

Pour le DE ETEH - Éco-conception des Territoires et des Espaces Habités, il s'agit de poursuivre les mutations engagées depuis le dernier programme pédagogique :

- sur les contenus, en accentuant les thématiques spécifiques au DE, en développant des enseignements d'expérimentation et des liens avec la recherche, en développant des partenariats avec des territoires en mutation ;
- sur l'équipe, en renforçant le niveau scientifique du DE par l'insertion et d'enseignants titulaires docteurs et/ou HDR, et professionnel par le recrutement d'enseignants praticiens ;
- sur les formes avec l'organisation d'ateliers internationaux comme par exemple avec l'Université Mc Gill de Montréal.

#### Domaine d'étude METAPHAUR

Pour le DE METAPHAUR - Mémoire et Techniques de l'Architecture et du Patrimoine Habité Urbain et Rural, les objectifs sont :

- la consolidation du DE METAPHAUR constitué en tant que tel depuis 2012 avec recrutement de titulaires docteurs et d'un professeur HDR ;
- un projet de Master Européen autour des problématiques de la transformation du patrimoine bâti : projet en cours avec les Écoles de La Corogne et de Regensburg, pour 2020. Des conventions bipartites visant à l'obtention de double diplôme sont en cours ;
- la consolidation de la dimension théorique pour le Dire et développement du Faire avec un projet de fabrique à Thiers (projet avec la ville de Thiers d'un « immeuble-atelier » pour les étudiants de l'ENSACF).

### 3.2.7. Les doubles-diplômes

Le **double diplôme STRATAM**, (Stratégies d'aménagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires) à l'initiative conjointe de l'ENSACF et du département de géographie de l'UCA, répond à une volonté de former des professionnels polyvalents dont les compétences permettent d'assister les collectivités et acteurs publics et privés de l'aménagement dans la définition et la mise en œuvre des projets territoriaux urbains.

STRATAM s'intéresse aux effets de l'urbanisation sur les villes petites et moyennes et les stratégies territoriales et urbaines à mettre en œuvre dans le respect des grands équilibres environnementaux de ces territoires. Les principaux objectifs de la formation, réaffirmés, sont les suivants :

- Sensibiliser les futurs professionnels aux spécificités du milieu urbain, considéré en relation directe avec la recherche fondamentale ;
- Contribuer à une réflexion critique sur les modes et les formes d'urbanisation à promouvoir dans les villes petites et moyennes sur la base de leurs héritages historiques ;
- Maîtriser les principaux instruments d'intervention politiques et techniques ;
- Dominer toutes les formes de lecture et de représentation de l'espace urbain.

La formation STRATAM représente 100h dans l'emploi du temps des étudiants sur le master.

STRATAM, dont le parcours s'inscrit dans la mention de master "Gestion des Territoires et développement local" (GTDL), tient une place grandissante en raison de l'attractivité produite sur les étudiants mais aussi en raison de l'implication toujours plus forte des enseignants de l'école. En effet, ces derniers pilotent plusieurs modules d'enseignement et apportent leur expérience dans la conduite de l'enseignement du projet collectif.

Cette dynamique sera renforcée dans les prochaines années améliorant ainsi les interactions entre les enseignants de l'UCA et ceux de l'ENSACF, en particulier, dans l'élaboration d'enseignements communs. De même, une participation plus globale de l'ENSACF dans les deux autres parcours du master GTDL est à l'étude (parcours DYNTAAR - Dynamique territoriales, agriculture et aménagement rural et parcours ISDT - Innovation sociale et développement territorial) car répondant aux réflexions et objectifs du projet d'établissement de l'école.

Le **double diplôme architecte-ingénieur**, partenariat établi avec le département génie civil de Polytech Clermont-Ferrand permettant aux étudiants de l'ENSACF et de Polytech d'obtenir le diplôme d'Etat d'architecte et le diplôme d'Ingénieur en Génie civil en sept années d'études, ne connaîtra pas, dans les prochaines années, de profondes modifications dans ses contenus pédagogiques. Ces derniers correspondront toujours, pour les étudiants architectes, à des enseignements complémentaires dans les domaines des mathématiques, résistance des matériaux, mécanique des milieux continus... proposés tout au long des cycles de licence et master.

Le nombre d'heures d'enseignements délivré aux étudiants de master dépend du parcours réalisé par les étudiants au cours du DEEA.

Des axes d'améliorations organisationnels sont à l'étude afin de renforcer les liens entre les étudiants architectes et ingénieurs, fluidifier le fonctionnement du dispositif et in fine parvenir à améliorer substantiellement le taux de réussite à l'issue de la licence :

- Favoriser des temps d'échanges entre les étudiants architectes préparant le double diplôme architecte-ingénieur (AI) et les étudiants ingénieurs (IA) préparant le double diplôme ingénieur-architecte ;
- Systématiser des dispenses d'enseignements pour les étudiants AI dans le champ STA (structure) afin d'alléger leur emploi du temps ;
- Favoriser la considération de l'engagement des étudiants du double diplôme. Sensibiliser les enseignants sur la pertinence de cette double formation ;

- Valoriser institutionnellement cet engagement par la délivrance à la fin du cycle de licence d'une attestation de réussite ou d'une valorisation dans l'annexe au diplôme ;
- Effectuer une comparaison des partenariats existant dans les autres écoles en termes d'objectifs, de moyens et de résultats.

### 3.2.8. Aspect professionnalisant de la formation

L'ensemble des deux cycles licence/master conduisant au diplôme d'état d'architecte permet ensuite aux diplômés d'accéder à la formation HMONP qui parachève leur formation professionnelle. En master l'approche professionnelle est abordée au travers d'une plus grande réalité des situations abordées :

- En interrogeant la diversité des acteurs et des pratiques de l'architecte dans le domaine d'étude EVAN conduisant les étudiants à approfondir les modes de mise en œuvre l'organigramme opérationnel, les gouvernances et à mieux connaître les différentes compétences professionnelles ;
- En articulant une situation réelle d'intervention sur un bâtiment école à des enjeux opérationnels de petite ville (UE 8.1), ou en interrogeant le couple architecte-ingénieur dans la conception d'un projet (S9) dans le domaine d'étude METAPHAUR ;
- Par l'expérimentation de la faisabilité d'un projet de territoire dans ses différentes composantes en introduisant des contingences techniques, économiques, réglementaires (UE 7.1) le développement de l'expérimentation, le faire, le design build convoquée dans le domaine d'étude ETEH (UE 8.1).

L'ENSACF a renouvelé pour la rentrée 2020 la formation HMONP. Le travail conséquent mené a conduit à donner une coloration de la formation autour de la question de l'*anthropocène* en lien avec le projet d'établissement. Ce nouveau format a vocation à faire infuser les questions professionnelles autour de ce thème dans le master (moments forts de la formation accessibles aux étudiants, blocs de cours à mutualiser avec la licence et autres modalités à mettre en place).

Enfin le troisième stage de « **formation pratique** » se déroule en M1. Il permet à l'étudiant de conforter ses acquis et de découvrir différents aspects de la maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage. Il dure huit semaines et confronte l'étudiant aux pratiques réelles de la conception et de la réalisation d'édifice

### 3.2.9. Nouvel axe d'innovation pédagogique

De nouvelles orientations pédagogiques accélérées par la crise sanitaire

La crise sanitaire a obligé les équipes pédagogiques à concevoir leurs enseignements à distance par la prise en main de nouveaux outils numériques, posant ainsi de nombreuses questions tant des points de vue pédagogiques que juridiques.

Le rapprochement avec le pôle d'ingénierie pédagogique de l'UCA apparaît comme une évidence pour apprécier les outils de E-Learning mis en place à l'université, opérer des retours d'expériences et des partages. L'ENSACF envisage de solliciter le pôle d'ingénierie pédagogique pour former un ou des formateurs au sein de l'ENSACF (par exemple sur l'outil Moodle dont l'ENSACF vient de faire l'acquisition). Un interlocuteur dédié, au sein de l'ENSACF, sera désigné afin d'identifier les besoins et de les prioriser : l'École ne pourra faire l'économie, à moyen terme, de la création d'un poste d'ingénieur pédagogique, ou, à défaut, de mettre en place des décharges d'enseignements pour répondre à cette fonction.

Dans ce contexte spécifique, profitant du retour d'expériences des deux sessions de cours dématérialisées de la formation d'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) qui se sont tenues en 2020, l'ENSACF envisage désormais de construire de manière pérenne sa formation HMONP de manière entièrement dématérialisée. L'arrivée d'un nouveau responsable pédagogique à la rentrée de 2020 et la nécessité de renouveler l'habilitation en 2021 constitue une opportunité pour penser un format de formation en adéquation avec le public visé (Architectes diplômés d'État en France et à l'étranger) et ses attentes (compatibilité avec une activité professionnelle, absence de déplacement notamment).

#### **L'ENSACF parmi les lauréats du programme « hybridations des enseignements »**

Le projet Ressources, un des lauréats du programme Hybridations des enseignements porté par l'ANR (Agence Nationale pour la Recherche) pour la période 2020-2022, constitue un champ de renouvellement pédagogique important : le projet scientifique retenu articule recherche et pédagogie et se fonde sur un programme concernant les matériaux bio-sourcés et géo-sourcés. L'objectif est de produire un ensemble de modules d'enseignements sur ces matériaux innovants, associant ainsi l'expérimentation sur la forme comme sur le fond (notamment autour de la pédagogie numérique et de l'essaiage des publics).

L'ampleur des moyens que ce programme permet et les larges partenariats qu'il autorise (Initiatives d'Excellence en Formations Innovantes (IDEFI) et réseaux des ENSA mobilisés) classe aussi le programme dans une ambition de recherche de très haut niveau, à caractère pluridisciplinaire et à portée internationale, dans laquelle les ENSA peuvent désormais envisager de s'insérer. Enfin les partenaires engagés (notamment les ENSA de la région AURA), auxquels l'ENSACF est liée depuis longtemps constituent un gage de solidité pour le groupement constitué.

#### **De l'ANR « hybridation des enseignements » à la formation continue**

L'expérimentation conduite dans le cadre de l'ANR sur l'hybridation des enseignements pourra trouver utilement des prolongements dans la formation continue que l'ENSACF est en train de construire avec les organismes de formation à l'ouest du Massif Central tels que les CAUE de la Creuse et du Puy-de-Dôme, l'association Archiform, l'interprofession Fibois, de manière à répondre d'une part aux nouvelles exigences de certification, conséquences de la loi du 5 septembre 2018, et d'autre part aux enjeux spécifiques des territoires dans lesquels chacun d'entre eux exerce.

En effet, l'importance, aujourd'hui accordée notamment aux filières courtes et à la valorisation des ressources locales, et au devenir des territoires ruraux et des petites centralités, devrait permettre de donner une identité et une lisibilité fortes à cette nouvelle structure de formation mutualisée et de répondre aux besoins de formation des architectes, des élus, des techniciens et des entreprises du territoire. En outre les thématiques de formations seront étroitement articulées avec le projet d'établissement de l'ENSACF.

Ainsi la valorisation de l'ANR, dans le projet de formation continue, constituera un point de départ original en répondant tant sur la forme (outils numériques) que sur le fond (matériaux bio-sourcés et géo-sourcés, appréhension des ressources à l'échelle du territoire).

Des améliorations peuvent être faites sur la communication amont des contenus, des objectifs et de la diversité des disciplines concernées par la formation et des débouchés ainsi que les possibles ouvertures vers la recherche.

### **3.3. Politique de l'établissement en matière de modalités de contrôle des connaissances et compétences**

L'ensemble des modalités d'évaluation sont énoncées dans le règlement des études de l'École (il sera mis à jour par la CFVE) et disponibles en annexe du livret de l'étudiant et consultable en ligne. Celui-ci pose un cadre général clair à l'intérieur duquel chaque UE organise l'évaluation de son enseignement, en bonne intelligence avec les coordinateurs d'UE et de semestre.

Pour chaque UE, la constitution, le rôle, et les modalités de réunion des différents jurys sont communiqués aux étudiants en début de semestre. Leurs modifications éventuelles sont également communiquées à l'ensemble des étudiants suffisamment en amont et dans le respect du cadre posé par le règlement des études.

Les évaluations sont faites, pour tous les enseignements, en contrôle continu et en examens de fin de semestre.

La validation d'une UE est globale.

La plupart des enseignements sont compensables. Leur statut est précisé dans l'outil Taiga, tout comme les coefficients et les ECTS adossés à chaque enseignement. Une moyenne inférieure à 6/20 dans un enseignement entraîne la non validation de l'UE.

Des sessions de rattrapage sont organisées 15 jours après la délivrance des notes de fin de semestre. Les enseignements de projet (architectural ou urbain) ne peuvent donner lieu à un rattrapage que sur décision expresse du jury de l'UE.

La Commission d'Orientation et de Validation des Parcours examine en fin de semestre puis en fin d'année les résultats obtenus par chaque étudiant et décide, en lien avec les jurys des UE, de la validation définitive des UE et du semestre.

Le projet de fin d'études fait l'objet d'une soutenance publique dans les conditions définies par l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif au cycle de formation des études en architecture. Les 10 ECTS attribués au terme de cette soutenance sont non compensables.

### **3.4. Politique de l'établissement en matière de mobilités et projets à l'international**

#### **3.4.1. Les moyens dédiés à la mobilité**

L'ENSACF encourage vivement les mobilités entrantes et sortantes des étudiants.

29 conventions sont actives avec des universités étrangères : 16 au sein de l'UE, 1 hors UE, 10 sur le continent américain, 2 en Asie.

90 places sont donc ouvertes à la mobilité sortante, proposées en L3 et M1 ; les vœux des étudiants sont soumis à la décision de la commission Relations Internationales et Voyages.

Les étudiants en mobilité bénéficient d'une interlocutrice dédiée au sein de la Direction des études et des relations internationales, de cours d'Anglais et d'Espagnol tout au long de la licence et sont accompagnés jusqu'à l'obtention du CLES, financé par l'École.

Les étudiants entrants bénéficient d'un intensif de langue française quinze jours avant la rentrée, accompagné de temps d'intégration, et de tutorats par des étudiants de l'ENSACF.

Les mobilités sortantes sont en nettes augmentation depuis 6 ans : 30 en 2014, 54 en 2019. Les mobilités entrantes, encore trop peu nombreuses (entre 7 et 11 actuellement), doivent faire l'objet d'un accompagnement renforcé pour améliorer l'attractivité de l'ENSACF à l'international : tutorat enseignant, cours de langue tout au long de l'année notamment. Les projets au long cours présentés ci-dessous ont également vocation à développer ces mobilités.

### 3.4.2. La stratégie et les partenariats à l'international

L'ENSACF travaille en étroites relations avec l'UC2A dont elle est membre du groupe de travail relations internationales.

Cinq axes fondent sa stratégie :

1. Systématisation de l'expérience à l'international pour tous les étudiants de l'ENSACF : un voyage pédagogique par an pour tous les étudiants à partir de la L2, un semestre de projet consacré à un territoire étranger en master ;
2. Développement de mobilités enseignantes et administratives dans le cadre de projets pédagogiques approfondis ;
3. Confortement de partenariats anciens permettant une pédagogie croisée avec des universités étrangères :
  - projet Iacobus associant, autour du Master, les partenaires de La Corogne, Regensburg et Erevan sur la question du patrimoine bâti, avec pour objectif l'établissement d'un double-diplôme en Master ;
  - projet avec plusieurs partenaires montréalais sur la question de la ville résiliente : mobilités étudiantes, voyages d'études en master, conférences croisées, contributions aux travaux du laboratoire "Ressources" ;
  - projet quadriennal sur la reprise des territoires urbanisés avec les partenaires universitaires, scientifiques et politiques des villes de Vittoria-Gasteiz (Esp), Manchester (GB), Karlsruhe (All) et Braga (Port) ; ce partenariat concerne particulièrement le master EVAN ;
4. Construction de partenariats avec de nouveaux territoires : Chine et États-Unis ;
5. Participation active au nouveau Réseau International des Villes Michelin, initié par la Ville de Clermont-Ferrand, permettant la construction de projets de mobilités, d'enseignement et de recherche avec les 50 villes du réseau (universités, structures scientifiques, collectivités) et avec les membres clermontois du RIVM.

## Fiche de synthèse de la formation et éléments permettant d'apprécier les évolutions / améliorations vis-à-vis des recommandations de l'évaluation du HCERES

Intitulé	Diplôme d'État d'Architecte (DEA) valant grade de Master
Niveau	Master
Origine de la formation (renouvellement à l'identique, renouvellement avec restructuration, création issue d'une restructuration, création ex-nihilo)	Renouvellement à l'identique
Établissement	École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF)
Parcours	Sans objet
Lieux de la formation	85 rue du docteur Bousquet 63100 Clermont-Ferrand
Modalités d'enseignement	Cours magistraux, Travaux Dirigés, Intensifs. Il n'existe pas de dispositifs d'apprentissage, ni de contrats de professionnalisation.
Volume horaire de la formation	Master 1 : 675h Semestre 7 : 309h Semestre 8 : 366h (et stage de 1 <sup>er</sup> pratique 2 mois) Master 2 : 547h Semestre 9 : 327h Semestre 10 : 220h
Effectifs attendus :	Master 1 : 100 à 115 Master 2 : 100 à 115
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public	Université Clermont Auvergne (Polytech Clermont, IUT du Puy-en-Velay)
Accords internationaux particuliers :	Réseau International des villes Michelin Projet IACOBUS : La Corogne, Regensburg, Erevan
Conventionnement avec une institution privée française :	
On trouvera ici : - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation externe Hceres du bilan. - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hypothèse à l'étude d'un nouveau domaine d'étude orienté sur le design build ayant pour objet la construction réelle de bâtiments en lien avec le thème de l'expérimentation et des marges ;</li> <li>- Renforcement de la recherche et ouverture vers l'école doctorale par le biais de recrutement de professeurs HDR ;</li> <li>- Renforcement de la pluridisciplinarité existante, notamment par le champ STA et le champ ATR en augmentant l'intégration de ces compétences dans les DE ;</li> <li>- Développement de l'e-learning par le biais de mutualisation de cours inter-écoles et développement de nouveaux outils.</li> </ul>



RAPPORT D'ÉVALUATION  
Architecture  
pour le prochain contrat 2021-2025

École nationale supérieure d'architecture de  
Clermont-Ferrand

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

## PRÉSENTATION

Le dossier de demande d'accréditation transmis par l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Clermont Ferrand (CF) détaille les cinq points constitutifs du projet d'établissement (1. Massif Central ; 2. Ruralités ; 3. Marges ; 4. Expérimentations ; 5. Transcalarité et transdisciplinarité) et décrit les liens et les interactions entre ces cinq points et le projet de formation.

L'ENSACF se donne les moyens d'un affichage clair des parcours proposés aux étudiants. L'offre de formation se concentre pour l'essentiel sur les deux premiers cycles de l'enseignement supérieur, conduisant respectivement au *diplôme d'études en architecture* (DEEA) et au *diplôme d'État d'architecte* (DEA). Ces formations initiales sont mises en perspective avec les autres cycles d'études qui constituent un prolongement et un enrichissement incontestables de l'offre de formation :

- l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) ;
- le double diplôme DEA + ingénieur en génie civil (Polytech Clermont-Ferrand) ;
- le parcours *Stratégies d'aménagement des villes petites et moyennes et de leur territoire* (STRATAM) du master *Gestion des territoires et développement local* (Université de Clermont Auvergne & Associés) ;
- la formation doctorale.

Dans la continuité de la précédente phase du bilan de la présente évaluation, le dossier d'accréditation souligne également les partenariats et les liens possibles avec, à l'échelle locale :

- l'Institut d'Auvergne du développement des Territoires (IADT) dans le cadre du double diplôme STRATAM ;
- Polytech Clermont Ferrand dans le cadre du double diplôme architecte-ingénieur ;
- l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE Clermont Auvergne) ;
- l'Université Clermont Auvergne - UCA, qui permet aux étudiants diplômés de l'ENSACF de suivre un cursus qui permet d'accéder à un diplôme d'université de droit immobilier ;
- l'Institut universitaire de technologie (IUT) du Puy-en-Velay, afin de développer un enseignement croisé sur le BIM dans le cadre d'un nouveau Réseau Scientifique Thématique (RST) sur les cultures numériques et le patrimoine (qui reste à créer).

La région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA), composée de trois académies (Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand), compte sept universités<sup>1</sup>. Trois coordinations territoriales<sup>2</sup> structurent le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche en AuRA : deux sont organisées sous la forme de communauté d'universités et établissements – Comue (Université de Lyon et Communauté Université Grenoble Alpes – Comue UGA) et une sous la forme d'association d'établissements (Université Clermont Auvergne & associés – UC2A, dont l'ENSACF est membre fondateur).

L'ENSACF projette d'intégrer ce dernier l'Établissement public expérimental (EPE) à partir de 2021.

L'échelle nationale est aussi prise en compte via la collaboration avec Les Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau (GAIA) et la participation de l'ENSACF au projet "Ressources" (porté par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur) lauréat du programme "Hybridation des enseignements" lancé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour 2020-2022.

L'évaluation de l'offre de formation proposée pour le contrat 2021-2025 porte sur les formations initiales qui conduisent à la délivrance de deux diplômes :

<sup>1</sup> Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL), Université Lumière Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3, Université Jean Monnet Saint-Étienne, Université Grenoble Alpes (UGA), Université Savoie Mont Blanc (USMB), Université Clermont Auvergne (UCA).

<sup>2</sup> Au sens de la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche.

- le DEEA, conférant le grade de licence ;
- le DEA, conférant le grade de master.

Ces deux diplômes sont inscrits au répertoire national de la certification professionnelle et font chacun l'objet d'une annexe descriptive au diplôme. Des efforts certains sont déployés pour croiser le projet d'établissement et les formations sur des thèmes communs, et une attention particulière est apportée à l'ancrage territorial local.

Le cursus d'études se structure en un cycle de niveau licence, suivi par une formation de niveau master (I et II). Le cycle de niveau licence est organisé par thèmes et les semestres par approche d'échelles successives : 1<sup>ère</sup> année : Espace ; 2<sup>ème</sup> année : Lieu ; 3<sup>ème</sup> année : Milieu.

Le cycle de niveau master est articulé en trois domaines d'études : ETEH (Écoconstruction des Territoires et des Espaces Habités), EVAN (Entre ville, architecture et nature) et Metaphaur (Mémoire et techniques de l'architecture et du patrimoine habité urbain et rural).

Les objectifs de ces deux formations, dans leur grande ligne, sont désormais clairement définis dans le livret de l'étudiant. Ils ont servi de colonne vertébrale pour construire le projet d'établissement. Le dossier d'accréditation, très structuré, détaille de façon argumentée les partis-pris défendus par le projet d'établissement et par le projet pédagogique ainsi que leur articulation. L'établissement identifie les enjeux et les défis contemporains avec lesquels les étudiants devront se confronter en tant que professionnels aussi bien qu'en tant que citoyens, du point de vue disciplinaire et sociétal ; et les développe de façon structurée dans le projet pédagogique tout en établissant un fil conducteur cohérent entre pédagogie, exercice de la profession libérale et recherche.

Il est à souligner une forte volonté de faire correspondre les axes de la recherche et l'enseignement dispensé en formation initiale : en cycle licence par des actions de découverte et de sensibilisation à la recherche et en cycle master par une articulation entre domaines d'études et axe de recherche ainsi qu'un encouragement à la poursuite en doctorat. De nombreux recoupements thématiques et des collaborations existent entre le groupe de recherche Ressources et les laboratoires du site (UMR Territoires, le CHEC, l'Institut Pascal).

## AVIS SUR LES FORMATIONS PROPOSÉES

### Le diplôme d'études en architecture (DEEA)

Les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences à acquérir sont explicites. Le premier cycle, conduisant au DEEA, d'une durée de six semestres et valant 180 crédits ECTS, est construit dans une logique de progressivité qui permet à l'étudiant d'acquérir les bases de la culture architecturale. Ce socle de connaissances générales sur l'architecture sera convoqué dans le deuxième cycle.

L'articulation et la structuration entre les exercices de projet, les blocs d'UE (unités d'enseignement) et les orientations par semestre apparaissent comme très construites et cohérentes.

Un grand effort est déployé afin de renforcer la pratique de la recherche tout au long de la formation et l'éventuelle poursuite en doctorat (au point d'introduire, en plus de la formation par et pour le projet – point structurant de la formation en architecture - la formation par et pour la recherche).

Le DEEA est évalué positivement tant du point de vue de la pertinence des choix que de la cohérence de l'enchaînement des enseignements tout au long des trois années. La description présentée via cette demande d'accréditation a permis de clarifier la notion de progressivité considérée peu explicite dans le rapport d'auto-évaluation (RAE) et de rendre compte de l'état d'avancement d'un certain nombre de projets qui n'étaient pas encore définis au moment de la rédaction du RAE : lieu de restauration, locaux pour la recherche, projet de jardin et de parking. La cartographie des enseignements est un outil clair et structurant.

### Le diplôme d'état d'architecte (DEA)

Le 2<sup>ème</sup> cycle, conduisant au Diplôme d'État d'Architecte, d'une durée de 4 semestres, valant 120 crédits ECTS, a pour objectif d'amener l'étudiant à maîtriser une pensée critique. S'il ne construit pas de spécialité, le cursus propose trois domaines d'étude, au choix des étudiants :

1. ETEH : Écoconstruction des Territoires et des Espaces Habités ;
2. EVAN : Entre ville, architecture et nature ;
3. Metaphaur : Mémoire et techniques de l'architecture et du patrimoine habité urbain et rural.

Ces axes correspondent aux orientations culturelles de l'établissement et répondent aux débats actuels de la discipline architecturale.

Les trois domaines d'études ETEH, EVAN, Metaphaur ont visiblement été clarifiés et construisent désormais des compétences spécifiques. Cependant une certaine « étanchéité » des domaines d'études est constatée. Le comité appelle l'établissement à avoir un point de vigilance à moyen terme pour construire un réel dispositif transversal (en particulier par le tronc commun entre les trois thèmes) et transparent pour les domaines d'étude, et également dans le processus d'attribution des choix d'études par les étudiants.

La formation encourage les échanges avec d'autres instituts de formation, les échanges internationaux, l'insertion dans des programmes avec des acteurs (institutionnels) du territoire.

Le DEA est évalué positivement. En tout état de cause, le lien recherche / enseignement est affiché très fortement. Deux dispositifs sont à saluer : un cycle de grands cours réalisés par des personnalités marquantes du monde de l'architecture, de l'urbanisme et plus largement, de la culture, et la « nuit doctorale » qui a pour objectif de rendre visible aux étudiants le monde de la recherche.

## AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

Comme les autres ENSA, l'ENSA de Clermont-Ferrand a connu dans la période récente une importante évolution de ses statuts (décrets de février 2018). Sa gouvernance repose sur de nouvelles instances (conseil d'administration, conseil pédagogique et scientifique, commission de la formation et de la vie étudiante, commission de la recherche, etc.) dont les membres ont été élus.

Il résulte de l'ensemble de ces transformations matérielles et statutaires, un dynamisme neuf, et une adhésion de l'ensemble des acteurs, renforcé par la nomination d'un nouveau directeur architecte, issu du corps enseignant et très implanté en région.

Le projet d'offre de formation décrit pleinement le rôle et l'organisation de ces instances. Cependant, d'une part, il reste encore à mener un travail de partage en interne et de mise en lisibilité avec les partenaires extérieurs, en particulier à l'international. Les outils de gestion et de suivi sont à utiliser et à rendre visible. D'autre part, des dispositifs opérationnels doivent être engagés pour une plus grande participation des acteurs étudiants à la construction de la formation.

Sur un plan plus concret et quotidien, la charge de travail des étudiants doit pouvoir être mieux répartie sur les semestres, l'accès au syllabus des cours rendu plus lisible. Les fiches d'enseignement qui sont essentielles à la compréhension de l'offre d'enseignement devraient être complétées systématiquement et les modalités de l'évaluation des connaissances clairement définies.

L'évaluation des enseignements par les étudiants doit pouvoir être systématisée rigoureusement, utilisée pour les nouvelles orientations et partagé.

## CONCLUSION

L'évolution par rapport à la dernière évaluation 2015-2019 est très nette et l'école est rentrée dans une dynamique de questionnements sur les formations qui s'avèrent opérantes. Les axes stratégiques en matière de formation se basent sur un réel travail collégial qui demande cependant désormais à être partagé et communiqué largement.

L'offre de formation est solide et cohérente et s'organise sur des cycles d'études bien structurés. Il est à souligner l'effort conséquent fait afin de rapprocher la formation et la recherche. Le but est bien de former des professionnels conscients de la complexité de la discipline architecturale.

## AVIS

Avis favorable à l'accréditation de l'offre de formation pour le prochain contrat quinquennal et de chacun des diplômes qui la compose.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)





Dossier d'accréditation de l'ENSACF réalisé par :

le directeur, les membres des directions : de la recherche, des études,  
de la prospective, de la communication ;

le président de la Commission des formations et de la vie étudiante.

Mise en page et maquette : Sophie Loiseau, infographiste ENSACF

Voté en Conseil d'administration, à l'unanimité, le 5 janvier 2021.